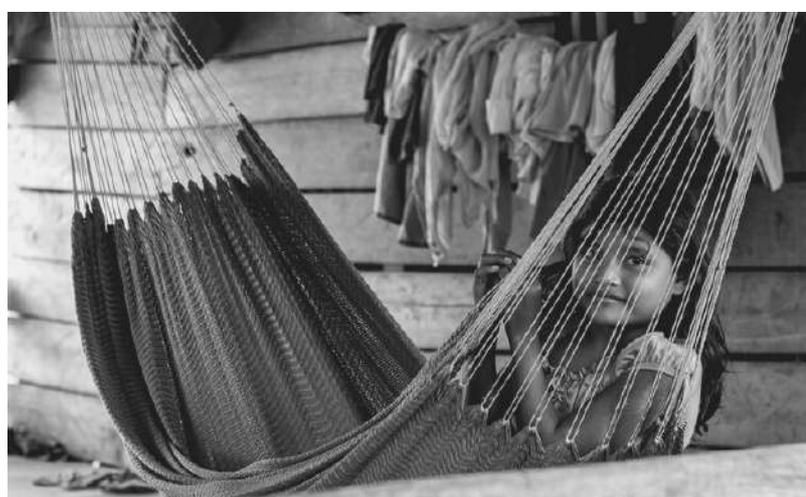




OEA Plus de droits
pour plus de personnes

Recueil de données d'expériences et d'enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques





OEA

Plus de droits
pour plus de personnes

Recueil de données d'expériences et d'enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques

**Commission interaméricaine de
développement social (CIDES)**

Groupe de travail 1 (GT1)

« Mesures de la pauvreté
multidimensionnelle et élaboration de
politiques publiques destinées à
garantir le bien-être et la jouissance
d'une bonne qualité de vie »

Octobre 2022

Secrétariat mexicain au bien-être
Présidence du GT1

Emploi et Développement social Canada (EDSC)
Vice-présidence du GT1

Ministère du développement social du Guatemala
et Ministère du développement social du Paraguay
Membres du GT1



BIENESTAR
SECRETARÍA DE BIENESTAR

Canada



Ministerio de
**DESARROLLO
SOCIAL**

*Paraguay
de la gente*



**GOBIERNO de
GUATEMALA**
DR. ALEJANDRO GIAMMATTEI

**MINISTERIO DE
DESARROLLO
SOCIAL**



Contributions

Nous remercions tout particulièrement Michelle Muschett, Conseillère principale en matière de politique publique, et Ricardo Nogales, chargé de recherche à l'Oxford Poverty and Human Development Initiative - OPHI (Initiative sur la pauvreté et le développement humain) de l'Université d'Oxford, qui ont élaboré les sections du présent recueil intitulées « Mesure de la pauvreté multidimensionnelle: contexte régional actuel » et « Conclusions et recommandations ».



Michelle Muschett

Conseillère principale en matière de politique publique à l'Oxford Poverty and Human Development Initiative - OPHI (Initiative sur la pauvreté et le développement humain) de l'Université d'Oxford,



Ricardo Nogales

chargé de recherche à l'Oxford Poverty and Human Development Initiative - OPHI (Initiative sur la pauvreté et le développement humain) de l'Université d'Oxford

Crédits



Secrétariat technique du Groupe de travail 1 : Département de l'inclusion sociale, Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité de l'Organisation des États Américains (OEA)

Coordinatrice : Sara Mía Noguera

Compilatrices : Clara Burjel et Sarah Galbenski.

Collaborateurs : Jean Ricot Dormeus, Mariana Herrera, Paula López, Pedro Ivo Oliveira et Ana Hilbert.

Conception graphique : Nicole Levoyer

Élaboré avec le soutien financier du Programme de mobilisation stratégique et de recherche du Gouvernement du Canada.

The word 'Canada' is written in a large, black, serif font. A small Canadian flag is positioned above the letter 'a'.

Recueil de données d'expériences et d'enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques

ISBN 978-0-8270-7725-6

Ouvrage publié par le Secrétariat général de l'Organisation des États Américains (SG/OEA). Les publications de l'OEA sont indépendantes de tous intérêts nationaux ou politiques particuliers. Les avis exprimés dans le présent ouvrage ne représentent pas obligatoirement ceux de l'OEA ou de leurs États membres.

La reproduction intégrale ou partielle, le traitement informatique ou la transmission, de quelque nature soit-elle, du présent ouvrage sont interdits.

© Secrétariat général de l'Organisation des États Américains 2022

Toutes demandes de reproduction ou de traduction de tout ou partie du présent ouvrage doivent être adressées à :

SG/OEA 17th St. & Constitution Ave., N.W. Washington, D.C. 20006 USA

OAS Cataloging-in-Publication Data

Recueil de données d'expériences et d'enseignements tirés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques [produit par la Commission interaméricaine de développement social de l'OEA].

p.; cm. (OAS. Official records; OEA/Ser.D/XXVI.48)

ISBN 978-0-8270-7725-6

1. Poverty--America. 2. Economic development--America. 3. Social policy--America. 4. Equality--America. I. Title. II. Inter-American Committee on Social Development of the OAS. Organization of American States. III. Department of Social Inclusion. Secretariat for Access to Rights and Equity. Organization of American States. IV. Series.

OEA/Ser.D/XXVI.48



Table des matières

- I. Introduction 7**

- II. Mesure de la pauvreté multidimensionnelle: contexte régional actuel 11**

- III. États membres de l'OEA participants 15**
 - Argentine
 - Canada
 - Chili
 - El Salvador
 - Équateur
 - Guatemala
 - Jamaïque
 - Mexique
 - Panama
 - Paraguay
 - Suriname

- IV. Chapitres élaborés par des États membres de l'OEA 59**
 - Colombie
 - Grenade
 - Pérou
 - République dominicaine

- V. Conclusions et recommandations 88**

- VI. Annexes 92**

1.

Introduction

Introduction

Au niveau régional, les taux de pauvreté ont connu une baisse importante à partir des années 1990, une tendance qui a commencé à s'inverser en 2015 et qui a s'est détériorée en raison des conséquences de la pandémie de COVID-19. À mesure que les pays de la région s'acheminent vers la sortie de la crise sanitaire, des efforts renouvelés sont nécessaires pour atteindre la cible 1.2 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui prévoit, d'ici à 2030, de réduire de moitié au moins la proportion de personnes souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté. Il est donc plus important que jamais de disposer de mesures précises, multidimensionnelles et utiles pour s'attaquer de manière intégrale à la pauvreté.

Appréhender les hétérogénéités et les différents besoins insatisfaits simultanés auxquels sont confrontés les ménages devient un outil essentiel en vue de l'élaboration de politiques qui favorisent des interventions plus efficace visant à réduire la pauvreté. Ce changement de paradigme, qui permet d'évoluer de la conception de la pauvreté en tant que simple manque de ressources économiques à la reconnaissance des diverses expressions de ce phénomène, est traduit dans le présent recueil, dans lequel quatorze pays de la région partagent des données de leur expérience en matière de mesure multidimensionnelle de la pauvreté en mettant l'accent sur son applicabilité pour améliorer les politiques publiques visant à éliminer la pauvreté sous tous ses aspects.

Dans le cadre de l'Organisation des États Américains (OEA), les pays de la région ont accompli des progrès notables pour reconnaître, par le biais de différents organes et instruments du système interaméricain¹, que la pauvreté revêt de multiples dimensions. Lors de la Deuxième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-II), qui s'est tenue à Cali (Colombie), en 2010, les États membres de l'OEA ont affirmé que « la pauvreté et l'inéquité sont des phénomènes multidimensionnels qui nécessitent des interventions intersectorielles et coordonnées s'inscrivant dans le cadre d'une stratégie nationale de développement social ». Cette déclaration a donné une impulsion aux travaux de l'OEA en ménageant des espaces qui ont permis aux États membres de partager des données des expériences qu'ils ont acquises et les progrès qu'ils ont réalisés en s'appuyant sur leurs méthodologies nationales respectives.

Plus récemment, lors de la Quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-IV), qui s'est tenue en 2019 à Guatemala (République du Guatemala), sur le thème « Éliminer la pauvreté multidimensionnelle et combler les écarts d'équité sociale: vers un programme interaméricain de développement social »; les États membres de l'OEA ont adopté une « Déclaration interaméricaine sur les priorités en matière de développement social », qui vise à intensifier les efforts déployés au niveau régional pour s'attaquer conjointement aux principales problématiques sociales auxquels le continent américain est confronté.

Afin d'assurer la mise en œuvre de cette Déclaration, les États membres de l'OEA ont élaboré et adopté, pour la première fois au niveau interaméricain dans le domaine du développement social, un plan d'action qui a établi trois groupes de travail dans le but de faire progresser les engagements pris dans les domaines de la lutte contre la pauvreté multidimensionnelle, de la promotion de systèmes intégrés de protection sociale et de la coopération continentale. Ces groupes de travail sont chargés de conseiller la Commission interaméricaine de développement social (CIDES) sur la réalisation des priorités établies dans la Déclaration adoptée à Guatemala,

¹ À titre d'exemple, la Charte sociale des Amériques et son Plan d'action; les activités promues par le Réseau interaméricain de développement social (RIPSO); les organes de dialogue politique dans le cadre de l'OEA (Assemblée générale, Sommet des Amériques, réunions ministérielles, Conseil permanent, Conseil interaméricain pour le développement intégré, entre autres).

d'exécuter les activités définies dans le Plan d'action, de faciliter l'échange de données d'expériences et d'assurer le suivi des initiatives continentales connexes.

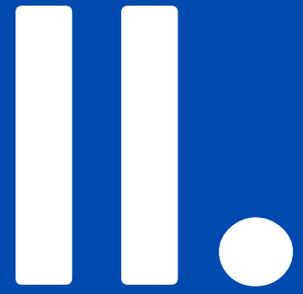
En ce sens, le Groupe de travail 1 (GT1) dénommé « Mesures de la pauvreté multidimensionnelle et élaboration de politiques publiques visant à garantir le bien-être et la jouissance d'une bonne qualité de vie », dirigé par le Secrétariat au bien-être social du Mexique (présidence), Emploi et Développement social Canada (vice-présidence), et ses autres membres, dont le Ministère du développement social du Guatemala et le Ministère du développement social du Paraguay, a proposé de mener les activités ci-après pour la période 2021-2022: 1) Tenue d'un atelier virtuel pour renforcer les capacités institutionnelles des équipes qui dirigent l'élaboration et la mise en œuvre d'outils de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans la région et, 2) Publication d'un recueil de données d'expériences en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les Amériques. Ces deux activités ont été rendues possibles par la contribution financière du Gouvernement du Canada en sa qualité de vice-président du groupe.

L'atelier susmentionné, portant sur les indices de la pauvreté multidimensionnelle, les bonnes pratiques et les enseignements tirés dans les Amériques, et l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté, s'est tenu les 26 et 27 avril 2022, avec la participation d'experts de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI, selon le sigle en anglais) et de représentants des États membres et des institutions sectorielles nationales chargées de mesurer et/ou de combattre la pauvreté. Les interventions faites au cours de l'atelier ont constitué une contribution essentielle à l'élaboration du présent recueil, qui reflète les principaux apports de l'atelier.

En ce sens, ce recueil a été établi en collaboration au moyen des contributions des États membres participants, qui ont partagé leurs données d'expériences, pratiques prometteuses et enseignements tirés en matière de élaboration et de mise en œuvre des mesures de la pauvreté multidimensionnelle, par le biais d'un questionnaire distribué en mars 2022 par le Département de l'inclusion sociale (DIS) du Secrétariat à l'accès aux droits et à l'équité. En outre, certains États membres ont choisi de contribuer au recueil en faisant part de leurs expériences au moyen de la rédaction d'un chapitre sur la façon dont la pauvreté multidimensionnelle est mesurée dans leur pays, la manière dont ces mesures se traduisent par une amélioration des politiques publiques, ainsi que les difficultés qu'ils ont rencontrés durant le processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces mesures et les enseignement qu'ils en ont tirés. Tant les contributions recueillis par le biais du questionnaire que les exposés présentés à l'atelier et les chapitres par pays ont été incorporés dans présente publication.

Dans le cadre de la Cinquième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement social (REMDES-V), qui se tiendra à Saint-Domingue (République dominicaine), les ministres et les hauts fonctionnaires adopteront une nouvelle déclaration interaméricaine sur les priorités en matière de développement social et le plan d'action s'y rapportant, afin d'assurer la continuité des activités des groupes de travail. Ainsi, le GT1 continuera à promouvoir le programme d'action lié à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle et à l'élaboration de politiques publiques pour le bien-être au cours des trois prochaines années jusqu'au REMDES-VI en 2025, au moyen d'une série d'activités telles que la diffusion du présent recueil en tant qu'outil visant à renforcer les processus nationaux d'élaboration, de mise en œuvre et de transposition des mesures de la pauvreté multidimensionnelle, en favorisant des échanges de coopération technique dans le but de combler des lacunes de capacités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de solutions appropriées au contexte local.





Mesure de la pauvreté multidimensionnelle : contexte régional actuel²

² Paragraphe élaboré par Michelle Muschett et Ricardo Nogales de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI selon le sigle en anglais).

Mesure de la pauvreté multidimensionnelle: contexte régional actuel

La manière dont les États définissent et mesurent la pauvreté détermine le type de politiques publiques et de stratégies nationales mises œuvre pour la combattre. Cela inclut le ciblage et la sélection des bénéficiaires, l'affectation des ressources, la coordination de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques et stratégies, ainsi que les dispositions institutionnelles nécessaires à leur exécution.

À la mi-2022, on comptait 12 pays dans les Amériques qui disposaient d'instruments permettant de mesurer la pauvreté selon une approche multidimensionnelle - adaptée à leurs contextes respectifs - ce qui fait de la région une pionnière à l'échelle mondiale dans l'adoption de ce type d'approche. En outre, 21 des 35 États membres de l'OEA participent au Réseau pour la réduction de la pauvreté multidimensionnelle (MPPN, selon le sigle en anglais), une plateforme qui fournit un appui technique et une formation aux responsables politiques qui mettent en œuvre ou étudient la possibilité d'adopter des instruments de mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

Dans le cas particulier de l'Amérique latine, les efforts visant à mesurer la pauvreté selon une approche multidimensionnelle remontent aux années 1970 et 1980, avec l'adoption, par la plupart des pays de la région, de l'approche axée sur les besoins fondamentaux non satisfaits. Cette méthode est née en réponse à la difficulté de mesurer la pauvreté monétaire de manière systématique et régulière en raison de l'absence d'enquêtes sur les ménages, fournissant ainsi un cadre technique et normatif pour caractériser les privations relatives au bien-être. L'approche axée sur les besoins essentiels non satisfaits reconnaissait déjà la pauvreté comme un phénomène multidimensionnel, bien que le concept sous-jacent de la pauvreté reposait sur un revenu insuffisant. Cependant, cette approche a été supplantée par l'émergence des enquêtes sur les ménages à la fin des années 1980, qui ont permis de mesurer la pauvreté monétaire directement et de manière régulière.

Le lancement de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) international en 2010, élaboré par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'OPHI, a suscité un débat au niveau international sur la manière de mesurer la pauvreté afin d'en saisir les nombreuses facettes, souvent intangibles, qui vont au-delà de l'aspect monétaire. Cette même année, le Gouvernement mexicain a officiellement adopté la première mesure de la pauvreté multidimensionnelle nationale, dont le processus de mise au point a débuté en 2004³ sous la direction du Ministère du développement social (SEDESOL), aujourd'hui Ministère du bien-être, et du Conseil national d'évaluation des politiques de développement social (CONEVAL). Cette mesure, basée sur la méthode Alkire-Foster, conjugue la pauvreté monétaire et les carences dans la réalisation des droits sociaux. En 2011, la Colombie a officiellement adopté l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), également basé sur la méthode Alkire-Foster, afin de compléter les mesures monétaires et de suivre la réduction de la pauvreté au niveau national, suivie en cela par El Salvador, le Chili et le Costa Rica en 2015, l'Équateur et le Honduras en 2016, le Panama et la République dominicaine en 2017, le Guatemala en 2019, et le Paraguay en 2021.

³ Officiellement, la mesure de la pauvreté au Mexique a commencé en 2004 avec la publication de la Loi générale sur le développement social, suivie de la première mesure en 2008 et aboutissant en 2010 à la publication des « Directives et [d]es critères pour la définition, identification et mesure de la pauvreté » au Mexique.

Un aspect important de l'adoption des mesures de la pauvreté multidimensionnelle dans la région est le fait que chaque processus et chaque mesure sont uniques, car ils répondent à la réalité de chaque pays et aux priorités de politique publique correspondantes. Dans ce sens, les pays des Amériques ont innové en matière d'inclusion d'indicateurs concernant, entre autres, le genre, l'environnement, la sécurité, la perception de la discrimination, les enfants et les adolescents, ainsi que d'élaboration d'indices de vulnérabilité multidimensionnelle (IVM), pour répondre aux effets de la pandémie, et d'adaptation de leurs IPM nationaux par le biais du recensement de la population afin d'obtenir une plus grande désagrégation des données de la pauvreté multidimensionnelle au plus bas niveau infranational possible.

Malgré le caractère unique de chaque processus et les innovations adoptées par plusieurs pays de la région, tous les pays des Amériques disposant d'un IPM officiel appliquent un cadre méthodologique à la fois robuste et flexible. En outre, ils partagent l'objectif de l'utiliser pour i) suivre l'évolution de la pauvreté dans le temps et ii) orienter les décisions de politique publique visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses aspects. Les États s'accordent également sur l'importance qu'ils attachent à la possibilité de disposer de données ventilées par ethnie, âge, genre, territoire, entre autres, pour identifier les hétérogénéités socio-économiques et les besoins non satisfaits multiples prévalant dans les différents groupes vulnérables. Cette possibilité de désagrégation est particulièrement pertinente dans le cas de l'Amérique latine, qui fait figure de région la plus inégalitaire dans le monde.⁴ Connaître le degré des besoins non satisfaits multiples dont souffrent ces groupes vulnérables est une condition sine qua non de l'orientation des politiques publiques visant à ne laisser personne de côté dans le cadre d'un processus de développement durable et équitable. En outre, connaître l'intensité avec laquelle ces personnes vivent dans la pauvreté permet aux gouvernements de mettre en œuvre des stratégies pour améliorer leurs vies.

Si l'adoption de mesures de la pauvreté multidimensionnelle robustes et flexibles représente une étape importante dans les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté, elle ne se traduit pas automatiquement par une réduction de la pauvreté. C'est leur utilisation soutenue en tant qu'outil de politique publique qui permet à une telle réduction de se concrétiser. En ce sens, l'expérience de la région est très diverse, comme le montre le présent recueil. Il existe un groupe de pays dotés d'un niveau élevé de maturité technique et institutionnelle pour faire de leurs mesures de la pauvreté multidimensionnelle de puissants outils de politique publique. Un autre groupe de pays disposent de capacités techniques élevées pour mesurer et mettre à jour leurs mesures de manière stable dans le temps, mais ils doivent encore relever le défi de renforcer les mécanismes institutionnels qui permettent de transformer leurs indicateurs en instruments clés des politiques de lutte contre la pauvreté. Enfin, d'autres pays sont confrontés au défi d'institutionnaliser leur système de mesures et d'assurer sa continuité au-delà des changements de gouvernements.

Cette hétérogénéité des expériences signifie que les pays de la région ne sont pas tous en mesure d'utiliser leurs IPM comme éléments permettant d'orienter les interventions publiques aujourd'hui. L'arrivée de la crise sanitaire, sociale, humanitaire et économique résultant de la pandémie de COVID-19, conjuguée aux conséquences de la guerre en Ukraine, a accentué les vulnérabilités préexistantes de la population dans les Amériques, menaçant d'annuler jusqu'à deux décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.^{5,6} Dans ce

⁴ Y. Gaudin y R. Pareyón Noguez (2020) « Brechas estructurales en América Latina y el Caribe: una perspectiva conceptual-metodológica » (Lacunes structurelles en Amérique latine et dans les Caraïbes : une perspective conceptuelle et méthodologique). Documents de projets (LC/TS.2020/139; LC/MEX/TS.2020/36), Mexico, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

⁵ Cárdenas, Mauricio; Guzmán Ayala, Juan J. (2020) « Planificando una recuperación pospandémica sostenible en América Latina y el Caribe » (Prévoir une reprise post-pandémie durable en Amérique latine et dans les Caraïbes). PNUD LAC C19 SDP No. 21. PNUD Amérique latine et Caraïbes.

⁶ Alkire, Sabina; Nogales, Ricardo; Quinn, Natalie; Suppa, Nicolai (2021) « Pobreza multidimensional global y COVID-19: ¿Una década de progreso en peligro? » Social Science & Medicine, 291, 114457.

contexte, plusieurs pays des Amériques ont donné l'exemple au niveau mondial par leurs méthodes innovantes de collecte de données, l'adaptation de mesures de la pauvreté multidimensionnelle pour la détection précoce de ces vulnérabilités et la mise en œuvre d'interventions innovantes pour atténuer les effets négatifs qui menacent de manière disproportionnée la population vivant en situation de pauvreté. Cependant, plusieurs autres pays sont encore confrontés au défi de déterminer l'incidence de ces crises sur la pauvreté afin de pouvoir mettre en œuvre les interventions qui conviennent en matière de politiques publiques.

Les pays qui ont utilisé avec succès leurs mesures de la pauvreté multidimensionnelle pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques, ainsi que pour apporter des solutions aux populations vulnérables en temps de crise, s'appuient sur une direction politique éclairée au plus haut niveau, conjuguée à des structures institutionnelles qui facilitent non seulement la mise en place, mais aussi la continuité et la préservation de leurs méthodologies de mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans le temps. Ces structures institutionnelles reposent souvent sur des cadres réglementaires qui soutiennent et préservent ces mesures et favorisent la prise de décision en intégrant des aspects techniques, politiques et bureaucratiques, ainsi qu'une coordination interinstitutionnelle et intersectorielle efficace autour de ces mesures. Cette infrastructure permet d'élaborer des stratégies de politique publique à long terme, en reconnaissant que la réduction de la pauvreté multidimensionnelle est une politique d'État qui exige une continuité et une vision à long terme.

L'échange de données d'expériences, de pratiques prometteuses et d'enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de mesures de la pauvreté multidimensionnelle figurant dans le présent recueil est essentiel pour permettre aux pays des Amériques d'apprendre les uns des autres et à la région de retrouver les tendances à la baisse en matière la pauvreté d'avant la pandémie qui laissaient penser que la région dans son ensemble était sur la bonne voie pour atteindre la cible 1.2 des objectifs de développement durable (ODD) qui vise, d'ici à 2030, à réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté.⁷

⁷ Moreno, H. et Pinilla-Roncancio, M. (2021) « Multidimensional Poverty and COVID-19 in Latin America and the Caribbean : Recent Trends and the Route Ahead » (Pauvreté multidimensionnelle et COVID-19 en Amérique latine et dans les Caraïbes : Tendances récentes et voie à suivre), OPHI Briefing 57, Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Université d'Oxford.



**États membres de
l'OEA participants**

ARGENTINE⁸



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

L'Argentine a manifesté un intérêt soutenu pour l'adoption d'un indice de pauvreté multidimensionnelle. Toutefois, ce phénomène n'est actuellement pas mesuré, à proprement parler, par un indice de pauvreté multidimensionnelle, mais par l'Enquête permanente sur les ménages, un programme national de production systématique et permanente d'indicateurs sociaux réalisé par l'Institut national de statistique et de recensement, qui fournit des informations sur les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de la population.

De même, le Conseil national de coordination des politiques sociales articule les domaines de l'État qui mettent en œuvre les politiques sociales, en recueillant et en partageant les informations nécessaires pour parvenir à une administration correcte et de plus en plus efficace des ressources disponibles.

Historiquement, l'Argentine a connu diverses crises sociales et économiques, qui ont conduit à la nécessité d'identifier les secteurs de la population souffrant de nouveaux besoins insatisfaits en termes monétaires que non monétaires. Dans ce sens, l'occasion s'est présentée de mettre au point une nouvelle mesure qui met en évidence ces besoins non satisfaits et les synthétise en un indice, permettant ainsi une évaluation plus complète du niveau de vie et générant un instrument pour l'évaluation des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté.

Contrairement aux mesures de la pauvreté monétaire, les mesures de la pauvreté non monétaire identifient directement les besoins non satisfaits et ne dépendent donc pas d'hypothèses sur le comportement optimal des ménages ou de la population dans l'utilisation de leurs ressources monétaires pour satisfaire leurs besoins. Ces mesures visent à mettre en évidence les aspects/dimensions dans lesquels la population souffre de certains besoins non satisfaits et permettent de

montrer comment ces besoins sont reliés entre eux. Cela permet aux décideurs en matière de politiques publiques d'affecter les ressources et d'élaborer les interventions de manière plus efficace.

L'application simultanée de mesures de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permet au gouvernement d'acquérir, dans sa gestion des affaires publiques, une compréhension approfondie de la complexité et de l'hétérogénéité de la pauvreté et d'apporter les réponses nécessaires par la mise en œuvre de politiques publiques qui sont plus efficaces et qui ont une incidence accrue sur le bien-être des personnes. En même temps, ces mesures permettent de comprendre de manière plus approfondie l'état de la situation sociale au moment elles sont établies. Elles présentent également l'avantage de pouvoir utiliser des indicateurs pertinents et des pondérations pertinentes au niveau national, en créant ainsi des outils de mesure de la pauvreté adaptés aux spécificités nationales et reflétant des indicateurs locaux et des données locales désagrégées.

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

Il existe un consensus sur la nécessité de stratégies multidimensionnelles pour faire face aux incidences sociales d'une crise comme celle à laquelle l'Argentine est actuellement confrontée. Si la croissance économique est une condition nécessaire pour surmonter cette crise, elle n'est pas une condition suffisante. Il est nécessaire de la soutenir par des politiques qui prennent en compte les différentes dimensions que comporte la situation sociale, y compris les déficits en matière d'accès aux soins, à l'éducation, à la santé, à un logement de qualité et à des emplois dans des conditions satisfaisantes. La réduction de la pauvreté nécessite une stratégie multisectorielle et coordonnée qui puisse être maintenue dans le temps.

⁸ Section élaborée à l'aide des contributions fournies par le Ministère du développement social de l'Argentine.

À court terme, certaines politiques de transferts monétaires continueront à jouer un rôle central, étant donné leur capacité avérée à amortir l'incidence de la baisse des revenus sur les ménages les plus pauvres. Dans un contexte où près de six enfants sur dix sont issus de ménages vivant en-deçà du seuil de la pauvreté, un axe stratégique d'intervention visait à renforcer les transferts vers les ménages comptant des enfants et des adolescents, afin de tendre vers un revenu universel pour l'enfance. En outre, il sera essentiel de progresser dans la transition des politiques de revenus d'urgence vers un régime qui conjugue la reprise progressive de l'activité économique et des conditions fiscales et, en même temps, assure des niveaux minimums de protection sociale pour tous. Dans ce contexte, il a été envisagé d'examiner des solutions de rechange telles que les politiques de revenu minimum garanti ou un revenu de base. Ces initiatives peuvent être guidées par les principes de progressivité, de suffisance, de caractère immédiat, de dynamisme et de possibilité d'évaluation.

À moyen terme, la stratégie visant à faire face aux incidences sociales de la crise devra envisager des interventions clés pour enrayer la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, y compris des politiques visant à garantir les droits sexuels et reproductifs, l'extension de la couverture des espaces d'éducation, de l'enseignement et des soins pour les enfants, de la rétention scolaire et de l'achèvement des études pour les adolescents, ainsi que l'accès au

logement et l'amélioration du logement. En outre, étant donné le caractère central de l'accès à des emplois de qualité en tant que moyen de surmonter la pauvreté, il sera essentiel de renforcer l'incidence des politiques de l'emploi et de l'économie sociale et populaire. Enfin, il sera essentiel d'établir des niveaux minimums d'investissement dans les politiques publiques avec un financement s'appuyant sur une assiette fiscale aussi progressive que possible.

La prévention, la protection intégrale et la promotion sociale dans l'État argentin se traduisent par des politiques publiques qui couvrent toutes les personnes tout au long de leur cycle de vie, de la petite enfance jusqu'au troisième âge.

En ce sens, grâce au plan national pour la petite enfance, des efforts ont été déployés pour s'assurer que les enfants bénéficient de chances égales de développement au cours des premières années de leur vie, indépendamment de leur lieu de naissance et de leur statut social.

L'initiative intitulée « Programa Inclusión Joven » (programme d'insertion des jeunes), promu par le Secrétariat à l'inclusion sociale, vise à mettre en place et à renforcer des stratégies de promotion et d'inclusion sociales. Il est destiné aux jeunes de 18 à 29 ans en situation de vulnérabilité, en leur donnant accès à des ressources qui garantissent leurs droits. Sur la base de divers accords conclus entre le Secrétariat à l'inclusion



sociale et les municipalités, les provinces et les institutions de la société civile qui œuvrent sur la question, cet outil vise à financer des projets socioproductifs, socioprofessionnels et sociocommunautaires promus par des jeunes.

Par la mise en place du plan national de protection sociale, qui s'adresse spécifiquement aux familles en situation d'extrême vulnérabilité, l'État argentin s'emploie à briser le cercle vicieux de la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre, en garantissant les droits sociaux et le plein exercice de la citoyenneté par l'autonomisation des individus, des ménages qu'ils composent et des communautés dans lesquelles ils vivent, au moyen de transferts de revenus, de soutien aux familles et de développement communautaire.

S'agissant de la création d'emplois, le Gouvernement a élaboré le programme national d'insertion socioproductive et de développement local dénommé « Potenciar Trabajo » (stimuler le travail), dans le but de contribuer à l'amélioration de l'emploi et de susciter des idées pour des activités productives au moyen du développement de projets socioproductifs, sociocommunautaires et socioprofessionnels et de l'achèvement des études, afin de promouvoir la pleine insertion sociale des personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique.

Dans le droit fil du programme susmentionné, le Registre national des travailleurs de l'économie populaire (RENATEP) a été un outil important, dans la mesure où il vise à reconnaître, officialiser et garantir les droits des travailleurs de l'économie nationale en leur donnant accès à des outils qui leur permettent d'autonomiser leur travail. Leur inscription dans ce registre leur permet d'accéder à des programmes de travail, de sécurité sociale et de formation, de participer à des réseaux de commercialisation et d'avoir accès à des outils de crédit et d'inclusion financière.

En outre, le plan national de sécurité alimentaire s'efforce de garantir que tous les citoyens aient accès à une nutrition adéquate. En ce sens, le plan « Argentina contra el Hambre » (Combattre la faim en Argentine) s'appuie sur le renforcement des interventions du programme national de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui promeut et renforce l'accès au panier alimentaire de base. Sa principale politique publique est la carte alimentaire qui consiste à verser une allocation mensuelle sur les compte des titulaires de cartes afin

qu'ils puissent acheter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène personnelle.

En outre, le programme dénommé « Sembrar Soberanía Alimentaria », (cultiver la souveraineté alimentaire), en tant qu'outil de financement, vise à favoriser le renforcement des processus d'organisation et de gestion des unités de production liées au secteur alimentaire, ainsi que la consolidation du maillage territorial de producteurs basé sur des réseaux de production, de transformation et de distribution d'aliments en vue de l'approvisionnement local et régional. D'autre part, le programme « Pro-Huerta » encourage l'autoproduction d'aliments (en fournissant des formations, des semences et des outils à cet effet) en vue de la consommation personnelle, familiale et communautaire ainsi que pour la commercialisation des excédents.

Les programmes alimentaires et nutritionnels ont constitué un investissement social essentiel dans la lutte contre la pauvreté. En ce sens, la sécurité et la souveraineté alimentaires doivent être pour les États un centre d'intérêt principal et faire l'objet de politiques publiques, dans la mesure où elles permettent un développement humain et social plus important et de meilleure qualité.

S'agissant de la pauvreté structurelle, l'Argentine travaille à l'urbanisation de 4 400 quartiers où vivent 4 millions de personnes, ce qui nécessite une approche intégrée afin de créer des quartiers dotés de services de base, d'eau potable et de conditions acceptables pour le développement humain, permettant de garantir l'accès à la terre, à l'habitat, au logement et au travail, ce qui est réalisable au moyen des politiques d'intégration socio-urbaine dans les quartiers populaires. D'une part, le programme dénommé « Argentina Unida por la Integración de los Barrios » (une Argentine unie par l'intégration des quartiers) vise à financer l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'intégration socio-urbaine pour les quartiers inscrits au registre national des quartiers populaires (RENABAP) et en cours d'intégration socio-urbaine avec la participation projetée des organisations communautaires et des travailleurs de l'économie populaire, et cible les familles des quartiers populaires. Dans ce sens, le programme d'intégration socio-urbaine se donne pour mission de promouvoir l'intégration des quartiers vulnérables du pays, en donnant la priorité à ceux qui figurent dans le registre national des quartiers populaires (RENABAP).

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

En Argentine, les incidences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19 ont aggravé la situation de vulnérabilité sociale que traversait déjà le pays. La crise déclenchée par la pandémie a touché la société dans son ensemble, mais elle a eu un impact différencié sur les ménages qui vivaient déjà dans la pauvreté et la vulnérabilité, avec un revenu faible ou un revenu intermédiaire de la tranche inférieure, dans certains secteurs particulièrement touchés. Une proportion importante de ménages pauvres avait une composition familiale (couples avec enfants, ménages monoparentaux et/ou familles élargies) qui accentuait leurs difficultés à faire face aux problèmes posés par la crise. En outre, ces groupes de population connaissaient, pour la plupart, une insertion précaire dans le marché du travail et étaient confrontées, de manière plus importante, à des besoins non satisfaits en matière d'éducation, de logement et de santé.

À cet égard, l'Argentine a utilisé des indicateurs pour mesurer l'incidence de la pandémie sur la pauvreté multidimensionnelle. Compte tenu des limites apparaissant dans les sources de données disponibles, les indicateurs retenus étaient les suivants : mauvaise qualité des matériaux de construction des logements, entassement, insécurité d'occupation du logement, équipements d'assainissement de fortune, localisation du logement dans une zone vulnérable, non fréquentation d'un établissement d'enseignement aux âges de scolarité obligatoire, retard scolaire parmi ceux qui fréquentent l'école, rendement scolaire insuffisant, difficultés d'accès à l'emploi rémunéré, insécurité de l'emploi pour les travailleurs actifs, déficit de la couverture retraite pour les personnes âgées et absence d'une double couverture des soins de santé. Chacun de ces indicateurs sur les ménages et les caractéristiques des membres de ces ménages ont fait l'objet d'une collecte de données, en tenant compte des vulnérabilités qu'ils pourraient présenter. Afin de tenir compte du caractère multidimensionnel de la pauvreté, il a été déterminé que si un ménage présente une privation pour au moins deux indicateurs dans deux dimensions différentes, il serait considéré comme vivant en situation de pauvreté : par exemple, une privation dans la dimension du logement (entassement) et une autre dans la dimension de l'éducation (retard scolaire).

Le Ministère du développement social (MDS) et le gouvernement national ont mis en œuvre un ensemble de stratégies et de mesures pour atténuer les conséquences de l'urgence causée par la COVID-19, en tenant particulièrement compte des besoins des populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, le gouvernement national, les gouvernements provinciaux et municipaux, et un vaste réseau d'organisations sociales et territoriales (organisations communautaires, clubs, centres de quartier et églises, entre autres) continuent de travailler de concert pour atténuer les effets de la crise et pour susciter ainsi les conditions qui permettront d'envisager une sortie de crise. Ces acteurs ont été au centre de la stratégie d'intervention.

Face à des situations d'urgence, l'État, en tant que garant des droits de ses citoyens, doit prendre des mesures qui apportent des réponses urgentes et établir un programme d'action social pour endiguer la situation. Dans ce contexte, le Ministère du développement social a défini cinq axes d'intervention prioritaires qui comprennent différentes politiques et programmes publics visant à garantir les droits de la population argentine. Ces axes d'intervention sont les suivants :

- **Premier axe** → Combattre la faim en Argentine : politiques de sécurité et de souveraineté alimentaires;
- **Deuxième axe** → Politiques d'insertion professionnelle, élargissement de l'accès au crédit non bancaire et à la finance solidaire;
- **Troisième axe** → Politiques de prise en charge des enfants, des adolescents et des personnes âgées en mettant l'accent sur le territoire et la communauté;
- **Quatrième axe** → Politiques de protection sociale en faveur des populations les plus vulnérables et soutien dans les situations d'urgence;
- **Axe 5** → Politiques d'intégration socio-urbaine dans les quartiers populaires.

Enseignements tirés

Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Gouvernement argentin appréhende la pauvreté comme un phénomène complexe et multidimensionnel, qui dépasse la mesure unidimensionnelle par le revenu. La façon dont la pauvreté et ses causes structurelles sont conçues est

fondamentale pour définir l'orientation des politiques sociales. Le passage à une approche multidimensionnelle nécessite que tous les secteurs du gouvernement déploient des efforts pour ouvrir la voie menant à une protection sociale complète et équitable.

En s'appuyant sur l'intégration de ce type de mesure, il a été possible de dépasser la prise en compte limitée de la non-satisfaction d'un ensemble élémentaire de besoins fondamentaux, ce qui a permis de remplacer la méthode traditionnelle des besoins fondamentaux non satisfaits par un éventail plus large, qui prend en compte d'autres dimensions et indicateurs associés à la réalisation des droits sociaux établis par la Constitution nationale et par les engagements souscrits au titre des accords internationaux. En outre, la décision de préserver deux mesures séparées (méthode directe et méthode indirecte) permet d'élaborer ultérieurement une classification des ménages dans laquelle peut être maintenue la distinction entre deux types d'approches méthodologiques pouvant être substituées l'une à l'autre.

L'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes implique une collaboration à long terme en matière de politiques publiques. Tous les programmes et plans nationaux exposés précédemment visent cet objectif essentiel qui permettra à l'Argentine et à tous ses citoyens d'avancer sur la voie de la durabilité des actions et de la croissance de la nation, afin de parvenir à l'élimination de la pauvreté et au développement durable, sans laisser personne de côté.

CANADA⁹

Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

En août 2018, le Gouvernement canadien a publié le document intitulé « Une chance pour tous : la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté ». Avant le lancement de cette stratégie, le Gouvernement a procédé à une consultation publique intégrale afin de contribuer à informer et à définir les principaux éléments de la stratégie. Dans le cadre de ces consultations, des milliers de Canadiens ont partagé des récits de première main sur la façon dont ils vivent la pauvreté, sur la façon dont les mesures gouvernementales ont été utiles pour réduire la pauvreté et sur les domaines où il faudrait renforcer le travail afin d'apporter un soutien supplémentaire.

La stratégie susmentionnée est alignée sur les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et énonce des engagements à long terme pour guider les interventions et les investissements actuels et futurs du gouvernement en vue de réduire la pauvreté, y compris l'établissement de la « Mesure du panier de consommation »¹⁰ (MPC) en tant que seuil officiel de la pauvreté au Canada¹¹, l'adoption d'objectifs de réduction de la pauvreté en utilisant une base de référence de 2015 pour une réduction de 20 % d'ici à 2020 et de 50 % d'ici à 2030, la mise en place d'un « Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada » et l'établissement d'un « Comité consultatif national sur la pauvreté »¹². Le Comité consultatif conseille le Ministre de la famille, des enfants et du développement social sur la réduction de la pauvreté et produit un rapport annuel sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté au Canada, qui est déposé au Parlement¹³. Au-delà des questions concernant les enfants et les personnes âgées, la stratégie couvre des domaines tels que le logement, la sécurité alimentaire, l'eau potable, la santé, les transports, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, ainsi que l'acquisition de compétences et l'emploi, ce qui contribue à la lutte contre la pauvreté

dans ses multiples dimensions.

En outre, dans le cadre du vaste processus de consultation publique, le gouvernement a examiné une demande de la communauté concernant la reddition de comptes par les gouvernements actuels et futurs. Afin de donner suite à cette demande, des éléments essentiels de la Stratégie de réduction de la pauvreté ont été ancrés dans la « Loi sur la réduction de la pauvreté », qui est entrée en vigueur le 21 juin 2019. Cette loi a établi les objectifs de réduction de la pauvreté susmentionnés, le seuil officiel de la pauvreté au Canada en tant que mesure officielle de la pauvreté au Canada ainsi que le Comité consultatif national sur la pauvreté.

En plus de la teneur de la législation fédérale, le Gouvernement canadien a pris d'autres engagements dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté, qui reflètent la diversité du Canada. L'un de ces engagements a été de travailler avec les organisations autochtones nationales - parmi d'autres - afin d'identifier et de développer conjointement des indicateurs de pauvreté et de bien-être du point de vue des Premières nations, des Inuits et des Métis. L'objectif de ces indicateurs est de prendre en compte les multiples dimensions de la pauvreté et du bien-être vécus par les peuples autochtones de manière culturellement pertinente. En outre, le Canada s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre un seuil de pauvreté officiel pour ses trois territoires nordiques du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, appelé la Mesure du panier de consommation du Nord (MPC-N). Lorsque la Mesure du panier de consommation (MPC) a été élaborée, les données nécessaires à son calcul n'étaient pas disponibles pour les différents territoires du Canada. En outre, le panier de biens et de services utilisé pour calculer le MPC ne reflétait pas de manière adéquate la vie dans ces territoires. Le MPC-N s'attaque à ces questions et sa mise au point en est actuellement à sa dernière étape. En outre, dans le cadre de la Stratégie de

⁹ Section élaborée à l'aide des contributions fournies par Emploi et Développement social Canada.

¹⁰ Market Basket Measure (MBM).

¹¹ Canada's Official Poverty Line (COPL).

¹² Canada's Official Poverty Line (COPL).

¹³ Emploi et Développement social Canada (2019) « Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté - mise à jour ». <https://www.canada.ca/content/dam/esdc-edsc/documents/programs/results/2050-Layout-FR.pdf>



réduction de la pauvreté, le Canada s'est engagé à continuer d'améliorer et d'étendre la collecte de données (par exemple en élargissant l'Enquête canadienne sur le revenu pour y inclure, entre autre, les données collectées sur la sécurité alimentaire et les besoins non satisfaits en matière de soins de santé) afin de permettre une analyse plus détaillée de la pauvreté et des facteurs s'y rapportant au sein de groupes spécifiques, tels entre autres les populations autochtones, les communautés « racialisées », les personnes handicapées, les familles monoparentales, les immigrants, les personnes âgées.

Le seuil officiel de la pauvreté au Canada (SOPC) est la première mesure officielle de la pauvreté dans l'histoire du Canada qui comble une lacune identifiée lors du processus intégral de consultation publique. Comme il a été indiqué précédemment, le SOPC est calculé en s'appuyant sur la Mesure du panier de consommation (MPC). Le SOPC reflète la somme des coûts pour un panier de biens et de services dont les personnes vivant seules et les familles ont besoin pour répondre à leurs besoins essentiels et atteindre un niveau de vie décent dans les communautés de l'ensemble du Canada. Le panier comprend des éléments tels qu'une alimentation saine, un logement adéquat et l'entretien du foyer, les vêtements, le transport, et d'autres biens et services qui permettent de participer à la vie de la communauté. L'une des principales caractéristiques du SOPC est qu'elle permet de calculer le coût de différents paniers dans l'ensemble du pays, qui reflètent la diversité du Canada dans ses provinces et territoires du nord, ainsi que dans les zones rurales et urbaines. Le SOPC reflète actuellement les différents seuils de pauvreté de 53 régions différentes du pays, y compris dans 19 communautés spécifiques. Les familles et les personnes qui ne disposent pas d'un revenu permettant de couvrir le coût du panier calculé pour leur région sont considérées comme vivant sous le seuil de la pauvreté, et donc comme vivant en situation de pauvreté. Il est important de souligner que la Mesure du panier de consommation (MPC) est régulièrement mise à jour, environ tous les 5 ans, afin de s'assurer qu'elle reflète le coût actuel d'un panier de biens et de services qui correspond à un niveau de vie basique et modeste au Canada. De même, les seuils sont indexés annuellement à l'inflation.

La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté comprend également un « Tableau de bord officiel de la pauvreté »¹⁴ au Canada, qui comprend 12 indicateurs

¹⁴ Centro de Dimensiones de Pobreza (statcan.gc.ca)

multidimensionnels permettant de suivre les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté, reconnaissant qu'il s'agit d'un phénomène qui va au-delà du manque de revenus et qui a des répercussions sur divers aspects de la vie des personnes, tels entre autres la santé, la sécurité alimentaire, les besoins en matière de logement. Ces indicateurs relèvent de trois piliers essentiels : 1) la dignité, 2) l'égalité des chances et l'inclusion, et 3) la résilience et la sécurité. Le pilier relatif à la dignité donne la priorité aux personnes les plus démunies et vise à éliminer les privations liées aux besoins fondamentaux, tels qu'un logement sûr et de coût abordable, une alimentation saine et des soins de santé. Les quatre indicateurs associés à cette catégorie sont les suivants : la pauvreté économique extrême, les besoins non satisfaits en matière de logement et l'itinérance chronique, les besoins non satisfaits en matière de santé et l'insécurité alimentaire. Le pilier concernant l'égalité des chances et l'inclusion est aligné sur le droit à l'égalité et à la non-discrimination en matière de législation nationale. Les quatre indicateurs pris en compte dans cette catégorie sont les suivants : un faible revenu relatif (part de revenu gagné par les Canadiens représentant la tranche des 40 % située au bas de l'échelle des revenus), l'implication des jeunes, la littératie et la numératie. Enfin, le pilier de la résilience et de la sécurité vise à soutenir la classe moyenne en protégeant les Canadiens contre une mobilité sociale descendante et en veillant à leur sécurité en matière de revenus et de résilience. Les quatre indicateurs qui correspondent à cette catégorie sont les suivants : le salaire horaire moyen, l'écart moyen de la pauvreté, la résilience des actifs, et le taux d'entrée et de sortie de la pauvreté. Le Tableau de bord est un outil utile pour suivre les progrès réalisés concernant les aspects multidimensionnels de la pauvreté, au-delà de la mesure du revenu.

Un autre élément clé de la Stratégie de réduction de la pauvreté au Canada est la création du Comité consultatif national sur la pauvreté (CCNP). Le mandat du Comité consultatif est de fournir des conseils sur les programmes et activités qui favorisent la réduction de la pauvreté au Canada; de suivre les progrès réalisés dans les efforts déployés pour réduire la pauvreté et d'en rendre compte, au moyen d'un rapport annuel; et de maintenir un dialogue national sur la pauvreté réunissant la communauté universitaire et d'autres experts, les populations autochtones et les personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté. Choisi parmi plus de 800 candidats provenant de tout le Canada, le Conseil



Photo fournie par le Canada

consultatif réunit neuf membres divers et engagés, y compris des responsables, des experts, des universitaires et des praticiens travaillant dans le domaine de la réduction de la pauvreté, ainsi que des membres ayant une expérience vécue de la pauvreté. Le Comité consultatif a publié son premier rapport annuel en 2020, le deuxième en 2021 et le troisième à l'automne 2022.

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

L'une des principales caractéristiques de la Stratégie de réduction de la pauvreté au Canada est qu'elle est effectivement intégrée à d'autres initiatives et cadres gouvernementaux clés, tels que le « Cadre de qualité de vie pour le Canada », qui intègre des aspects du bien-être dans l'élaboration de politiques nationales et est pris en compte dans la prise de décisions budgétaires. Leur interconnexion confère à ces outils d'aide à la décision une utilité amplifiée. Les cibles et les indicateurs de réduction de la pauvreté au Canada reflètent les Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La cible à long terme fixée pour réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2030 reflète l'engagement pris par le pays en faveur de l'ODD 1 : « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ». À l'issue des



vastes consultations publiques, Statistique Canada, l'organisme statistique national du Canada, a lancé le « Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durables », destiné à suivre des avancées obtenues par le pays quant à ses priorités en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et à en rendre compte.

Outre les éléments clés de la Stratégie de réduction de la pauvreté, d'autres programmes gouvernementaux, y compris l'Allocation canadienne pour enfants, l'Allocation canadienne pour les travailleurs, le Supplément de revenu garanti et la Stratégie nationale sur le logement, continuent de soutenir les Canadiens à faible revenu ou à moyen revenu, contribuant ainsi aux efforts de réduction de la pauvreté.

L'Allocation canadienne pour enfants est une prestation non imposable qui aide les familles à revenu faible ou moyen à supporter le coût de l'éducation des enfants. L'Allocation pour enfants soutient plus de 3,5 millions de familles, y compris plus de 6 millions d'enfants. La plupart des familles qui perçoivent les montants maximaux de l'Allocation pour enfants sont des familles monoparentales, et plus de 90% d'entre elles ont une femme à leur tête. Afin de s'assurer que l'Allocation pour enfant continue de soutenir les familles canadiennes dans le long terme, cette prestation est indexée chaque année en juillet, au début d'une nouvelle année d'allocation des prestations, afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie. Le taux d'affectation de l'Allocation pour enfant a été élevé, dépassant les 95%

depuis sa mise en place. Cela signifie qu'un faible pourcentage de Canadiens remplissant les conditions requises n'ont actuellement pas accès aux prestations auxquelles ils ont droit. Afin de s'assurer que toutes les familles remplissant les conditions requises perçoivent l'Allocation pour enfant à laquelle elles ont droit, le Gouvernement du Canada fournit un financement continu pour améliorer l'accès à l'Allocation ainsi qu'à d'autres prestations. Certaines de ces mesures prises comprennent l'extension des efforts de sensibilisation aux communautés autochtones, tels que la réalisation d'activités pilotes de sensibilisation à l'intention des communautés autochtones urbaines.

En 2018, le Gouvernement du Canada a mis en place la nouvelle Allocation canadienne pour les travailleurs qui est entrée en vigueur pour l'année budgétaire 2019. Il s'agit d'un crédit d'impôt remboursable qui contribue à compléter les revenus faibles en permettant aux travailleurs qui les perçoivent de disposer de moyens plus importants alors qu'ils travaillent. Cette prestation a deux composantes : un montant de base et un supplément d'invalidité. L'Allocation pour les travailleurs est actualisée par rapport à l'augmentation du coût de la vie, dans la mesure où elle est indexée sur l'inflation. Afin de s'assurer que toutes les personnes ayant droit à l'Allocation pour les travailleurs la perçoivent effectivement, au cours de l'année fiscale 2019, l'Agence du revenu du Canada, qui est chargée d'administrer cette prestation, a commencé à déterminer de façon automatique si un contribuable remplit les conditions requises pour la prestation, qu'il en ait fait la demande ou

non. Actuellement, les travailleurs remplissant les conditions requises sont automatiquement inscrits pour bénéficier de la prestation.

D'autre part, le Supplément de revenu garanti (SRG) fournit une prestation mensuelle non imposable aux bénéficiaires de la pension de la Sécurité de la vieillesse qui ont un faible revenu et vivent au Canada. Le SRG est déterminé en fonction du revenu annuel du demandeur ou, dans le cas d'un couple, en fonction de la somme de leurs revenus. En 2016, afin de soutenir les personnes âgées vivant en situation de pauvreté, ou risquant d'être confrontées (principalement des femmes), le Gouvernement du Canada a augmenté le montant du SRG pour les personnes âgées vivant seules et ayant un faible revenu. Cette augmentation jusqu'à concurrence de 947 dollars canadiens par an a contribué à améliorer la sécurité financière de près de 900 000 personnes âgées vulnérables et a permis de réduire de 52 000 le nombre de personnes âgées seules vivant dans la pauvreté entre 2015 et 2017. Si le taux de perception du SRG est élevé (91,2 % en 2016), le Gouvernement du Canada s'est employé à optimiser l'accès à cette prestation. Ces efforts ont impliqué la mise en œuvre de l'inscription automatique au SRG en 2017, ainsi que l'adoption du formulaire de demande combiné de la pension de Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti (SV-SRG) en 2018, assurant ainsi que tous les bénéficiaires qui remplissent une déclaration d'impôt sont évalués pour le SRG au fil des années sans avoir à présenter une nouvelle demande. En outre, le gouvernement a augmenté, de 10% de façon continue à partir de juillet 2022, le montant de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Ce changement implique une augmentation du nombre de bénéficiaires, qui atteindra environ 3,3 millions de personnes âgées, tout en apportant aux retraités la première année un versement supplémentaire de 766 dollars canadiens indexés à l'inflation. Cette mesure vise à offrir aux personnes âgées une plus grande sécurité financière à l'avenir, notamment lorsqu'elles sont confrontées à des coûts de prise en charge et de soins plus élevés et à un risque accru d'épuisement de leur épargne.

Le 22 novembre 2017, le gouvernement a annoncé la première Stratégie nationale sur le logement du Canada, un plan sur 10 ans, passé de 40 milliards à 72 milliards dollars canadiens, qui permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir une chez-soi. La Stratégie nationale

sur le logement se donne pour mission d'atteindre les objectifs mesurables et ambitieux qui peuvent être résumés ainsi qu'il suit : la construction de 160 000 nouveaux logements, la rénovation et la modernisation de 300 000 logements existants, l'apport d'un soutien financier à 385 000 ménages et la réduction de 50 % de l'itinérance chronique d'ici à 2027-2028. Outre ces objectifs, le gouvernement fédéral a établi qu'au moins 25 pour cent des investissements réalisés au titre de la stratégie soutiendront spécifiquement les besoins des femmes et de leurs enfants. Dans le cadre de la Stratégie sur le logement, l'initiative « Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance » est un programme communautaire lancé en 2019 et visant à prévenir et à réduire l'itinérance au Canada. Ce programme soutient financièrement des communautés urbaines, autochtones, rurales et éloignées pour les aider à répondre à leurs besoins locaux en matière de logement.

« Vers un chez-soi » soutient en priorité les besoins en logement des Canadiens les plus vulnérables, y compris les individus et groupes de populations confrontés à des obstacles systémiques et à la discrimination. La « Loi sur la stratégie nationale sur le logement », législation fédérale promulguée en 2019, reconnaît que le logement revêt un caractère essentiel pour la dignité inhérente à la personne et pour son bien-être au Canada et favorise la réalisation progressive du droit à un logement suffisant. Elle exige du gouvernement fédéral qu'il maintienne une stratégie nationale sur le logement qui soutienne en priorité les besoins des personnes les plus vulnérables, et elle a également créé de nouveaux mécanismes de participation et de reddition de compte revêtant la forme d'un « Défenseur fédéral du logement » et d'un « Conseil national du logement »¹⁵



Photo fournie par le Canada

Contexte stratégique et incidence de la pandémie de COVID-19

En réponse à la pandémie de COVID-19, le Gouvernement du Canada a adopté une série de mesures et de prestations temporaires pour soutenir les Canadiens durant la pandémie. Les récentes données sur la pauvreté en 2020 publiées par Statistique Canada ont montré que, dans l'ensemble, les mesures de soutien d'urgence du gouvernement ont fonctionné comme prévu, protégeant la sécurité du revenu des particuliers et des entreprises face aux effets du confinement sur l'économie et aux restrictions mises en place pendant la pandémie de COVID-19. Si les interruptions de travail ont entraîné des pertes de revenus importantes, les prestations mises en œuvre durant la pandémie ont atténué l'incidence des pertes de revenus, les ménages ayant connu une augmentation du revenu disponible total de 10 % entre 2019 et 2020. Toutefois, diverses populations, telles que les immigrants récents, les personnes handicapées, les personnes vivant seules et en âge de travailler, et les familles monoparentales, continuent d'être confrontés à des taux de pauvreté plus élevés que la population générale.

Au cours des dix dernières années, différentes évolutions ont permis d'identifier des préoccupations de longue date pour lesquelles l'économie standard ne peut fournir une image complète. Cela a conduit les gouvernements du monde entier à accorder une plus grande attention à d'autres dimensions importantes pour la qualité de vie des personnes, telles qu'une plus grande égalité, parallèlement aux mesures traditionnelles. En réponse, le Gouvernement du Canada a lancé le « Cadre de qualité de vie » en avril 2021. Ce cadre comprend cinq grands indicateurs qui représentent tous les différents déterminants de la qualité de vie, au-delà du revenu, et les intègre dans l'élaboration des politiques publiques ainsi que dans la prise de décision budgétaire. Ces cinq indicateurs sont fondés sur les principes d'équité, d'inclusion, de durabilité et de résilience, et sont résumés comme suit : prospérité, santé, société, environnement et bonne gouvernance. Le « Cadre d'indicateurs canadien » et le « Cadre de qualité de vie » sont en cohérence avec la Stratégie de réduction de la pauvreté et ses objectifs, et les trous se renforcent mutuellement de manière efficace. L'impulsion induite par ce cadre tient à la pandémie et aux réflexions qu'elle a suscitées concernant ce qui est le plus important pour les citoyens, ainsi que l'incidence des interventions

gouvernementales sur l'amélioration de la sécurité et de la qualité de vie de ses citoyens. La crise a montré que ce qui importe aux communautés n'est pas toujours facile à mesurer ou à décrire en termes économiques ou financiers. Outre la santé et la sécurité des Canadiens, la crise a mis au jour toute une série de problèmes, tels que la santé mentale, la violence familiale, l'accès aux espaces verts, les liens sociaux, la sécurité de l'emploi, l'accès aux services de garde des enfants et la qualité de vie à long terme. Elle a également mis en évidence des inégalités de longue date, telles que le travail essentiel faiblement rémunéré, les disparités entre hommes et femmes en matière de prise en charge des soins, et les lacunes que présente le filet de sécurité sociale au Canada.

À l'avenir, le Canada s'engage à poursuivre ses efforts pour réduire, de manière durable, le taux de pauvreté national de 50 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2015, conformément à l'ODD 1. Le Canada continuera à produire et à prendre en compte de meilleures données afin d'éclairer la prise de décision et continuer à utiliser les cadres récemment adoptés pour orienter les mesures, y compris en examinant l'incidence de la pauvreté sur des groupes spécifiques et les domaines dans lesquels des mesures supplémentaires pourraient être prises pour tirer parti du large éventail d'investissements réalisés. Cela nécessitera une approche inclusive qui tiennent compte des politiques sociales et économiques, et ouvrira la voie à de nouveaux investissements et engagements dans un certain nombre de domaines, tels que la garde des enfants et un logement abordable. La mise en place d'un processus transparent de mesure de la pauvreté permettra à tous les Canadiens de participer au débat visant à évaluer les résultats obtenus par le gouvernement et à déterminer les domaines sur lesquels l'accent pourrait être mis davantage pour atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté.



Photo fournie par le Canada

CHILI¹⁶



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

L'IPM au Chili est estimé sur la base des données recueillies par l'enquête sur la situation socioéconomique nationale (dite « enquête CASEN »). Il s'agit d'une enquête à objectifs multiples, menée sous la responsabilité du Ministère du développement social et de la famille, réalisée au Chili depuis 1987, et elle constitue le principal instrument de mesure au niveau national pour recueillir des informations dans diverses dimensions des conditions de vie de la population. Sa représentativité nationale, régionale et par zone géographique permet d'analyser les différences territoriales que peuvent mettre en évidence la méthodologie de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et d'autres mesures des conditions socio-économiques des ménages. L'enquête contient toutes les questions nécessaires pour mesurer les besoins non satisfaits qui composent chacune des 5 dimensions de l'IPM (éducation, santé, travail et sécurité sociale, logement et environnement, réseaux et cohésion sociale).¹⁷

Évolution historique de la mesure de la pauvreté au Chili

Jusqu'en 2013, la méthodologie de mesure de la pauvreté monétaire utilisée au Chili était restée inchangée depuis sa mise au point en 1987. Bien qu'elle se prêtait à la comparabilité, en raison du passage du temps et de l'évolution des préférences, la mesure ne reflétait pas les habitudes de consommation courantes des ménages, ni ne rendait compte des changements dans la composition sociodémographique de la population et des changements respectifs dans les besoins des ménages et la façon dont ceux sont satisfaits. C'est pourquoi la méthodologie de mesure de la pauvreté monétaire devait être actualisée afin de permettre une meilleure quantification et caractérisation concernant les personnes vivant en situation de pauvreté.

Compte tenu de cela, la Commission consultative présidentielle pour la mesure de la pauvreté (CMP) a été convoquée en 2013. La Commission a présenté des propositions visant à mettre à jour la méthodologie de mesure de la pauvreté monétaire, ainsi que l'adoption d'un indice de pauvreté multidimensionnel (IPM).

Les propositions formulées par la CMP ont été analysées par une table ronde technique interinstitutionnelle, un organe de travail et de discussion composé de représentants du Ministère du développement social (MDS) et de l'Institut national de la statistique, bénéficiant de l'avis d'experts de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). En outre, en complément du travail réalisé dans le cadre de la Table ronde technique interinstitutionnelle, le MDS a sollicité la participation d'autres ministères et services publics, stimulant ainsi le dialogue et la réflexion commune sur les dimensions, indicateurs et seuils possibles à prendre en compte pour la mise au point d'un indice de pauvreté multidimensionnelle pour le Chili (IPM-CL). Au nombre des ministères et services publics participants figuraient des ministères sectoriels œuvrant dans les domaines des dimensions envisagées pour la mesure de la pauvreté multidimensionnelle (ministères du travail et de la sécurité sociale, de l'éducation, de la santé, ainsi que du logement et de l'urbanisme), un ensemble de services liés au MDS (Service national pour les personnes handicapées, Service national des personnes âgées, Service national pour les femmes, l'Office national de développement autochtone, Institut national de la jeunesse) et d'autres organes publics dans le domaine social (l'équipe technique du Conseil national de l'enfance).

La proposition initiale de la CMP pour une mesure multidimensionnelle comprenait quatre dimensions : l'éducation, la santé, le travail et la sécurité sociale, et le logement. La proposition envisageait également une

¹⁶ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Département de l'analyse de la réalité sociale, Division de l'Observatoire social, Sous-secrétariat à l'évaluation sociale du Ministère du développement social et de la famille du Chili.

¹⁷ Les détails de la méthodologie utilisée pour établir l'IPM, en mettant en œuvre ces cinq dimensions, ont été réunis dans le document de méthodologie du Casen en date du 26 décembre 2016

série d'indicateurs spécifiques visant à caractériser une cinquième dimension d'analyse intitulée « Environnement et réseaux », en utilisant comme base les questions incluses pour la première fois dans le questionnaire de l'enquête sur la situation socioéconomique nationale (Casen) 2013.

Les indicateurs figurant dans cette proposition ont été évalués par la Table ronde technique interinstitutionnelle (MTI) d'un point de vue conceptuel et méthodologique. Par la suite, ils ont également fait l'objet d'une analyse statistique par le Ministère du développement social (MDS) (dès que la base de données de l'enquête Casen 2013 était disponible). En parallèle, le MDS a reçu des conseils techniques de l'initiative de l'OPHI visant à analyser les autres indicateurs disponibles.

L'évaluation des résultats obtenus à partir des indicateurs « Environnement et réseaux » proposés par la Commission consultative présidentielle pour la mesure de la pauvreté (CMP), bien qu'elle ait constitué une contribution et une innovation dans le sens d'un élargissement de la vision du phénomène de la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle, a révélé des problèmes à différents niveaux. Ces problèmes avaient trait à des aspects tels que sa définition conceptuelle, son élaboration et son opérationnalisation sur la base des questions de l'enquête Casen, ainsi que la précision des estimations générées. Compte tenu de ce scénario, dans la première version de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle, il a été jugé prudent de ne pas inclure la mesure de la dimension « Environnement et réseaux », afin de continuer à examiner et à évaluer d'autres nouveaux indicateurs.

Eu égard à l'importance de l'environnement et des réseaux de soutien dont disposent les ménages pour maintenir leur niveau de bien-être, la décision de reporter l'inclusion de ces deux éléments dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle visait à s'assurer que les questions et les données à utiliser traduiraient le mieux possible ces problématiques, préservant ainsi la validité de la mesure multidimensionnelle initialement présentée, ainsi que le consensus réuni à cet égard. Dans cette optique, un Comité consultatif ministériel « Environnement et réseaux » a été constitué en 2015, composé d'universitaires et de représentants d'organisations de la société civile, dans le but d'accompagner le processus d'évaluation de l'intégration de ces domaines dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Chili.

Ce processus a bénéficié des contributions recueillies dans le cadre d'un atelier participatif organisé par le Ministère du développement social (MDS), où les points de vue de la société civile ont été exprimés en ce qui concerne la mesure multidimensionnelle de la pauvreté et, en particulier, en ce qui a trait à l'incorporation éventuelle d'indicateurs qui mesureraient les besoins non satisfaits associés à l'environnement dans lequel vivent les ménages et les réseaux sociaux dont ils disposent.

Le Comité consultatif « Environnement et réseaux » a présenté des propositions et des recommandations qui ont conduit à l'élaboration de nouvelles questions qui ont été évaluées dans le cadre de l'essai sur le terrain de Casen 2015, puis incluses dans le questionnaire définitif de la version 2015 de l'enquête Casen. Considérant ces questions comme l'apport principal, le Comité a proposé la mise au point d'indicateurs et la définition de seuils afin d'évaluer leur incorporation dans la mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

Comme dans le processus précédent, l'évaluation de cette proposition, et l'établissement et la validation d'une nouvelle mesure de la pauvreté multidimensionnelle ont bénéficié de l'assistance et de l'appui technique permanents de l'OPHI ainsi que du retour d'information des ministères et des services publics, outre les contributions de la Table ronde technique interinstitutionnelle, les observations de la CEPALC et les conseils d'un Groupe d'experts convoqué dans le cadre de l'enquête Casen 2015. Sur la base de cette nouvelle mesure de pauvreté multidimensionnelle et en tenant compte ses cinq dimensions, il a été possible d'obtenir un diagnostic pour les années 2015-2017.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

L'effet principal de la pandémie de COVID-19 sur la mesure de la pauvreté au Chili a été mis en évidence dans les données relevées par la principale source d'information sur laquelle repose l'estimation des deux indicateurs de pauvreté (mesure monétaire et mesure multidimensionnelle) : L'enquête Casen. En 2020, le contexte de la pandémie de COVID-19 a présenté de nouvelles difficultés en ce qui concerne la mesure de la pauvreté multidimensionnelle basée sur Casen. Compte tenu des restrictions imposées par la situation sanitaire, la version 2020 de l'enquête a été établie principalement



par téléphone, sous le nom de « Casen en période de pandémie 2020 ». Ce changement de modalité impliquait une réduction du contenu de l'enquête, afin que le délai de réalisation de l'enquête soit conforme aux recommandations internationales en matière de collecte d'informations par téléphone.

Ces restrictions ont fait que pour la version « Casen en période de pandémie 2020 », il n'a été possible d'estimer que 10 des 15 indicateurs de besoins non satisfaits définis dans la méthodologie de la pauvreté multidimensionnelle, ainsi qu'un sous-indicateur (sous-indicateur relatif à l'entassement et aux besoins non satisfaits en matière d'habitabilité).

Les cinq besoins non satisfaits qui ont dû être exclus de cette mesure sont les indicateurs correspondant à la dimension « réseaux sociaux et cohésion sociale », ainsi que les besoins non satisfaits concernant « l'habitabilité » et « l'environnement » qui relèvent de la dimension « logement et environnement ». Compte tenu de ce qui précède, la mesure synthétique de la pauvreté multidimensionnelle n'est pas disponible pour l'année 2020. Toutefois, les données obtenues permettent d'analyser les dix les besoins non satisfaits qui, pour leur part, ont été mesurées, ce qui constitue un apport important pour orienter les décisions de politiques publiques, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire. Une analyse de ces besoins non satisfaits figure dans le document intitulé « Análisis de Carencias de Pobreza Multidimensional Casen en Pandemia 2020 » (analyse des besoins non satisfaits en matière de pauvreté multidimensionnelle dans le cadre de l'enquête Casen en période de pandémie 2020), élaboré par le Ministère chilien du développement social et de la famille, de concert avec le PNUD.¹⁸

D'autre part, bien que les indicateurs inclus dans la dimension « Réseaux et cohésion sociale » n'aient pas pu être mesurés dans l'enquête « Casen en période de pandémie 2020 », un ensemble d'indicateurs de cette dimension a pu être collecté dans l'enquête complémentaire « Enquête sur le bien-être social », qui est une enquête biphasique du Casen, permettant de compléter les informations obtenues par l'enquête « Casen en période de pandémie 2020 ».

Il convient de noter que le Ministère chilien du développement social et de la famille s'apprête à réaliser, entre novembre 2022 et janvier 2023, l'enquête Casen 2022 qui, si la situation sanitaire le permet, sera réalisée en présentiel auprès des ménages et permettra de calculer et d'actualiser l'IPM du pays.

Enseignements tirés

Certains des aspects à souligner dans le processus d'élaboration de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Chili portent sur l'inclusion constante et le travail intersectoriel. Comme cela a été précédemment exposé en détail, un travail permanent a été réalisé au niveau des ministères, des services publics, des institutions et de la société civile pour l'ensemble du processus qui a abouti à la détermination des indicateurs composant chacune des dimensions prises en compte. En outre, au niveau de la communication, l'IPM a été établi en tant que source d'information complémentaire à la mesure de la pauvreté monétaire, de sorte qu'aujourd'hui le débat sur les questions concernant la pauvreté est alimenté par les deux mesures, ce qui permet de traduire le caractère multidimensionnel du phénomène.

¹⁸ Casen (2020) « Análisis de Carencias de Pobreza Multidimensional Casen en Pandemia 2020 ».

En ce sens, la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Chili a permis d'assurer le suivi et d'avancer dans la réalisation des ODD, en particulier ceux énoncés par la cible 1.2 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui prévoit, « [d]ici à 2030, [de] réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays ». Cet objectif souligne l'importance de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle en fournissant une mesure qui complète et élargit la portée de la mesure de la pauvreté monétaire.

De même, le suivi des besoins non satisfaits se rapportant à chaque dimension permet, d'une part, de disposer d'un examen continu de la réalisation des différents ODD et, d'autre part, d'établir des diagnostics afin que les politiques publiques permettent d'intervenir dans les domaines comportant le plus de besoins non satisfaits. Ainsi, les différents besoins non satisfaits qui constituent les dimensions de l'IPM sont reliés à divers objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

ÉQUATEUR¹⁹



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

L'enquête nationale sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi (ENEMDU), réalisée périodiquement par l'Institut national de la statistique et du recensement (INEC), est utilisée comme source d'informations pour le calcul de la pauvreté multidimensionnelle en Équateur.

Cet indicateur mesure la réalisation des droits au bien-vivre consacrés dans la Constitution de la République, parmi lesquels les plus importants sont l'accès au travail et à la sécurité sociale, à l'eau et à l'alimentation, à la santé, à un environnement sain, à l'habitat et au logement, à l'éducation, à la communication et à l'intégration. En ce sens, la mesure comporte les quatre dimensions ci-après: l'éducation; le travail et la sécurité sociale; la santé, l'eau et l'alimentation; ainsi que l'habitat, le logement et un environnement sain, et sur cette base, il est mis au point 12 indicateurs qui sont pondérés en vue du calcul de l'indice. Ainsi, une personne est considérée comme pauvre lorsqu'elle présente des besoins insatisfaits pour au moins 4 indicateurs. De même, une personne est considérée comme extrêmement pauvre si elle subit une privation pour au moins 6 indicateurs.²⁰

Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle en Équateur est mesurée selon la structure établie par l'Institut national de la statistique et du recensement (INEC), en s'appuyant sur des données historiques disponibles depuis 2009, lesquelles sont publiées périodiquement par la revue de l'INEC sur les statistiques et la méthodologie .

En Équateur, la réalisation de ces mesures repose sur la mise en œuvre de la méthode Alkire Foster (AF), qui permet d'évaluer de manière simultanée les différentes privations ou atteintes aux droits auxquelles sont confrontés les ménages équatoriens. Comme pour la mesure monétaire, la méthodologie multidimensionnelle

nécessite des informations ventilées au niveau des individus ou des ménages, la source utilisée en Équateur étant donc, depuis 2009, l'enquête nationale sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi (ENEMDU). Comme toute mesure de la pauvreté, la méthode AF aborde le problème de l'identification et de l'agrégation.²¹ Afin d'identifier les personnes confrontées à la pauvreté multidimensionnelle, un critère de seuil double est appliqué en deux étapes. À la première étape, un ensemble d'indicateurs sont mis au point et un seuil de privation est fixé pour chaque indicateur.

À la seconde étape, un seuil est défini pour déterminer le nombre de privations requis pour qu'une personne soit identifiée comme pauvre. Enfin, pour obtenir une mesure agrégée, la méthode se base sur la famille d'indicateurs FGT²² (Foster, Greer et Thorbecke) appliquée au contexte multidimensionnel.²³ L'application de la méthode AF pour l'Équateur consiste à élaborer un ensemble d'indicateurs qui reflètent les droits des personnes au bien-vivre. Pour chaque indicateur, une pondération ou importance relative et un seuil de privation sont fixés. Les personnes dont les droits sont affectés seront identifiées comme subissant une privation pour l'indicateur spécifique.

En outre, s'il existe dans le ménage au moins une personne subissant une privation, le ménage est à son tour identifié comme souffrant d'une privation. Ensuite, toutes les personnes souffrant d'un certain nombre de privations pondérées sont identifiées comme pauvres multidimensionnels, le ménage étant ainsi l'unité d'identification. Enfin, dans la phase d'agrégation, des indicateurs similaires à ceux utilisés dans les mesures de la pauvreté monétaire ou de consommation sont établis, tels que le taux d'incidence FGT (0), l'écart FGT (1) et la sévérité FGT.

¹⁹ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Ministère de l'inclusion économique et sociale de l'Équateur.

²⁰ Boletín ODS Ecuador. « Pobreza multidimensional ».

²¹ Sen, A. K. (1976) Poverty : an ordinal approach to measurement. *Econometrica*, Journal of the Econometric Society, 219-231.

²² Foster, J., Greer, J. et Thorbecke, E. (1984) A class of decomposable poverty measures. *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, 761-766.

²³ Sen, A. K. et Foster, J. (1997) *On Economic Inequality : with a substantial annex 'after a Quarter Century'*. Clarendon Press, Oxford.

Contrairement aux mesures unidimensionnelles, la méthode AF corrige la pauvreté en fonction de son intensité. Le taux d'incidence corrigé de l'intensité de la pauvreté est dérivé de l'IPM.²⁴

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

La mesure de l'IPM basée sur méthodologie de l'INEC articule les résultats obtenus à partir des dimensions considérées, celles-ci constituant les principaux axes dans lesquels est évaluée l'atteinte aux droits des personnes. L'indice appliqué en Équateur en regroupe quatre : i) l'éducation, ii) le travail et la sécurité sociale, iii) la santé, l'eau et l'alimentation, ainsi que iv) l'habitat, le logement et un environnement sain. Les dimensions établies se fondent sur l'interprétation statistique du deuxième chapitre du « bien-vivre » dans la Constitution nationale (articles 12 à 34), qui permet d'établir la privation du droit dans chaque domaine et de l'associer à l'information statistique existante pour obtenir une convergence entre la privation conceptuelle et l'indicateur mis au point.²⁵

La méthodologie appliquée par l'INEC pour la mise au point de l'IPM de l'Équateur permet au pays d'obtenir des données qui caractérisent la pauvreté et l'extrême pauvreté à partir de la reconnaissance des variables de bien-être complétée par la mesure monétaire de la pauvreté. Selon cette approche, la pauvreté multidimensionnelle peut être analysée comme la privation de l'exercice des droits de la personne établis dans la Constitution et permet de prendre des décisions de politique publique en vue de la prestation de services.

Ainsi, les données fournies par les mesures de la pauvreté multidimensionnelle en Équateur ont été essentielles pour prendre des décisions affirmées en matière de politique publique. L'un des avantages d'obtenir des données sur les ménages - plutôt que sur les individus - pour six indicateurs sur les douze retenus pour l'IPM a été la possibilité d'évaluer la solidarité au sein du ménage et, conformément à l'approche des politiques sociales, de prendre en compte ces données dans la mise en œuvre d'interventions et de programmes multiples tels que le « Bono de Desarrollo Humano » (prime de développement humain).

L'analyse de la pauvreté permet de concentrer l'attention sur les groupes prioritaires et donc d'être plus efficace dans les réponses, en tenant compte des facteurs de risque pour la population la plus vulnérable en Équateur. En ce sens, il est essentiel, par exemple, en ce qui concerne les personnes handicapées, de privilégier et de produire des données sur le développement de compétences douces et de compétence techniques, ainsi que sur l'alimentation, la santé, l'éducation, entre autres facteurs qui limitent la capacité des individus à mener une vie digne.

De cette manière, l'analyse multidimensionnelle permet de connaître le nombre de besoins non satisfaits dont les ménages souffrent simultanément, présentant ainsi une vue d'ensemble de la question. Cela permet d'établir dans les plans d'action annuels de l'État la contribution de chaque organe gouvernemental à la réduction de la pauvreté, des inégalités et de la discrimination.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

En ce qui concerne l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la production et la disponibilité des données pour certaines opérations statistiques, des pauses ou des ruptures ont été identifiées dans les séries historiques de certains indicateurs, lesquelles sont associées au changement des méthodes de collecte et de saisie des données et à la fermeture des institutions, des organisations et des entreprises, ce qui a limité l'accès aux sources d'information et a entravé la mesure des phénomènes analysés.

La pandémie a eu une forte incidence sur la pauvreté multidimensionnelle, les taux de chômage et de sous-emploi ont augmenté sur le plan national et le pouvoir d'achat des ménages a baissé, en particulier en ce qui concerne l'alimentation, les médicaments et le paiement des services de base. En décembre 2021, les données indiquaient que l'indice de pauvreté multidimensionnelle en Équateur était de 19,7 % au niveau national, de 10,9 % dans les zones urbaines et de 38,4 % dans le secteur rural. À cet égard, l'État équatorien a élaboré diverses stratégies pour soutenir les segments vulnérables de la population et prévenir l'augmentation des effets multiples de la pauvreté. Ainsi, le Ministère de l'inclusion économique et sociale a adapté son soutien et ses

²⁴ INEC, Castillo Añazco, Roberto; Jácome Pérez, Fausto (2022).

²⁵ [INEC, Castillo Añazco, Roberto; Jácome Pérez, Fausto (2022).



prestations aux conditions imposées par la crise sanitaire afin d'assurer la continuité des services disponibles, en établissant des modalités de prise en charge virtuelle et semi-présentielle, qui dans certains cas ont été affectées par le manque de connectivité et d'accès à l'Internet. Les services destinés aux groupes prioritaires ont été maintenus, garantissant ainsi une attention aux personnes en situation d'extrême pauvreté, de pauvreté et de vulnérabilité; les primes de soutien en espèces et en nature, entre autres services, ont été augmentés, et bien qu'ils constituent une avancée significative en matière de politique publique, la difficulté actuelle pour l'État est de refondre et de renforcer les programmes sociaux et les investissements dans des domaines tels que la santé et l'éducation, de manière à réduire la vulnérabilité des couches sociales les plus touchées.

Enseignements tirés

L'IPM de l'Équateur, en tant que méthodologie multidimensionnelle fondée sur l'accès aux droits comme axe d'analyse transversal, permet de mettre en œuvre des interventions qui, dans le cadre de différentes actions gouvernementales, favorisent le changement des programmes portant sur les conditions de vie de la population au moyen de politiques répondant aux ODD et aux besoins de la population.

L'un des avantages à souligner a été la possibilité de disposer de données ventilées par ethnie, handicap, territorialité, genre, entre autres, ce qui permet une

analyse progressive et spécifique des conditions socio-économiques du pays.

Comme pour la mesure monétaire, la méthodologie multidimensionnelle doit pouvoir compter sur des données ventilées au niveau des individus ou des ménages, la source utilisée en Équateur étant donc, depuis 2009, l'Enquête nationale sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi (ENEMDU). Au cours des années 2020 et 2021, l'ENEMDU a mis en œuvre certains changements méthodologiques associés à la taille et à la distribution de l'échantillon retenu, au niveau de représentativité des estimateurs et à la mise au point des facteurs de pondération, ce qui a affecté les possibilités d'effectuer des comparaisons historiques des statistiques officielles.

Compte tenu de ce problème, les actions ci-après ont été mises en œuvre afin de préserver la comparabilité des données :

- ▶ Maintenir le plan d'échantillonnage traditionnel, en normalisant le calcul des facteurs de pondération au niveau de l'unité d'échantillonnage primaire;
- ▶ Recalculer les indicateurs de septembre 2020 à mai 2021;
- ▶ Mettre à jour les projections démographiques en tant que données pour le calcul des facteurs de pondération.²⁶

²⁶ NEC. « Encuesta Nacional de Empleo, Desempleo y Subempleo 2021 (ENEMDU) ». (Enquête nationale sur l'emploi, le chômage et le sous-emploi 2021)

EL SALVADOR²⁷



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

La mesure de la pauvreté multidimensionnelle à El Salvador est encadrée sur le plan juridique par la Loi relative au développement, à la protection et à l'inclusion sociale (LDPS) approuvée en avril 2014. Cette loi reconnaît que la pauvreté affecte diverses dimensions de la vie des personnes, restreint le potentiel de développement de leurs capacités et, par conséquent, limite leurs possibilités de vivre dans la dignité, étant entendu que si un ménage ou une personne se trouve en situation de pauvreté multidimensionnelle, elle est privée de ses droits fondamentaux.

L'organisme chargé de mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans le pays est la Direction générale des statistiques et des recensements (DIGESTYC), en vertu de la loi susmentionnée, et les données sont collectées au moyen de « [l']Enquête à buts multiples sur les ménages » (EHPM), dont la première mesure a été effectuée en 2014, et depuis 2016, elle est réalisée chaque année. À cet égard, il existe un portail pour le suivi des indices et indicateurs de pauvreté multidimensionnelle, qui permet une visualisation graphique des résultats obtenus annuellement au moyen des mesures élaborées par la DIGESTYC.

La mesure de la pauvreté multidimensionnelle complète la mesure de la pauvreté monétaire. Elle prend également en compte d'autres domaines essentiels au développement et au bien-être des personnes, en intégrant cinq dimensions du bien-être : i) l'éducation; ii) les conditions de logement; iii) le travail et la sécurité sociale; iv) la santé, les services de base et la sécurité alimentaire; et v) la qualité de l'habitat. Ces cinq dimensions sont évaluées au moyen des indicateurs de bien-être suivants : 1) absentéisme scolaire; 2) retard scolaire; 3) inadéquation de la prise en charge de la petite enfance; 4) faible niveau d'instruction des adultes; 5) matériaux de toiture inadéquats; 6) matériaux des sols

et des murs inadéquats; 7) entassement; 8) absence de sécurité d'occupation des terres; 9) sous-emploi et instabilité de l'emploi; 10) chômage; 11) manque d'accès à la sécurité sociale; 12) travail des enfants; 13) manque d'accès aux services de santé; 14) manque d'accès à l'eau potable; 15) manque d'accès à l'assainissement; 16) insécurité alimentaire; 17) manque d'espaces publics dédiés aux loisirs; 18) incidence de la criminalité et de la délinquance; 19) restrictions dues à l'insécurité; et 20) exposition aux dommages et risques environnementaux. Ainsi, pour qu'un ménage soit considéré comme souffrant de pauvreté multidimensionnelle, il doit subir des privations dans au moins sept des vingt indicateurs définis.

Le processus d'élaboration et d'application de la méthodologie de la pauvreté multidimensionnelle à El Salvador a consisté en 5 étapes clés :

➔ Première étape : Détermination de l'unité d'analyse et de mesure de la pauvreté

La méthodologie développée adopte la pratique d'usage dans l'analyse des enquêtes, en prenant le ménage comme unité de mesure, à savoir l'unité formée par les personnes partageant le même budget pour l'alimentation et le logement. Bien que la pauvreté ait une incidence sur les besoins et les aspirations des personnes, « l'Enquête à buts multiples sur les ménages », principale source d'information pour l'IPM à El Salvador (IPM-ES), n'est pas conçue pour être représentative au niveau individuel et, dans la plupart des cas, les informations sont obtenues de manière fiable au niveau des ménages. La désignation du ménage comme unité d'analyse permet d'examiner la situation des personnes en termes de situations partagées, et de réaliser des analyses au niveau individuel lorsque l'échelle des données le permet, en reconnaissant que ce sont les personnes qui sont titulaires des droits.

²⁷ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Bureau de la Commissaire à la Présidence chargée des opérations et des cabinets ministériels, Présidence d'El Salvador.



➤ Deuxième étape : Sélection des dimensions et des indicateurs de la pauvreté

L'une des décisions les plus importantes dans le processus d'élaboration de la méthodologie de mesure de la pauvreté multidimensionnelle est la sélection des dimensions et des indicateurs qui entrent dans le champ de la mesure. Dans le cas d'El Salvador, cette décision est fondée sur la directive de la Loi relative au développement, à la protection et à l'inclusion sociale (LDPS), qui établit que pour mesurer la pauvreté, on utilisera au moins les dimensions du revenu par habitant dans le ménage, de l'accès à l'alimentation, à l'éducation, aux services de santé, à l'emploi, à la sécurité sociale, au logement et aux services de base (article 46). D'autre part, elle précise que les indicateurs doivent être en cohérence avec le critère de progressivité et tenir compte des meilleures pratiques internationales en la matière (art. 43), raison pour laquelle les expériences du Mexique et de la Colombie, entre autres, ont été examinées. Outre les facteurs à caractère normatif, des critères techniques liés à la disponibilité effective des données annuelles au niveau des ménages ont également été pris en compte, ainsi que les avis exprimés dans le cadre d'un processus consultatif impliquant différents secteurs (gouvernement, milieux universitaires, organismes de coopération, services référents en matière de politique sociale, responsables communautaires, utilisateurs et producteurs d'informations statistiques, entre autres).

L'une des particularités du processus de sélection des dimensions et des indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle à El Salvador a été la prise en compte des opinions et des perceptions des personnes vivant dans la pauvreté. À cette fin, une recherche qualitative a été menée sur l'ensemble du territoire national²⁸ par le biais de groupes cibles, qui ont permis d'identifier, entre autres, comment les personnes vivant en situation de pauvreté définissent leur situation, et quelles sont les principales privations auxquelles elles sont confrontées. Compte tenu de ce qui précède, l'indice de pauvreté multidimensionnelle au Salvador (IPM-ES) a défini les cinq dimensions à incorporer, telles que susmentionnées. Une fois les dimensions sélectionnées, les indicateurs correspondants ont été établis pour mesurer objectivement l'évolution de chaque dimension dans le temps. Les indicateurs

²⁸ PNUD (2015) « Informe Anual PNUD El Salvador 2014 ». Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Bureau de la Commissaire à la Présidence chargée des opérations et des cabinets ministériels, Présidence d'El Salvador.

devaient provenir de la même source d'information (en l'occurrence, l'Enquête à buts multiples sur les ménages - EHPM)), contribuer à la robustesse des différentes mesures de la pauvreté (incidence, intensité et IPM-ES), rester pertinents en ce qui concerne les dimensions et les approches fondées sur les droits et le cycle de vie, et faciliter la comparabilité entre les groupes de population et entre les périodes.

➔ **Troisième étape: Établissement de seuils de privation pour chaque indicateur**

Le seuil de privation établit la valeur de référence permettant de déterminer si une personne ou un ménage présente ou non des besoins non satisfaits pour un indicateur. La définition des seuils pour l'IPM-ES a pris en compte deux approches : i) l'approche fondée sur les droits, qui exige des valeurs minimales compatibles avec celles établies dans la législation nationale ; et ii) l'approche fondée sur les capacités, qui implique que les seuils établis permettent de distinguer des niveaux de réalisation pour atteindre un niveau de vie digne, en fonction du contexte salvadorien. Afin de définir les seuils, les organes consultatifs ont mené des processus consultatifs laborieux, qui se sont appuyés sur la réglementation en vigueur à El Salvador, la bibliographie disponible sur le sujet, ainsi que les expériences internationales de référence. Contrairement aux autres instruments de planification et de ciblage de la pauvreté élaborés précédemment à El Salvador, les seuils établis pour déterminer l'existence de privations ne font pas de distinction entre les ménages urbains et ruraux. Cette approche a constitué un saut qualitatif important dans la mesure de la pauvreté, dans la mesure où elle reconnaît qu'il ne devrait y avoir aucune discrimination en ce qui concerne les normes de qualité de vie associées à des droits qui devraient être universels.

➔ **Quatrième étape : Agrégation des privations dans des indicateurs individuels au niveau des ménages**

Certains des indicateurs incorporés traitent de la situation au niveau du ménage (comme ceux relatifs aux conditions de logement, à la qualité de l'habitat et à l'accès aux services de base), tandis que d'autres concernent des attributs individuels et se réfèrent à la situation d'une ou de plusieurs personnes dans le ménage (c'est le cas des indicateurs se référant aux dimensions de l'éducation, du travail et de la sécurité sociale). Étant donné que le ménage a été défini

comme l'unité d'analyse pour la mesure de la pauvreté multidimensionnelle à El Salvador, les indicateurs individuels doivent être agrégés par ménage. En ce sens, avant de déterminer si un ménage souffre de la pauvreté multidimensionnelle, il convient de déterminer combien de personnes dans le ménage subissent des privations pour les indicateurs retenus. Pour réaliser ce processus d'agrégation, El Salvador a défini qu'un ménage est considéré comme souffrant de privations pour un indicateur si au moins un de ses membres signale une privation pour cet indicateur.

➔ **Cinquième étape : Comptage des privations au niveau du ménage**

Pour établir les mesures de la pauvreté multidimensionnelle et déterminer si un ménage souffre de la pauvreté multidimensionnelle, il est procédé au comptage des privations identifiées dans chaque ménage. Selon la méthode Alkire-Foster (AF), une fois les dimensions, les indicateurs, les pondérations et les seuils définis, les indicateurs sont convertis pour ne prendre qu'une de deux valeurs : zéro (0), indiquant que le seuil est dépassé et qu'il n'y a donc pas de privation; et un (1), indiquant qu'il existe une privation. Cependant, il n'existe pas de méthode unique pour réaliser le comptage des privations. En fait, la méthodologie Alkire-Foster propose différentes stratégies parmi lesquelles El Salvador - suivant l'expérience mexicaine (CONEVAL) - a adopté la suivante : élaborer une agrégation intermédiaire pour identifier des privations dans chaque dimension et ensuite agréger le nombre de dimensions indiquant une privation.

Ainsi, la mesure de la pauvreté multidimensionnelle à El Salvador prend en compte trois outils de calcul:

- ➊ **Incidence ou taux de pauvreté multidimensionnelle (H)** : pourcentage de ménages souffrant de 7 privations ou plus (considérés comme pauvres multidimensionnels);
- ➋ **Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)** : proportion de privations auxquelles sont confrontés, en moyenne, les ménages qui sont pauvres multidimensionnels;
- ➌ **Indice de pauvreté multidimensionnelle** : indice qui reflète la proportion de privations subies par les personnes en situation de pauvreté, par rapport à l'ensemble des privations qu'elles pourraient subir. Cet indice est obtenu en multipliant l'incidence de la pauvreté (H) par l'intensité de la pauvreté (A).

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : enseignements tirés

La mesure multidimensionnelle de la pauvreté nous permet d'élargir la vision de la pauvreté, en comprenant qu'il n'est pas possible de l'évaluer uniquement sur la base de l'évolution des revenus. Afin de garantir les droits humains fondamentaux de la population, il est nécessaire de comprendre et de satisfaire, de manière intégrale, les besoins liés aux dimensions qui entrent en compte dans le bien-être. Cette mesure a permis à El Salvador d'identifier concrètement des inégalités selon chaque dimension, dans des zones géographiques ou des groupes de population confrontés à la plus grande vulnérabilité, et ce faisant, de prioriser les ressources et les efforts pour réduire les écarts, notamment les causes structurelles de l'inégalité.

L'une des pratiques à souligner dans l'expérience de l'application de l'IPM-ES a été la collecte régulière et périodique des données nécessaires à son calcul, obtenues principalement au moyen de « l'Enquête à buts multiples sur les ménages (EHPM) ». Cette enquête comprend plusieurs des indicateurs pris en compte dans l'IPM, raison pour laquelle il était pratique d'ajouter un questionnaire afin de collecter des données pour les indicateurs spécifiques à l'indice, et l'obtention d'une grande partie des données par le biais de l'enquête permanente a permis de mesurer la pauvreté multidimensionnelle de manière ininterrompue. Lors de la sélection des dimensions à inclure dans l'IPM-ES, on a veillé tout particulièrement à ce que la grande majorité d'entre elles soient couvertes par l'EHPM.

La mesure multidimensionnelle de la pauvreté permet d'entreprendre une analyse élargie des déterminants structurels de la pauvreté et d'orienter plus efficacement l'élaboration des politiques publiques pour la surmonter. Comme résultat positif de la mise en œuvre de cette mesure dans le pays, il convient de souligner la possibilité de déterminer les écarts de pauvreté multidimensionnelle par région et par département lorsqu'il s'agit des ménages, et par sexe, région et département lorsqu'il s'agit des personnes.

Disposer de cette mesure a permis de s'appuyer sur ses résultats en vue de l'élaboration de politiques sociales telles que la stratégie d'élimination de la pauvreté qui a été mise en œuvre à El Salvador depuis 2016 jusqu'à ce jour, avec une incidence directe sur les indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle dans le pays.

En outre, les mesures de la pauvreté multidimensionnelle ont été utiles pour assurer le suivi et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

Durant la période de la pandémie de COVID-19, El Salvador a pu maintenir la collecte des données nécessaires à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle en apportant certains ajustements à la méthodologie de collecte des données en raison des restrictions à la mobilité, et pourrait revenir à la modalité initiale en 2021.

La situation d'urgence provoquée par le COVID-19 a incité le Gouvernement salvadorien à accélérer l'adoption de mesures de riposte, dans le but de répondre aux nouveaux besoins découlant de la pandémie, ainsi que d'endiguer les niveaux de la pauvreté dans ses multiples dimensions. Dans le cadre de divers efforts de coordination interinstitutionnelle, une stratégie de protection sociale adaptée à la situation a été déployée en temps utile, notamment en prenant les mesures ci-après :

→ Protection sociale et protection des revenus des ménages :

il a été procédé au transfert en espèces le plus vaste et le plus substantiel de l'histoire du pays, une intervention qui apporté une contribution financière aux familles et a freiné la propagation des infections de COVID-19.

→ Sécurité alimentaire :

des colis alimentaires ont été livrés dans tout le pays pour atténuer les conséquences de la suspension de l'activité économique, qui a touché le plus durement les secteurs à faible revenu; des colis de produits agricoles contenant des céréales de base ont été fournis et un soutien continu a été apporté à la production nationale dans les secteurs de l'élevage, de la pisciculture et de l'aviculture.

→ Redressement économique :

suspension du paiement de services de base, octroi de facilités fiscales pour les produits alimentaires et les produits d'hygiène/désinfection, flexibilités pour le paiement des impôts et crédits aux entreprises,

soutien au financement de la production pour les MPME.

➔ **Santé :**

achat de fournitures, de médicaments, et recrutement de personnel sans précédent; deux hôpitaux ont été construits et des espaces du réseau hospitalier du pays ont été réadaptés;

➔ **Éducation :**

amélioration des infrastructures des établissements d'enseignement et dynamisation de la stratégie d'innovation et d'accès aux ressources technologiques afin de réduire la fracture numérique, notamment dans les zones les plus vulnérables du pays (1,2 million d'ordinateurs/tablettes ont été livrés aux élèves/étudiants du système public).

El Salvador surveille actuellement l'incidence de la pandémie sur les différentes dimensions du bien-être, en ce qui concerne principalement les indicateurs concernant l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire, dans le but de déployer des interventions prioritaires dans ces domaines pour atténuer les effets de la crise.

GUATEMALA²⁹



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle au Guatemala est mesurée au moyen de l'IPM, mis au point selon la méthode Alkire-Foster. Cet outil a été créé avec l'accompagnement de l'OPHI et la participation des organismes des Nations Unies présents dans le pays (PNUD, UNICEF, PAM), parmi d'autres institutions de coopération (UE, OEA). En 2019, sa création et sa structure (dimensions et indicateurs incorporés) ont été formalisées au moyen du Décret gouvernemental 230-2019.

L'IPM-Gt a été formulé dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et sa mise au point a été alignée sur le processus de liaison entre les ODD et le plan de développement national, qui a abouti aux priorités nationales en matière de développement. L'IPM-Gt sera, à son tour, l'indicateur de suivi de la cible 1.2 de l'ODD 1 sur la réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions, et il constituera l'élément selon lequel seront définies, au niveau national, les formes de pauvreté mentionnées dans ladite cible.

Dans la sphère publique, la mesure de la pauvreté multidimensionnelle s'effectue spécifiquement au moyen de cet indice, mais il existe, entre autres, d'autres mesures complémentaires telles que l'indice de développement humain, l'indice de progrès social, qui ont été mises au point et appliquées en coordination avec des organisations non gouvernementales et internationales. Il convient de mentionner que la plupart des indices utilisent les mêmes sources d'information officielles (recensements, enquêtes, registres administratifs), de sorte que leur mise à jour dépend également de celle de ces sources.

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

L'IPM-Gt contribue à la formulation des politiques publiques en permettant, entre autres, de coordonner et d'étayer de manière empirique les interventions dans les territoires prioritaires, d'estimer les ménages considérés comme souffrant de privations et leur ciblage en raison de la pauvreté multidimensionnelle, et de géolocaliser les ménages par cartographie numérique.

Le Guatemala utilise actuellement des indicateurs de l'IPM-Gt dans la formulation et la mise à jour de diverses politiques publiques, notamment les efforts de mise à jour des politiques suivantes :

➔ Politique nationale de la jeunesse 2022-2032 :

cette politique inclut, parmi les indicateurs qu'elle prend en compte, des données sur les privations et les différences y afférentes au sein de la population jeune. L'IPM-Gt sera utilisé pour analyser les résultats de cette politique pour les mesures futures.

➔ Politique de développement social et population :

dans le cadre de la mise à jour de cette politique, il est proposé d'y inclure les incidences censurées et brutes,³⁰ en tant qu'outils de suivi des composantes de la politique, ainsi que l'évolution de l'IPM-Gt en tant qu'indicateur de l'efficacité globale de la politique.

➔ Registre social des ménages sensible à la dimension de genre (RSH-sg) :

l'IPM-Gt est mis en œuvre par le biais du RSH-sg pour la saisie de données dans les recensements municipaux, ce qui permet d'élaborer des profils au niveau des ménages, en vue de la coordination des programmes sociaux par le biais d'une orientation mutuelle, en mettant l'accent sur l'attention portée aux privations dans le cadre d'une approche multidimensionnelle.

Domaines de réussite

- La mise au point de l'IPM-Gt a bénéficié d'un accompagnement de haut niveau;

²⁹ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par la Direction de l'évaluation et du contrôle, Vice-Ministère des politiques, de la planification et de l'évaluation, Ministère du développement social du Guatemala.

³⁰ Pour de plus amples informations sur la différence entre les incidences censurées et brutes de privation, vous pouvez consulter l'adresse suivante : <https://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/Formulas-del-Metodo-AF.pdf?7ff332>

- ▶ L'IPM-Gt a reçu l'approbation du Président et a été officialisé au niveau national.

Pratiques prometteuses

- ▶ Une bonne pratique qui peut être envisagée dans le cadre de la formulation des IPM dans d'autres pays consiste à lier la définition des dimensions et des indicateurs à d'autres processus de planification et d'élaboration des politiques de développement. Dans le cas du Guatemala, la définition de l'IPM-Gt a coïncidé avec des efforts déployés pour harmoniser le plan de développement national intitulé « K'atun, Nuestra Guatemala 2032 » avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Ce lien a abouti, par le biais d'une analyse qualitative des nœuds critiques, à un programme de priorités nationales en matière de développement, à partir duquel des cibles stratégiques en matière de développement ont été formulées. Ces cibles, traduites en seuils, ont été prises en compte dans les seuils de privation, qui ont à leur tour été traduits en indicateurs constituant les dimensions de l'IPM-Gt;
- ▶ Cela signifie que l'IPM-Gt est lié à des priorités, qui obéissent elles-mêmes au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce qui lui confère une solidité en raison de son lien à moyen et long terme avec un programme d'action mondial.

Enseignements tirés

- ▶ La formulation des IPM nationaux devra tenir compte du cycle politique afin de faire coïncider leur mise au point et leur lancement avec des conjonctures politiques favorables et d'éviter les situations qui pourraient compromettre la mise en œuvre et l'utilisation des mesures multidimensionnelles dans le cadre d'un changement d'administration.
- ▶ Dans le cas du Guatemala, il a été essentiel de pouvoir compter sur l'expertise de la coopération technique internationale en la matière afin de mettre en relief la pertinence de cette question pour le pays et de concrétiser sa création.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

Les effets de la pandémie de COVID-19 n'ont pas eu d'incidence directe sur la mesure de la pauvreté au Guatemala, mais ils ont rendu difficile l'exploitation des données complémentaires disponibles pour cibler les

efforts. Par exemple, pour la mise en œuvre du « Bono Familia » (transferts monétaires massifs au cours de l'année 2020 visant à injecter des ressources dans les ménages dans le contexte du confinement), les informations administratives sur la consommation d'électricité (seuil de consommation de 200kW/h par mois à partir de février 2020) ont été mis à profit pour cibler au mieux les transferts (en prenant en compte tous les ménages disposant de l'électricité et la possibilité d'inclure les ménages n'ayant pas accès au service, et en mettant en œuvre certains instruments de collecte d'informations par le biais de visites à domicile). L'objectif était de réduire les erreurs concernant les ménages inclus (à savoir, accorder des transferts aux ménages ayant un niveau élevé de consommation et de revenus), en optimisant la mise en œuvre de la prestation par l'utilisation des informations disponibles, et en réduisant les efforts supplémentaires. Ces pratiques élargissent l'utilisation des informations dans les efforts déployés en vue du ciblage, en tirant parti des données disponibles. Les États produisent des données relatives à leur population, et le fait de savoir que ces informations existent, même si elles sont imparfaites, permet d'utiliser un critère approximatif pour identifier – comme dans le cas présent – les ménages ayant un niveau socio-économique plus élevé, cette démarche étant une innovation dont on peut tirer des enseignements pour l'avenir.

L'État guatémaltèque a mis en œuvre une série de stratégies pour combattre la pauvreté pendant la pandémie de COVID-19 et pour contribuer à la réduction de ses multiples dimensions, stratégies au nombre desquelles figurent les suivantes :

➔ « Bono Familia » :

transferts en espèces aux ménages sélectionnés selon un critère administratif (consommation d'énergie électrique inférieure à 200kWh en février 2020), et ménages ciblés sans accès à l'électricité, par le biais du recensement de communautés identifiées par cartographie de la pauvreté (recensement de la population 2018). Ainsi, 2,5 millions de ménages ayant accès à l'électricité et plus de 140 000 ménages sans accès à l'électricité ont bénéficié de la prestation.

➔ Assistance alimentaire :

avec le soutien du Programme alimentaire mondial (PAM), des denrées alimentaires ont été distribuées dans tout le pays à des familles identifiées dans les zones urbaines et rurales du pays.

➔ **Soutien au commerce populaire :**

transferts en espèces aux commerçants identifiés par les autorités locales, qui ont fournis des listes certifiées contenant des informations sur les petits commerçants affectés par les confinements.



JAMAÏQUE ³¹



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

La Jamaïque est en train d'élaborer un IPM, complémentaire à la mesure de la pauvreté basée sur la consommation. Cet IPM permettra d'identifier et de quantifier différents domaines de privation, améliorant ainsi le processus de ciblage des politiques publiques en matière de lutte contre la pauvreté et tenant compte de l'hétérogénéité des dimensions qui constituent des aspects de cette problématique sociale.

Le processus d'élaboration de l'IPM en Jamaïque a été rendu possible par le financement de la Banque de développement des Caraïbes et le soutien technique de l'OPHI, qui a fourni des conseils sur la méthodologie élaborée par Alkire-Foster. Deux cadres clés sont prévues pour son élaboration : 1) Des discussions collectives menées par des groupes cibles à l'échelle de l'île et 2) L'élaboration de l'indice et sa validation. L'achèvement du projet est prévu pour juin 2023.

La Jamaïque considère la pauvreté en tant que problématique de développement qui, outre les aspects monétaires ou relatifs aux revenus, comporte d'autres dimensions transversales. Comme cela a été mentionné, le pays utilise une mesure absolue de la pauvreté (complémentaire à la mesure multidimensionnelle) représentée par un seuil de pauvreté établi sur la base du niveau de consommation (consommation nécessaire pour maintenir un niveau de vie acceptable au coût le plus bas possible). En outre, un seuil de pauvreté alimentaire est défini, pour lequel le panier alimentaire de base est pris en compte. Ce seuil est défini par le besoin calorique minimum recommandé pour subvenir aux besoins d'une famille moyenne de cinq personnes (deux adultes et trois enfants).

Les personnes dont la consommation se situe en deçà du seuil de pauvreté sont considérées comme vivant en situation de pauvreté absolue, tandis que celles dont la consommation est inférieure au seuil de pauvreté alimentaire sont considérées comme étant en situation d'extrême pauvreté. Parmi eux, le pays accorde une attention particulière aux groupes de population les plus vulnérables - qui sont exposés, de manière différentielle, aux conditions de pauvreté - enfants et jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, sans-abri. En outre, les personnes vivant dans les zones rurales de la Jamaïque sont confrontées à des besoins non satisfaits plus importants, ce qui se traduit par des niveaux de pauvreté plus élevés. Selon les estimations de l'OPHI, les privations en matière de nutrition, d'années de scolarisation, de fréquentation scolaire, de combustible de cuisson, d'assainissement, d'eau potable, d'électricité, de logement et de biens sont nettement plus importantes dans les zones rurales que dans les zones urbaines.³²

Le Rapport sur le développement humain 2020 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) indique qu'en 2014, 4,7 % de la population jamaïcaine vivait en situation de pauvreté multidimensionnelle et 6,4 % était vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle.³³

³¹ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par l'Institut jamaïcain de planification dans le cadre de sa participation à l'atelier portant sur les indices de pauvreté multidimensionnelle, bonnes pratiques et enseignements tirés dans les Amériques et incidence de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté, lequel a été

³² organisé par le Groupe de travail 1 de la Commission interaméricaine de développement social, CIDES, OEA (avril 2022).

³³ Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) (2021) « Global MPI Country Briefing 2021: Jamaica (Latin America and the Caribbean) ». https://ophi.org.uk/wp-content/uploads/CB_JAM_2021.pdf

Programme des Nations unies pour le développement (2020) « La prochaine frontière : Le développement humain et l'Anthropocène ». [1] Programme des Nations unies pour le développement (2020) « La prochaine frontière » :



Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

Le Gouvernement jamaïcain dispose d'un cadre d'action intitulé « Vision 2030 Jamaica - National Development Plan » (La Jamaïque à l'horizon 2030 - Un plan de développement national),³⁴ qui est le premier plan de développement stratégique à long terme, couvrant une période de 21 ans, de 2009 à 2030. Le plan a été aligné sur les ODD.

La stratégie nationale du plan de développement est composée de quatre objectifs principaux et de 15 résultats escomptés. Les quatre objectifs nationaux sont les suivants : 1) les Jamaïcains ont les moyens de réaliser leur plein potentiel; 2) la société jamaïcaine est sûre, cohésive et juste; 3) l'économie de la Jamaïque est prospère; et 4) la Jamaïque dispose d'un environnement naturel sain.

En ce qui concerne la situation nationale en matière de pauvreté, le résultat 3 du plan intitulé « Effective Social Protection » (protection sociale efficace), vise à intégrer les questions de vulnérabilité dans toutes les politiques publiques et à multiplier les possibilités permettant aux personnes vivant dans la pauvreté de développer des moyens de subsistance durables.

La politique nationale sur la pauvreté (NPP, selon le sigle en anglais) et le programme national de réduction de la pauvreté (NPRP, selon le sigle en anglais) visent à éradiquer l'extrême pauvreté d'ici à 2022 (considérée comme inférieure à 3,0 %) ³⁵ et à réduire la prévalence nationale de la pauvreté à moins de 10,0 % d'ici 2030. Cet objectif est défini dans le plan de développement stratégique national selon une approche intégrale :

- décrit la priorité accordée par le gouvernement aux questions de pauvreté;
- énonce les principes, stratégies et approches clés de la réduction de la pauvreté;
- établit les responsabilités pour la coordination du programme national de réduction de la pauvreté;
- favorise une meilleure coordination, intégration, collaboration et efficacité en ce qui concerne les programmes de réduction de la pauvreté;

- établit un mécanisme efficace pour influencer positivement et directement la prévalence de la pauvreté;
- identifie les domaines d'intervention clés et les groupes de population à privilégier;
- plaide en faveur de la nécessité de mobiliser des ressources pour les programmes de lutte contre la pauvreté;
- fournit et garantit une approche structurée et coordonnée du suivi et de l'évaluation des interventions en vue de la réduction de la pauvreté.

Les principes directeurs énoncés dans la politique nationale sur la pauvreté (NPP) et le programme national de réduction de la pauvreté (NPRP) ont été élaborés en tenant compte de huit principes de base pour le renforcement des capacités des individus, des ménages et des communautés. Ces principes sont résumés ainsi qu'il suit : 1) le respect des droits de la personne; 2) le développement inclusif et participatif; 3) la prospérité partagée; 4) l'autonomisation et la responsabilité personnelle; 5) l'accès équitable aux biens et services de base; 6) le suivi et l'évaluation fondés sur des données probantes; 7) la transparence et la responsabilité; et 8) l'approche du développement durable.

Selon la politique nationale sur la pauvreté (NPP) et le programme national de réduction de la pauvreté (NPRP) lancés par le Gouvernement de la Jamaïque en 2017, la prévalence de la pauvreté dans le pays a été systématiquement plus élevée dans les zones rurales. Bien que les efforts de lutte contre la pauvreté dans le pays aient été principalement déployés par l'État, il existe une multitude d'initiatives promues par des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile qui œuvrent de concert avec les organismes publics compétents.

Le Gouvernement jamaïcain s'emploie de manière résolue à tenir son engagement d'éliminer l'extrême pauvreté et de réduire la pauvreté au niveau national à moins de 10 % d'ici à 2030. Le NPRP fournit une approche coordonnée et systématique pour la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, en évitant les chevauchements des efforts et en comblant les écarts en matière de couverture, en améliorant le suivi, l'évaluation et la reddition des comptes, et en renforçant la coopération.

³⁴ Institut jamaïcain de planification (2020) « Vision 2030 Jamaïque : Un plan de développement national ». <https://www.vision2030.gov.jm/wp-content/uploads/sites/2/2021/04/vision-2030-jamaica-national-development-plan-1.pdf>

³⁵ Institut jamaïcain de planification (2017) National Policy on Poverty and National Poverty Reduction Programme. [Instituto de Planificación de Jamaica \(2017\) National Policy on Poverty and National Poverty Reduction Programme. https://www.pioj.gov.jm/policies/national-policy-on-poverty-and-the-poverty-reduction-programme/](https://www.pioj.gov.jm/policies/national-policy-on-poverty-and-the-poverty-reduction-programme/)

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

La Jamaïque a été fortement touchée par les conséquences de la pandémie de COVID-19. Le PIB a été négativement affecté et la perte d'emplois a entraîné une baisse des revenus disponibles, ce qui a probablement conduit à une augmentation des niveaux de pauvreté pendant les périodes de plus grande incidence. Les effets de la pandémie sur les industries de services ont été plus graves, comme en témoigne l'impact sur le secteur du tourisme, une source précieuse d'emplois, de recettes publiques et de devises étrangères dans l'économie nationale. Les données du Ministère du tourisme indiquent qu'au moins 50 000 employés du secteur du tourisme ont été licenciés, un impact qui est probablement encore plus important si l'on prend en compte le secteur informel.

Face à une telle situation, le Gouvernement jamaïcain a entrepris de nombreuses interventions afin d'atténuer l'impact de la pandémie de COVID-19. Ces mesures comprennent des réductions de la charge fiscale pesant sur les particuliers et les entreprises, ainsi qu'un soutien sous forme de transferts en espèces aux acteurs en situation de vulnérabilité (entreprises, étudiants, personnes âgées et sans-abri). Dans le cadre du programme national de réduction de la pauvreté (PNRP), les institutions et organismes ont adapté leurs programmes pour répondre aux besoins nouveaux et croissants de la population (augmentation des prestations en espèces, gammes de soins psychosociaux, entre autres services publics).

Les mesures de réponse mises en œuvre comprenaient le lancement du programme intitulé « COVID-19 Allocation of Resources for Employees (CARE) » - (Affectation de ressources aux employés pour la lutte contre la COVID-19) pour venir en aide aux travailleurs et aux entreprises pendant la pandémie.³⁶ CARE est un programme de transfert en espèces temporaire aux particuliers et aux entreprises visant à atténuer les effets économiques de la COVID-19, qui est considéré comme une étape importante, en particulier pour les personnes les plus exposées au risque social.

La mise en œuvre de ces programmes a stimulé, et continue de stimuler, la reprise tant sur le marché du travail que dans l'économie, et une reprise complète est attendue pour l'année budgétaire 2023-24.

³⁶ General Audit Department (2020): « Audit of the COVID-19 Allocation of Resources for Employees (CARE) » (Inspection générale des finances : audit du programme d'affectation de ressources aux employés pour la lutte contre la COVID-19.)

MEXIQUE³⁷



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

La Loi générale pour le développement social (LGDS), approuvée à l'unanimité par toutes les forces politiques du pays et promulguée en 2004, a permis de créer CONEVAL et il a été établi que ce conseil établirait les directives et les critères pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté au Mexique. Elle a également établi la périodicité de la réalisation et de la publication de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle, qui doit être effectuée tous les deux ans au niveau des États et au niveau national, et tous les cinq ans au niveau municipal. Outre le revenu, la LGDS prend en compte l'accès à 6 droits sociaux fondamentaux, pour estimer la situation de pauvreté dans le pays.

Pour donner suite à son mandat, de 2007 à 2010, le CONEVAL s'est donné pour tâche de formuler et de préciser les directives pour l'établissement de ces mesures, aboutissant à la publication en 2010 des directives et des critères pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté (directives de 2010), auxquelles est annexé un document technique clé relative à la méthodologie pour la mesure multidimensionnelle de la pauvreté au Mexique.³⁸ L'évolution de la pauvreté au cours de la période 2008-2018 a été calculée à l'aide des lignes directrices de 2010, afin d'assurer la comparabilité dans le temps et de disposer de données probantes sur les avancées obtenues et les difficultés persistantes en matière de politique sociale.³⁹

Ainsi, depuis 2004, la LGDS a permis de jeter les bases de la définition et de la mesure de la pauvreté, en précisant que celle-ci doit prendre en compte non seulement le bien-être économique, par le biais du revenu des individus/ménages, mais aussi deux autres domaines fondamentaux : le domaine des droits sociaux et le domaine territorial, conçus pour rendre compte du

contexte relationnel et communautaire.⁴⁰

En ce sens, il est défini qu'(...) une personne se trouve dans une situation de pauvreté multidimensionnelle lorsqu'elle ne se voit pas garantir l'exercice d'au moins un de ses droits pour le développement social, et que ses revenus sont insuffisants pour acquérir les biens et services nécessaires à la satisfaction de ses besoins (...).⁴¹

Plus précisément, la dimension relative aux revenus est établie à partir de deux seuils définis :

1 Seuil de pauvreté monétaire.

Il prend en compte la valeur du panier alimentaire et non alimentaire, par personne et par mois. Il mesure les dépenses destinées à satisfaire les besoins de base en plus de l'apport calorique et énergétique nécessaire : les biens nécessaires difficiles à remplacer, les besoins du ménage en termes de perception et la fréquence de consommation du ménage.⁴²

2 Seuil de pauvreté monétaire absolu.

Il prend en compte la valeur du panier alimentaire, par personne et par mois. Celle-ci est mesurée par le biais de produits alimentaires figurant dans 37 rubriques génériques et cotés dans 46 villes du pays, sur la base de la fréquence de consommation, du pourcentage des dépenses par rapport au revenu total, de la pondération par le pourcentage des dépenses et la fréquence de consommation, et de la mise à jour de l'indice national des prix à la consommation (INPC) par produit.

Le « seuil de pauvreté monétaire » et le « seuil de pauvreté monétaire absolu » sont calculés différemment pour les secteurs ruraux et urbains (mettant ainsi en évidence un coût plus élevé du panier alimentaire et non

³⁷ Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Secrétariat mexicain au bien-être et le Conseil national d'évaluation des politiques de développement social (CONEVAL).

³⁸ CONEVAL « Metodología para la medición multidimensional de la pobreza en México ». (Méthodologie pour la mesure multidimensionnelle de la pauvreté au Mexique).

³⁹ CONEVAL « 10 años de medición de pobreza en México, avances y retos en política social ». (10 ans de mesure de la pauvreté au Mexique, avancées obtenues et difficultés rencontrées en matière de politique sociale.)

⁴⁰ CONEVAL « Metodología para la medición multidimensional de la pobreza en México ». (Méthodologie pour la mesure multidimensionnelle de la pauvreté au Mexique).

⁴¹ Ibidem

⁴² CONEVAL « Evolución de las Líneas De Pobreza Por Ingresos » (Évolution des seuils de pauvreté monétaire.)

alimentaire, en utilisant l'indice national des prix à la consommation (INPC).

Quant à la dimension relative aux « droits sociaux », elle est mesurée en élaborant, de manière spécifique, six indicateurs de besoins non satisfaits sur le plan social:⁴³

➔ **Retard en matière d'éducation.**

Il prend en compte la population qui répond à l'un des critères suivants : (i) âgé de 3 à 21 ans, l'individu n'a pas bénéficié de la scolarité obligatoire et ne fréquente pas un établissement d'enseignement formel; (ii) âgé de 22 ans ou plus, l'individu est né à partir de l'année 1998 et n'a pas achevé l'enseignement obligatoire (secondaire supérieur) ; (iii) âgé de 16 ans ou plus, l'individu est né avant 1982 et n'a pas le niveau d'instruction obligatoire en vigueur au moment où il aurait dû l'acquérir (études primaires achevées); (iv) âgé de 16 ans ou plus, l'individu est né à partir de 1982 et n'a pas le niveau d'instruction obligatoire en vigueur au moment où il aurait dû l'acquérir (études secondaires achevées).

➔ **Accès à la sécurité sociale.**

On considère qu'une personne est confrontée à un manque d'accès aux services de santé lorsqu'elle n'est pas affiliée à une institution prestataire ou n'a pas droit à des soins médicaux auprès d'une telle institution, y compris le programme dénommé « Seguro Popular »⁴⁴ (assurance populaire), les institutions publiques de sécurité sociale (Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS), Institut pour la sécurité et les services sociaux des travailleurs du secteur public (ISSSTE), Pemex, l'armée ou la marine) ou les services médicaux privés.

➔ **Acceso a la seguridad social**

On considère qu'une personne est confrontée à un manque d'accès à la sécurité sociale lorsqu'elle répond aux critères suivants :

- Population économiquement active, salariée : il n'existe pas de manque d'accès pour cette dimension si la personne bénéficie, par son travail, des prestations établies par la réglementation en vigueur;
- Travailleurs non-salariés ou indépendants : la personne a accès à la sécurité sociale lorsqu'elle a accès aux services médicaux en tant que prestation liée à son emploi, ou lorsqu'elle

conclut volontairement un contrat avec le régime obligatoire de l'IMSS, et elle dispose, en outre, d'un service de retraite/fonds de pension pour les travailleurs;

- Pour la population générale, on considère qu'elle a accès à la sécurité sociale lorsqu'elle bénéficie d'une pension ou est membre de la famille d'une personne ayant accès à la sécurité sociale;
- Dans le cas de la population ayant l'âge de la retraite (65 ans ou plus), on considère qu'elle a accès à la sécurité sociale si elle est bénéficiaire de tout programme de pension sociale pour personnes âgées dont le montant mensuel accordé est supérieur ou égal à la valeur moyenne du panier alimentaire (calculé comme la moyenne simple des seuils de pauvreté monétaire et de pauvreté monétaire extrême dans les zones rurales et urbaines, respectivement).

La population qui ne répond à aucun des critères susmentionnés est considérée comme confrontée à un manque d'accès à la sécurité sociale.

➔ **Qualité et espace du logement.**

Une personne est considérée comme étant confrontée à un manque d'accès à la qualité et à l'espace de logement lorsqu'elle vit dans un logement présentant au moins l'une des caractéristiques ci-après :

- Les sols de la maison sont en terre;
- Le matériau de couverture du logement est fait de carton ou de déchets;
- Les murs du logement sont faits de boue, ou d'un mélange de tiges, de bâtons, de terre et de paille (« bajareque »); de roseau, de bambou ou de palmier, de carton, de métal ou de feuille d'amiante, ou encore de déchets.
- Le nombre de personnes par chambre dépasse 2,5 personnes (entassement).

➔ **Accès aux services de base en matière de logement**

Une personne est considérée comme étant confrontée à un manque d'accès aux services de base aux personnes en matière de logement lorsqu'elle vit dans un logement présentant au moins l'une des caractéristiques ci-après :

⁴³ CONEVAL « Metodología para la medición multidimensional de la pobreza en México ». (Méthodologie pour la mesure multidimensionnelle de la pauvreté au Mexique).

⁴⁴ À partir de 2019, le programme Seguro Popular a d'abord été remplacé par le programme dénommé « Instituto de Salud para el Bienestar (INSABI) » (Institut de santé pour le bien-être), auquel s'est ensuite substitué le programme « IMSS-Bienestar », afin de fournir des services de santé et des médicaments aux personnes ne bénéficiant pas de la sécurité sociale.

- ▶ l'eau est obtenue d'un puits, d'une rivière, d'un lac, d'un ruisseau, d'une canalisation, ou l'eau courante est obtenue en la transportant d'un autre logement, ou à partir du robinet public ou d'une borne-fontaine;
- ▶ il n'y a pas de service de drainage, ou les égouts sont reliés à une conduite qui mène à une rivière, un lac, une mer, un ravin ou une crevasse;
- ▶ la personne n'a pas accès à l'énergie électrique;
- ▶ Le combustible utilisé pour cuisiner ou chauffer les aliments est le bois ou le charbon de bois, sans cheminée.

➔ **Accès à une alimentation nutritive et de qualité.**

Un ménage est considéré comme confronté à un manque d'accès à une alimentation nutritive et de qualité lorsqu'il subit un degré modéré ou grave d'insécurité alimentaire, ou à une limitation de consommation alimentaire. L'insécurité alimentaire est déterminée sur la base d'une distinction entre les ménages comptant des individus âgés de moins de dix-huit ans et les ménages ne comptant pas d'individus de moins de dix-huit ans, et plus précisément :

- ▶ Pour le nombre total de ménages ne comptant pas d'individus de moins de 18 ans, il est procédé à l'identification des ménages dans lesquels vit un adulte qui, par manque d'argent ou de ressources, est confronté à l'une des situations ci-après :
 - l'individu n'a pas une alimentation variée;
 - il renonce au petit-déjeuner, au déjeuner ou au dîner;

- il mange moins que ce qu'il devrait manger
- il reste sans manger;
- il a faim, mais il ne mangeait pas;
- il ne prend qu'un seul repas par jour;
- il ne mange pas de la journée.

- ▶ Dans le cas du nombre total de ménages comptant des individus de moins de 18 ans, il est procédé à l'identification des ménages dans lesquels tant les adultes que les individus de moins de dix-huit ans sont confrontés, par manque d'argent ou de ressources, à l'une des situations ci-après :

- les individus n'ont pas une alimentation variée;
- ils mangent moins qu'il n'est nécessaire;
- les quantités de nourriture servies ont diminué;
- les individus ont faim, mais ne mangent pas;
- ils ne prennent qu'un seul repas par jour;
- ils ne mangent pas de la journée.

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : enseignements tirés

Les directives et les critères généraux 2010 pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté ont établi que, afin de garantir que les mesures effectuées maintiennent une certaine continuité, les modifications aux critères méthodologiques seraient effectuées à un intervalle d'au moins dix ans.⁴⁵ C'est la raison pour laquelle, en octobre 2018, les modifications nécessaires à la méthodologie de mesure multidimensionnelle de la pauvreté ont été publiées, à la suite d'un accord au moyen duquel ces directives ont été mises à jour (directives 2018)⁴⁶

⁴⁵ Diario Oficial de la Federación (DOF) « Lineamientos y criterios generales para la definición, identificación y medición de la pobreza » (Journal officiel de la Fédération (DOF) : directives et critères généraux pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté). https://www.coneval.org.mx/Medicion/MP/Paginas/Lineamientos_DOE.aspx

⁴⁶ DOF (2018) « Acuerdo por el cual se actualizan los Lineamientos y criterios generales para la definición, identificación y medición de pobreza » (Accord portant mise à jour des directives et des critères généraux pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté) Diario Oficial de la Federación (DOF) « Lineamientos y criterios generales para la definición, identificación y medición de la pobreza ». https://www.coneval.org.mx/Medicion/MP/Paginas/Lineamientos_DOE.aspx

pour être mises en œuvre à partir de la mesure de 2020. Ces modifications obéissaient principalement à des changements dans les textes de loi qui garantissent l'accès aux droits sociaux associés à la pauvreté, ainsi qu'à des propositions émanant de différents domaines et visant à renforcer la mesure de la pauvreté.

Les mises à jour apportées à la mesure multidimensionnelle de la pauvreté depuis 2020 sont mises en relief ci-après. Depuis la révision de l'article trois de la Constitution politique des États-Unis du Mexique (intervenue en 2012), l'enseignement secondaire supérieur est considéré comme obligatoire, raison pour laquelle ce critère est intégré dans l'indicateur relatif au retard scolaire. De même, en 2013, il a été procédé à une révision de certains articles de la Loi générale pour le développement social (LGDS), ce qui a permis d'élargir les indicateurs minimaux pour la définition et la mesure de la pauvreté, en prenant en compte, par exemple, l'accessibilité aux routes pavées. Par la suite, en 2016, la LGDS a été à nouveau mise à jour, en y intégrant le concept d'aliments nutritifs et de qualité sur la base des définitions élaborées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Institut national de santé publique (INSP).

Ainsi, en août 2021, le Conseil national d'évaluation des politiques de développement social (CONEVAL) a publié les résultats de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au niveau national et à celui des entités fédératives, pour la période 2018-2020, sur la base des directives et des critères généraux pour la définition, l'identification et la mesure de la pauvreté (directives 2018) et de l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages (ENIGH, selon le sigle en espagnol) 2018 et 2020 de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI). Avec la publication de ces informations, le CONEVAL a entamé une nouvelle série de mesures de la pauvreté, dont l'objectif est de fournir aux citoyens et aux responsables politiques une vue actualisée de la situation sociale sur la base des modifications qui définissent les seuils de privation

sociale. Il est mis en évidence dans cette mesure que 13 des 32 entités fédératives au niveau national ont réduit le pourcentage de la population vivant en situation de pauvreté. Les États ayant enregistré les plus fortes réductions du pourcentage de la population vivant dans la pauvreté ont affiché une baisse comprise entre 5 % et 3 %, respectivement.⁴⁷

Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle: politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

La mesure de la pauvreté dans une perspective multidimensionnelle permet de jeter les bases de la planification des politiques publiques, principalement celles de nature économique et sociale. Elle permet de cibler les efforts et les ressources pour réduire et éliminer la pauvreté, contribuant ainsi à une plus grande efficacité et efficience des programmes sociaux. En outre, elle situe les personnes dans le temps et dans l'espace, ce qui permet d'adapter les politiques publiques aux caractéristiques régionales (urbaines et rurales), sociales (privations sociales) et de revenu. En outre, en intégrant différentes dimensions, elle permet d'établir un lien simple entre les programmes sociaux et les dimensions prises en compte, ce qui permet d'orienter efficacement les décisions de politique publique.

De la sorte, l'impact de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle touche 49 millions de bénéficiaires potentiels des programmes sociaux fédéraux et des interventions du Fonds de contribution aux infrastructures sociales (FAIS, selon le sigle en espagnol).⁴⁸ Après dix années de mesure multidimensionnelle de la pauvreté, il a été possible de suivre les interventions dans le domaine du développement social, ainsi que l'évolution de l'accès aux droits sociaux et des éléments qui composent cette dimension.

Récemment, dans le contexte de l'urgence sanitaire liée à la COVID-19, les résultats de la mesure de la pauvreté

⁴⁷ CONEVAL, communiqué de presse, 5 août 2021 « CONEVAL presenta las estimaciones de pobreza multidimensional 2018 y 2020 » (CONEVAL présente les estimations de la pauvreté multidimensionnelle 2018 et 2020). https://www.coneval.org.mx/SalaPrensa/ComunicadosPrensa/Documents/2021/COMUNICADO_009_MEDICION_POBREZA_20.pdf

⁴⁸ FAIS est l'un des huit fonds qui composent Ramo 33. Depuis sa création en 1998, ce fonds a joué un rôle clé dans le développement du bien-être et de l'accès aux droits sociaux. Il a pour objet de financer des projets, des actions sociales de base et des investissements qui bénéficient directement aux zones d'attention prioritaire (ZAP), aux localités présentant un degré élevé et très élevé de retard social, ainsi qu'à la population vivant en situation d'extrême pauvreté. Gouvernement du Mexique. Nota de Prensa, 11 de abril de 2022 « El Fondo de Aportaciones para la Infraestructura Social » (Communiqué de presse, 11 avril 2022, Le Fonds de contribution aux infrastructures sociales). <https://www.gob.mx/bienestar%7Cfais/acciones-y-programas/el-fondo-de-aportaciones-para-la-infraestructura-social>

multidimensionnelle 2020 ont permis d'orienter et de renforcer la mise en œuvre des programmes et des interventions de politique de développement social visant à encourager le redressement des revenus des personnes et à s'attaquer à l'ensemble des besoins sociaux non satisfaits, par la coordination interinstitutionnelle des trois échelons gouvernementaux.⁴⁹

En termes d'aspects méthodologiques, la mesure réalisée au Mexique intègre des indicateurs qui ne sont pas pris en compte dans d'autres mesures. En ce sens, en examinant le bien-être de manière intégrale, il est donné priorité la dimension du revenu et de l'accès aux droits sociaux.

L'application de l'approche fondée sur les droits sociaux à la mesure de la pauvreté permet non seulement d'aligner cette mesure sur le mandat émanant de la Constitution mexicaine et de la Loi générale pour le développement social (LGDS), mais elle contribue également à résoudre certaines difficultés méthodologiques. En particulier, elle permet de résoudre le problème des pondérations et des seuils : en attribuant la même importance à tous les droits sociaux, la pondération est la même pour toutes les dimensions du domaine social.⁵⁰

La méthodologie multidimensionnelle de la pauvreté est une contribution innovante du Mexique qui, en tant que première nation à disposer officiellement d'une mesure multidimensionnelle de la pauvreté, a influé sur plusieurs pays. Depuis 2008, le Mexique a partagé cette expérience avec 41 pays et 55 organisations internationales.⁵¹

En outre, l'approche multidimensionnelle promue par le Mexique a servi, au niveau international, à l'élaboration et au suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier en ce qui a trait aux objectifs de réduction des inégalités et de lutte contre la pauvreté.⁵² Plus précisément, elle permet d'évaluer les progrès accomplis selon huit objectifs de développement durable et leurs cibles (éliminer la pauvreté, éliminer la faim, assurer la santé et le bien-être, assurer une éducation de qualité, garantir l'accès à

l'eau propre et à l'assainissement, garantir l'accès à une énergie propre et abordable, réduire les inégalités, et faire en sorte que les villes et les communautés soient durables). En ce sens, la vaste expérience du Mexique en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle a stimulé sa participation permanente et renforcée aux ODD.

Il convient de souligner qu'en 2015, la Commission de statistique de l'ONU a créé un groupe interinstitutionnel d'experts, en y intégrant le Mexique comme un des 28 pays participants, afin d'élaborer le cadre d'indicateurs des ODD. La même année, le Mexique a lancé l'outil de données pour le développement durable, une initiative du Gouvernement mexicain, lequel outil est utilisé pour visualiser, explorer et comparer les indicateurs liés aux ODD et examiner les stratégies de réduction de la pauvreté et des inégalités.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

Au Mexique, les informations générées sur la pauvreté et les revenus, ainsi que les enseignements tirés dans le domaine du développement social, ont permis : i) d'évaluer le problème auquel le pays est confronté; ii) d'identifier ses solutions de rechange et des instruments permettant de donner la priorité à la protection sociale des plus vulnérables; et iii) de peser les implications fiscales, réglementaires et opérationnelles des plans d'action élaborés durant la situation d'urgence.⁵³ Plus précisément, les instruments utilisés pour la mesure multidimensionnelle de la pauvreté ont permis de rapprocher les effets de la conjoncture en termes de pauvreté monétaire, de pauvreté des travailleurs et de risque que, en l'absence de politiques sociales, les groupes à revenu moyen soient confrontés à des conditions de pauvreté.

En ce sens, le CONEVAL a estimé les effets potentiels de la crise liée à la COVID-19 sur les niveaux de pauvreté monétaire. Des estimations ont été réalisées à partir des sources statistiques utilisées pour mesurer la pauvreté (l'Enquête nationale sur les revenus et les dépenses des ménages - ENIGH, selon le sigle en espagnol) et la

⁴⁹ Ibidem

⁵⁰ CONEVAL « Medir la pobreza con varias dimensiones : el aporte metodológico de México al mundo ». (Mesurer la pauvreté à partir de plusieurs dimensions : la contribution méthodologique du Mexique au monde.) https://www.coneval.org.mx/Informes/home/Medir_la_pobreza_mediante_m%C3%BAltiples_dimensiones.pdf

⁵¹ CONEVAL « 10 años de medición de pobreza en México, avances y retos en política social ». (10 ans de mesure de la pauvreté au Mexique, avancées obtenues et difficultés rencontrées en matière de politique sociale.) https://www.coneval.org.mx/coordinacion/entidades/Documents/Comunicados_Pobreza_2018/COMUNICADO_MEDICION_POBREZA_2018_CDMX.pdf

⁵² Ibidem

⁵³ CONEVAL « La política social en el contexto de la pandemia por el virus SARS-CoV-2 (COVID-19) en México ». https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/Documents/Politica_Social_COVID-19.pdf (Politique sociale dans le contexte de la pandémie de SRAS-CoV-2 (COVID-19) au Mexique)

pauvreté des travailleurs à court terme (l'Enquête nationale sur le travail et l'emploi - ENOE, selon le sigle en espagnol). S'agissant de la première, deux scénarios ont été établis en fonction de la répartition de l'impact entre les différents groupes de population. Dans le premier scénario, une baisse généralisée des revenus équivalente à 5 % est simulée, et dans le second, une baisse plus prononcée pour les ménages vivant dans un contexte de pauvreté en milieu urbain. Dans chaque scénario, la pauvreté monétaire a été recalculée selon la méthodologie du CONEVAL, en ajustant les seuils de pauvreté en vigueur en mars 2020 et en tenant compte des prévisions d'inflation de la Banque du Mexique en août 2020.⁵⁴ Les résultats ont permis d'identifier :

- Dans les deux scénarios, le nombre total de personnes en situation de pauvreté monétaire augmente, de 7,2 % à 7,9 % (de 8,9 à 9,8 millions de personnes);
- Le nombre total de personnes en situation de pauvreté monétaire extrême augmente de 4,9 % à 8,5 % (6,1 à 10,7 millions de personnes);
- Sans politiques publiques qui répondent aux besoins de la population à revenu moyen, le nombre de personnes en situation de pauvreté monétaire augmenterait;
- La crise peut modifier la situation de revenu de la population.

Face aux difficultés causées par la pandémie de COVID-19, cette analyse a **réaffirmé la nécessité d'élargir et de renforcer les mesures de réponse émergentes**



déployées dans le cadre des programmes prioritaires, afin d'améliorer la capacité opérationnelle desdits programmes, par un ciblage approprié qui a permis la mesure multidimensionnelle de la pauvreté.

Il convient de mentionner que CONEVAL a signalé, dans son rapport 2016-2020, que la population ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté monétaire est passée de 49,8% en 2018 à 52,8% en 2020, ce qui indique une augmentation de 2,9 %, un résultat bien inférieur aux projections initiales en raison de l'impact des nouveaux programmes sociaux, ainsi que de l'élargissement de la couverture des prestations pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

La production et l'utilisation des données disponibles, ainsi que les exercices périodiques de ciblage, de contrôle et d'évaluation ont permis d'assurer un suivi permanent de la population présentant les besoins les plus importants pendant la pandémie. Au nombre de ces activités, il convient d'en relever trois qui ont été mises en œuvre au cours de cette période, en s'appuyant sur les instruments de mesure multidimensionnelle de la pauvreté :

Identification des risques et mesures d'endiguement de la COVID-19.

En s'appuyant sur la structure de collecte de donnée qui a servi à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle, une carte des lacunes en matière d'interventions a été établie dans le contexte de la COVID-19⁵⁵, laquelle fournit des informations utiles sur 15 groupes d'interventions et 4 groupes de risques associés à la pandémie. En outre, la matrice agrégée de la carte des lacunes en matière d'interventions contre la COVID-19 comprend la classification de 299 interventions publiques.⁵⁶

Collecte d'informations pour la prise de décisions.

Compte tenu des conditions imposées par la pandémie, la collecte d'informations sociales pertinentes auprès de la société civile a été essentielle. Un certain nombre d'enquêtes ont été menées au cours de cette période, notamment les suivantes : (i) l'enquête téléphonique sur la COVID-19 et le marché du travail (ECOVID-ML) élaborée pour

⁵⁴ Ibidem

⁵⁵ CONEVAL « De la Emergencia a la Recuperación de la Pandemia por la COVID-19 : La Política Social Frente a Desastres » (de l'urgence à la reprise après la pandémie de COVID-19 : La politique sociale face aux catastrophes).. https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/Paginas/Politica_social_frente_desastres.aspx

⁵⁶ CONEVAL « La política social en el contexto de la pandemia por el virus SARS-CoV-2 (COVID-19) en México ». https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/Documents/Politica_Social_COVID-19.pdf (Politique sociale dans le contexte de la pandémie causée par le virus SRAS-CoV-2 (COVID-19) au Mexique)

recueillir des informations sur les effets de l'urgence sanitaire sur le marché du travail et fournir des informations en temps voulu aux décideurs; ii) l'enquête pour la mesure de l'impact de la COVID-19 sur l'éducation (ECOVID-ED) réalisée dans le but de connaître les conséquences de la cessation provisoire des cours en présentiel dans les établissements d'enseignement du pays afin de prévenir les infections de COVID-19; iii) l'étude sur la démographie des entreprises (EDN), visant à identifier les transformations survenues dans l'ensemble des unités économiques du pays - micro, petites et moyennes - qui exercent des activités économiques dans les secteurs manufacturier, du commerce et des services privés non financiers; et iv) l'enquête sur l'impact économique généré par la COVID-19 sur les entreprises (ECOVID-IE), dont l'objectif était d'obtenir des informations sur les effets de l'urgence causée par la pandémie de COVID-19 sur les entreprises mexicaines.⁵⁷

Évaluation et suivi.

Un processus d'évaluation des programmes sociaux en cours est réalisé chaque année. Il convient de souligner, durant le cycle 2020-2021, l'inclusion dans les instruments de suivi de certaines sections visant à rendre compte des interventions publiques menées face à l'urgence sanitaire, ce qui a permis de les réviser et de les ajuster.⁵⁸

Mesures de lutte contre la pauvreté pendant la pandémie de COVID-19

Compte tenu des perspectives de la crise sanitaire, humaine et économique provoquée par la COVID-19, il est devenu nécessaire d'élaborer une stratégie pour faire face aux effets causés par l'urgence, notamment sur les groupes les plus vulnérables, dans les dimensions se rapportant au bien-être économique et à l'exercice des droits sociaux. En 2020, 19 programmes et initiatives de développement social ont été intégrés, au moyen d'un décret présidentiel, dans l'ensemble des 38 programmes ciblés pour faire face à la crise, en donnant la priorité aux personnes vivant dans les zones rurales touchées par les niveaux de marginalisation les plus élevés.

Dans le cadre du suivi, la CONEVAL a travaillé, en étroite collaboration avec les unités d'évaluation de l'administration publique fédérale, pour assurer un suivi permanent des activités du gouvernement fédéral, ainsi que pour analyser l'impact de chacune des stratégies susmentionnées sur les droits sociaux des bénéficiaires des programmes fédéraux. Par exemple, le document sur la politique sociale dans le contexte de la pandémie causée par le virus SRAS-CoV-2 (COVID-19) au Mexique⁵⁹ présente de manière détaillée l'incidence de chacune des interventions fédérales sur le bien-être, en ventilant les résultats selon les différentes catégories de population les plus touchées par la pandémie (population en situation de pauvreté - en distinguant les populations urbaines des populations rurales - travailleurs du secteur formel, travailleurs du secteur informel, population sans emploi et MPME).

Plus précisément, le Secrétariat mexicain au bien-être a encouragé les mesures suivantes - en adaptant leur mise en œuvre aux conditions imposées par la pandémie de COVID-19 :

- ▶ Dans le cadre du programme de **pension pour le bien-être des personnes souffrant d'un handicap permanent et du programme de pension pour le bien-être des personnes âgées**, deux bimestres de soutien économique ont été mis en place, bénéficiant directement à 8 millions de personnes âgées et à 801 000 personnes souffrant d'un handicap permanent;
- ▶ Dans le cadre du programme de **soutien pour le bien-être des enfants de mères qui travaillent**, une aide financière a été accordée aux familles monoparentales pour leur permettre de fournir une attention et des soins adéquats à leurs enfants, avec un soutien supplémentaire pour les ménages s'occupant d'enfants handicapés;
- ▶ La production et la commercialisation agricoles ont été encouragées au moyen du programme « **Sembrando Vida** » (semmer la vie), en accordant un appui économique mensuel aux membres de la population rurale ayant un revenu inférieur au seuil de bien-être en zone rurale et disposant de 2,5 hectares pour travailler sur des projets agroforestiers situés dans des zones à fort potentiel environnemental, forestier et de production alimentaire. Ainsi, 430 000 planteurs ont bénéficié

⁵⁷ INEGI « Perspectiva en cifras COVID-19 » (INEGI, Perspective en chiffres sur la COVID-19). <https://www.inegi.org.mx/investigacion/covid/>

⁵⁸ Pour de plus amples informations, veuillez vous référer aux fiches initiales de suivi et d'évaluation 2019-2020 et 2020-2021 des programmes gérés par le Secrétariat au bien-être. <https://www.gob.mx/coneval> « La política social en el contexto de la pandemia por el virus SARS-CoV-2 (COVID-19) en México ».

⁵⁹ https://www.coneval.org.mx/Evaluacion/IEPSM/Documents/Politica_Social_COVID-19.pdf (Politique sociale dans le contexte de la pandémie causée par le virus SRAS-CoV-2 (COVID-19) au Mexique)

d'un soutien, soit 200 000 de plus que ce qui avait été prévu avant la pandémie;

- ▶ Dans le cadre du programme « **Tandas para el Bienestar** », 292 000 prêts ont été accordés, dont 70 % à des femmes entrepreneurs, dans le but de renforcer ou de créer une entreprise, et en 2021, la couverture du programme a été étendue à toutes les municipalités du pays.

Mesures de la pauvreté multidimensionnelle : enseignements tirés

Au cours des douze dernières années, la mise en œuvre des mesures de la pauvreté multidimensionnelle au Mexique a démontré les avantages de l'identification des domaines d'intervention prioritaires, de la promotion d'une élaboration solide et du renforcement de politiques publiques de plus en plus opportunes, efficaces et efficaces. En outre, elle a permis de lancer les travaux visant la prise en compte de la mesure du bien-être subjectif, qui renforcera la mesure actuelle de la pauvreté multidimensionnelle, en dotant les politiques pour le bien-être d'une nouvelle vision.

Les mesures économiques actuelles pour le bien-être doivent être accompagnées des perceptions des citoyens, ce qui constituerait une avancée significative dans ce domaine. Il est essentiel de prendre en compte le bien-être subjectif en vue de l'évaluation des programmes sociaux en vigueur, qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes. La mesure du bien-être subjectif met en évidence les coûts et les avantages de procéder à des choix différents dans des zones géographiques distinctes. À cette fin, les instruments qui mesurent le bien-être subjectif doivent permettre la désagrégation de l'information, au moins au niveau de la localité.⁶⁰

En ce sens, l'administration actuelle travaille sur une nouvelle proposition visant à passer de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle à une approche qui permette de mesurer le bien-être intégral et la réduction effective des inégalités. Cela implique de mesurer non seulement les indices de pauvreté, mais de chercher à aller au-delà en adoptant une mesure du bien-être qui prenne en compte à la fois les besoins satisfaits, comme l'existence des conditions nécessaires qui permettent le développement des capacités de l'individu et de son

bien-être dans la société, en tenant compte du projet de vie que chaque personne estime elle-même lui convenir. Par conséquent, il est nécessaire de prendre en compte la perception des citoyens, le contexte territorial, la dimension communautaire, les environnements, les moyens de communication et les services disponibles.

La nouvelle mesure vise à fournir des outils qui permettent d'évaluer la progression du bien-être de la population mexicaine, qui appuient la prise de décision en matière de politique publique afin de garantir l'exercice effectif des droits humains, et à ne pas se concentrer uniquement sur une politique sociale axée sur la pauvreté et l'extrême pauvreté, mais sur la progressivité de la politique sociale pour parvenir au bien-être dans son acception la plus large.



⁶⁰ Caldera; Ortega; Sanchez (2021) « Bienestar Subjetivo: Autopercepción en Beneficiarios de un Programa Social en Guanajuato, México » (Bien-être subjectif : perception de soi chez les bénéficiaires d'un programme social à Guanajuato, Mexique). Vol.29, N.1, pp.195-216. Epub Nov 08.

PANAMÁ⁶¹



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

Le Panama mesure actuellement la pauvreté multidimensionnelle par son IPM national, basé sur la méthodologie Alkire-Foster. Cette mesure comprend une méthode d'identification (ρ_k), qui permet d'identifier toute personne vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle compte tenu de la gamme des privations dont elle souffre, et elle inclut une méthode d'agrégation des mesures de pauvreté ($M\alpha$).

L'approche de la pauvreté multidimensionnelle fait partie du programme d'action mondial, qui est exposé dans les ODD proposés par les pays membres des Nations unies et adoptés par le Panama comme orientation pour le développement. Les ODD établissent se donne en tant que premier objectif « [d']éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde », avec comme cible spécifique « d'ici à 2030, [de] réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays. ». Le Panama se joint à cet effort pour appréhender la pauvreté dans toutes ses dimensions, en adoptant, depuis 2017 jusqu'à ce jour, trois mesures de la pauvreté multidimensionnelle :

➔ Année 2017 :

L'IPM national, qui est établi sur la base de cinq dimensions et de dix-sept indicateurs, a été élaboré dans le but d'identifier et de mesurer l'incidence et l'intensité des principaux besoins non satisfaits ou privations non monétaires qui affectent les conditions de vie des Panaméens, et de les utiliser comme critère complémentaire à la mesure de la pauvreté monétaire pour réorienter la politique sociale, afin de parvenir à une réduction efficace de la pauvreté de manière intégrale, en utilisant comme source de données l'enquête sur les ménages, laquelle permet une désagrégation au niveau des provinces, des comtés, des zones urbaines et

rurales, en s'appuyant sur un calcul annuel;

➔ Année 2018 :

L'IPM des enfants et des adolescents (IPM-NNA). Il est mesuré sur la base de cinq dimensions et de dix indicateurs, qui ont été identifiés de manière participative par les acteurs concernés, les spécialistes de la société civile et surtout les enfants et les adolescents du Panama. L'objectif de l'IPM-NNA est d'identifier l'incidence et l'intensité des principaux besoins non satisfaits de la population âgée de 0 à 17 ans au Panama, en reconnaissant que les enfants et les adolescents ont des besoins différents et souffrent de la pauvreté de manière différente, ce qui exige donc une analyse spécifique qui permettrait une meilleure élaboration et mise en œuvre des politiques visant à garantir leur bien-être et leur développement adéquat. Il est calculé deux fois par an en utilisant l'enquête sur les ménages comme source de données;

➔ Année 2021 :

L'IPM au niveau du district et du « corregimiento » (IPM-C), qui est mesuré sur la base de cinq dimensions et de dix indicateurs, en utilisant le recensement de la population et du logement comme principale source d'information. Les objectifs de cet indice sont d'identifier, sur la base des données probantes disponibles, les principales privations non monétaires qui se produisent de manière simultanée et affectent directement les conditions de vie de la population panaméenne, telles qu'elles sont réparties dans les « corregimientos » du pays, d'améliorer le ciblage géographique de la stratégie de réduction de la pauvreté dans toutes ses dimensions, de soutenir l'élaboration d'interventions efficaces et durables pour orienter la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques, et d'utiliser la mesure comme complément aux mesures nationales actuelles de la pauvreté multidimensionnelle et de la pauvreté monétaire.

61 Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Cabinet social du Ministère du développement social du Panama.



Applicabilité des mesures de la pauvreté multidimensionnelle : politiques publiques et pratiques prometteuses pour la promotion du bien-être

L'IPM-C a servi de base à la sélection des trois cents « corregimientos » présentant les niveaux de besoins insatisfaits et de vulnérabilité les plus élevés du pays, qui participent à la stratégie de réduction de la pauvreté appelée « COLMENA », actuellement le principal outil de réduction de la pauvreté au Panama.

Les interventions visant à réduire la pauvreté nécessitent une disponibilité croissante de données ciblées pour mesurer les différents aspects de la pauvreté. Le Gouvernement national a mis en œuvre une stratégie visant à renforcer la capacité des gouvernements locaux à mener les interventions sociales requises par leurs communautés, relevant ainsi le défi auquel le Panama est confronté pour éliminer les inégalités et la pauvreté. Le Secrétariat technique du Cabinet social du Ministère panaméen du développement social a lancé un processus sans précédent de catégorisation géographique, en appliquant des critères de division politico-administrative du territoire pour identifier les « corregimientos » présentant les besoins les plus urgents en matière de services publics, ce qui a permis d'élaborer des stratégies différenciées sur le géographique. En ce sens, l'IPM par « corregimiento » a permis de distinguer la population vivant en situation de pauvreté et, en outre, d'identifier le nombre de besoins non satisfaits accumulés dont elle souffre et les dimensions qui affectent le plus la qualité de vie des habitants de chaque « corregimiento ».

En outre, les résultats obtenus à partir des mesures de la pauvreté multidimensionnelle au Panama ont été indispensables pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'ODD 1 et avancer dans la réalisation de cet objectif, qui vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, et pour pouvoir apporter aux politiques publiques les ajustements nécessaires afin d'atteindre cet objectif.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

Depuis plus de dix ans, le Panama met en œuvre diverses méthodes de mesure de la pauvreté, principalement à partir d'une approche monétaire. Plus récemment, et en ce qui a trait à l'ODD 1, la méthode de mesure de la pauvreté axée sur une approche multidimensionnelle a été adoptée. Les résultats de ces mesures ont été publiés dans une série de rapports élaborés par le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère du développement social. La disponibilité de ces données a servi de référence technique au Gouvernement national pour accorder une attention directe à la population en pleine crise et dans les conditions imposées par la pandémie.

Le contexte de la pandémie a incité à mener une réflexion et à examiner les situations de vulnérabilité. À titre d'exemple, en tant que concept clé de la mise en œuvre de l'initiative intitulée « Plan Panamá Solidario », élaborée essentiellement pour répondre aux besoins des citoyens qui, bien que ne se trouvant pas en situation de pauvreté, se voyaient affectés sur le plan socio-économique, faisant face à certaines fragilités ou se

trouvant en situation de pauvreté transitoire.

Une telle analyse implique de garder à l'esprit que toute situation de vulnérabilité comporte des facteurs de risque « externes », auxquels sont confrontés les individus ou des segments de la population, et des facteurs « internes » qui renvoient à l'incapacité de se défendre, à l'absence de moyens pour affronter avec succès ces risques. Il est donc nécessaire de reconnaître trois éléments qui s'articulent en matière de vulnérabilité : « l'exposition », ou le risque d'être exposé à des situations de crise, la « capacité », ou le risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ces situations, et la « potentialité », ou le risque de subir de graves conséquences du fait des crises.⁶²

Actuellement, l'initiative « Plan Panamá Solidario » consiste à apporter un soutien solidaire (transferts monétaires) aux citoyens touchés par la pandémie afin de couvrir une partie de leurs besoins de base en alimentation, produits d'hygiène et médicaments, pendant l'état d'urgence national décrété en réponse à la crise sanitaire de la COVID-19. Les mesures mises en œuvre par le Gouvernement national, telles que le « Plan Panama Solidario » et le « Plan Protégete Panamá » ont été stratégiques, compte tenu des données sur la population qui étaient disponibles au moyen des mesures de la pauvreté multidimensionnelle, ce qui en fait des pratiques prometteuses, utiles pour la conception de ce qui deviendra le système de gestion sociale de la stratégie COLMENA, en cours d'élaboration.

Les résultats des différentes mesures de la pauvreté utilisées pour élaborer un mécanisme d'identification et de sélection nominale des personnes ont mis en évidence certaines limites. Premièrement, dans le cadre de la mise en œuvre de mesures d'aide sociale, il est nécessaire de tenir compte du contexte : les effets de la pandémie de COVID-19 et les mesures prises en vue de son endiguement ne se limitent pas exclusivement à la population vivant en situation de pauvreté, mais certains secteurs urbains à revenu moyen, qui utilisent le système financier, ont subi un manque à gagner en raison de la suspension de contrats, de licenciements et de l'arrêt temporaire des activités de diverses entreprises, notamment des MPME, et ont désormais besoin d'un soutien accru de l'État.

Deuxièmement, une autre contrainte a été que ces mécanismes nominaux d'identification et de sélection des citoyens dépendent davantage, pour leur fonctionnement, des bases de données et des registres administratifs informatisés dont dispose l'État plutôt que des résultats d'études basées sur des échantillons représentatifs de la population, lesquels pourraient optimiser l'identification et la sélection des bénéficiaires, mais l'identité des informateurs dans ce type d'études est protégée par le principe du « secret statistique », qui régit les statistiques nationales au Panama, ce qui limite leur utilisation à cette fin.

⁶² Chambers, R. (1983) « Rural Development - Putting the Last First ». Longmans Scientific and Technical Publishers, Essex, Royaume-Uni, 246 pp.

PARAGUAY⁶³



Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

L'IPM en est encore à ses débuts au Paraguay, ayant fait l'objet, en 2021, de la première publication au Journal officiel sur la pauvreté multidimensionnelle. Le processus d'élaboration de la méthodologie de calcul s'est déroulé de 2018 à 2021, dans le cadre de multiples réunions générales et bilatérales (avec les techniciens concernés des institutions publiques œuvrant dans les domaines relevant des dimensions de l'IPM) en vue d'examiner les aspects fondamentaux, tels que l'objectif de l'IPM national, l'unité d'analyse, les dimensions, les indicateurs, la pondération des dimensions et des indicateurs, les limites ou le seuil de pauvreté multidimensionnel, ainsi qu'un plan de communication des résultats, et de parvenir à un consensus.

L'IPM, en tant que complément à la mesure de la pauvreté monétaire, a été établi sur la base des données de l'Enquête permanente sur les ménages, la principale enquête sur les ménages de l'Institut national de la Statistique (INE) et du pays, dotée d'une représentativité nationale et départementale. Il s'agit d'une enquête à thèmes multiples réalisée depuis 1997. L'enquête porte sur les caractéristiques du logement, l'accès aux services de base, la santé, l'éducation, le travail et les revenus, et est également utilisée pour mesurer la pauvreté monétaire.

Elle est passée d'une enquête ponctuelle (4^e trimestre de chaque année) à une enquête continue à partir de 2017, ce qui implique la collecte de données tout au long de l'année, et ses résultats sur le marché du travail sont publiés chaque trimestre. Toutefois, pour des raisons thématiques et de comparabilité dans le temps, les résultats correspondant au 4^e trimestre de chaque année sont utilisés pour le calcul de l'IPM. La mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Paraguay comprend quatre dimensions d'analyse : travail et sécurité sociale, logement et services, santé et environnement, et éducation.

Difficultés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et incidence de la pandémie de COVID-19

Les effets de la pandémie de COVID-19 n'ont pas directement affecté la collecte de données au Paraguay. En ce sens, bien que la méthodologie de calcul de l'IPM n'ait pas été ajustée pour recueillir des informations spécifiques liées à la crise sanitaire et pour comprendre son impact sur la pauvreté multidimensionnelle, en examinant des variables dans le domaine de la santé, par exemple, il pourrait être utile de réaliser des études spécifiques pour tirer des conclusions afin d'analyser les répercussions de la pandémie.

Pendant la pandémie de COVID-19, l'attention portée par l'État aux multiples besoins de la population, en cherchant à produire un impact positif sur les niveaux de pauvreté, a été essentielle. À cette fin, un ensemble de mesures incitatives a été mis en œuvre tant pour le secteur privé que pour soutenir la population en situation de vulnérabilité économique et sanitaire, parmi lesquelles on peut citer les suivantes :

- Programme « Pytyvo » de transferts en espèces pour les travailleurs du secteur informel;
- Programme « Ñangareko » de transferts en espèces



Photo fournie par le Paraguay

63 Section élaborée à l'aide de contributions fournies par le Ministère du développement social du Paraguay.

- Transferts extraordinaires aux participants du programme « Tekoporã » (visant la protection et la promotion des familles en situation de pauvreté et de vulnérabilité);
- « Ollas populares » (Soupes populaires) et transferts de produits alimentaires;
- Livraison de repas dans les quartiers marginalisés depuis le Bureau de la Première Dame;
- Lignes de crédit destinées aux professionnels indépendants, aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises par le Fonds de garantie du Paraguay (FOGAPY), aux entreprises des villes environnantes, aux entreprises exerçant des activités dans les domaines culinaire, du tourisme et des services événementiels;
- Versement d'allocation chômage aux travailleurs du secteur privé;
- Exemption du paiement de l'énergie électrique;
- Remboursement des dépenses d'achat de médicaments contre la COVID-19.

Enseignements tirés

Le processus d'élaboration de l'IPM au Paraguay a été une tâche qui a exigé de multiples efforts pour parvenir aux résultats interinstitutionnels nécessaires, tels que ceux concernant la définition des seuils établis. Le comité qui a dirigé le processus était d'une composition étendue et chaque institution participante a pris la responsabilité de s'engager dans le domaine des

indicateurs sur lesquels la gestion de leurs services avait une incidence, ce qui impliquait de tenir compte de surcroît de la divergence des paradigmes existants.

Au cours du processus d'élaboration, il a été constaté qu'il manquait certaines données nécessaires, car plusieurs des indicateurs utilisés pour la mesure de la pauvreté structurelle n'avaient pas été collectés lors des mesures précédentes, comme c'était le cas, par exemple, pour les données sur la malnutrition. Pour cette raison, il a été essentiel de pouvoir compter sur l'avis d'experts du secteur social, qui ont contribué au changement de paradigme nécessaire à l'établissement de l'indicateur, ce qui a ainsi permis aux mathématiciens et aux spécialistes en matière de développement social de trouver un consensus et d'établir les pondérations et les seuils appropriés.

L'IPM, en tant que complément à la mesure de la pauvreté monétaire, peut être utilisé par les institutions publiques pour identifier les privations auxquelles il est nécessaire de répondre pour réduire la pauvreté, ainsi que pour élaborer et contrôler les politiques publiques, selon une approche fondée sur les droits. Cependant, en raison de son caractère embryonnaire au Paraguay, il n'a pas encore été articulé en pratique dans la formulation, l'évaluation et l'ajustement des politiques publiques actuelles, ce qui constitue une prochaine étape dans le processus de mise en œuvre de l'IPM au Paraguay.



Photo fournie par le Paraguay

IV.

**Chapitres élaborés par
des États membres de
l'OECA**

COLOMBIE⁶⁴



Méthodologie de mesure de la pauvreté nationale

La pauvreté multidimensionnelle se définit comme un phénomène à dimensions multiples, c'est-à-dire qu'elle intègre des facteurs autres que le facteur monétaire. Les personnes vivant en situation de pauvreté sont confrontées à des restrictions dans l'accès à la santé, à l'éducation, au travail, aux services pour les enfants et les jeunes qui font partie de leur ménage, ainsi qu'à des conditions adéquates pour le logement dans lequel elles vivent. Cet indice cherche donc à prendre en compte ces restrictions afin de répondre aux besoins non satisfaits des personnes les plus vulnérables.

L'indice comprend 5 dimensions qui regroupent 15 indicateurs, chacun desquels comporte à son tour un seuil défini, de sorte que lorsqu'un ménage (unité d'analyse à cette fin) n'atteint pas le seuil établi, il est considéré comme étant confronté à une privation dans ce domaine. Un ménage, à l'instar de toutes les personnes qui le composent, est multidimensionnellement pauvre si elle subit des privations concernant au moins 33,3% des 15 indicateurs.⁶⁵

Le calcul de la pauvreté multidimensionnelle est effectué à l'aide de l'Enquête nationale sur la qualité de vie (ECV, selon le sigle en espagnol), qui est représentative pour les domaines ci-après : ensemble du pays, chefs-lieux municipaux, centres de population et zones rurales dispersées, et sept régions pour la série 2010-2016. En 2017, l'ECV était représentative uniquement pour les chefs-lieux municipaux, et depuis 2018, elle est devenue représentative pour l'ensemble du pays, les chefs-lieux municipaux, les centres de population et les zones rurales dispersées, neuf régions et 32 départements du pays. Les résultats officiels sont publiés sur le site Web du Département administratif national de statistique (DANE).⁶⁶

En outre, les renseignements figurant dans le recensement national de la population et du logement de 2018 a permis d'établir la mesure de la pauvreté multidimensionnelle municipale axée sur le recensement, qui comprend cinq dimensions : la situation du ménage en matière d'éducation, la situation des enfants et des jeunes, la santé, le travail et les conditions de logement, et l'accès aux services publics domiciliaires. Les ménages considérés comme étant en situation de pauvreté sont ceux qui présentent des privations pour au moins 33,3 % de la somme pondérée des indicateurs.

Bien que la mesure soit composée de 15 variables et de 5 dimensions comme dans l'élaboration initiale de l'IPM, qui est établi sur la base de l'Enquête nationale sur la qualité de vie (ECV), l'estimation réalisée à partir⁶⁷ des renseignements figurant dans le recensement utilise des rapprochements pour deux des quinze variables en raison d'une question de disponibilité d'informations. En outre, le DANE a mis en œuvre, pour la première fois, l'utilisation des dossiers administratifs pour générer un indicateur à partir de renseignements qui ne sont pas inclus dans le questionnaire du recensement.⁶⁷

Institution responsable et période d'application des méthodologies

Le Département administratif national de la statistique (DANE) est l'institution chargée de calculer l'IPM en Colombie en s'appuyant sur le recensement national de la population et du logement⁶⁸, la période d'application de la méthodologie étant 2010-2019.

Pratiques prometteuses

La Colombie a annoncé le lancement de son IPM en 2011. Ce lancement a été accompagné d'importantes innovations institutionnelles et de politiques publiques dont l'élaboration a été éclairée par cet indice. Une

⁶⁴ Chapitre préparé par le Département de la prospérité sociale de la Colombie.

⁶⁵ Pour calculer ce pourcentage, il est tenu compte de la pondération de chaque indicateur. Dans le cas de la Colombie, l'indicateur attribue la même pondération à toutes les dimensions, de sorte que chaque dimension a une pondération de 20%, et au sein de chaque dimension, chaque indicateur est équipondéré.

⁶⁶ Voir les statistiques sur le site officiel du DANE, onglet « Annexes », <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/pobreza-y-condiciones-de-vida/pobreza-y-desigualdad>

⁶⁷ Angulo, Díaz y Pardo (2011) « Índice de Pobreza Multidimensional para Colombia (IPM-Colombia) 1997 - 2010 ».

⁶⁸ Site web du DANE : <https://www.dane.gov.co/index.php/estadisticas-por-tema/pobreza-y-condiciones-de-vida/pobreza-multidimensional>

innovation essentielle a été la mise au point d'un tableau de bord, de type feux de signalisation, pour soutenir les travaux d'une table ronde sur la pauvreté, dirigée par le Président de la République.

Ce tableau de bord comporte les cibles de réduction de la pauvreté multidimensionnelle, ainsi que les cibles pour chacune des composantes de l'IPM pour quatre ans (ce qui correspond à la durée du mandat présidentiel en Colombie), lesquelles sont toutes intégrées dans le Plan national de développement (PND). Pour définir ces cibles, le Département national de la planification (DNP) a entrepris un exercice novateur de simulations de scénarios politiques afin d'estimer une cible de réalisation pour chaque indicateur de l'IPM, ainsi que la cible globale en matière de pauvreté multidimensionnelle.

L'élaboration de l'IPM a coïncidé avec l'échéance électorale et le changement de gouvernement en Colombie en 2010. Le nouveau Président, Juan Manuel Santos, a donné pour instructions à ses collaborateurs d'accomplir les tâches ci-après : i) de mettre un accent important et explicite, dans le Plan national de développement (PND) de son gouvernement, sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, et ii) d'élaborer des outils de gestion de la bonne gouvernance qui l'aide à assurer le suivi afin d'obtenir des résultats concrets. Premièrement, afin d'atteindre cet objectif, il a été demandé au Département national de la planification (DNP), qui est chargé des estimations de la pauvreté et de l'élaboration de l'IPM national en Colombie - de proposer les indicateurs qui serviraient d'objectifs cibles à la stratégie de réduction de la pauvreté.

Deuxièmement, l'équipe de conseillers présidentiels a été chargée d'établir une table ronde sur la pauvreté afin d'assurer le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté, qui serait dirigée par le Président et inclurait tous les ministres et directeurs de départements administratifs concernés par les tâches de réduction de la pauvreté (deux autres groupes de travail de même nature étaient la table ronde sur l'emploi et la table ronde sur la défense et la sécurité).

L'équipe du DNP a décidé de procéder à ce qu'elle a désigné comme la simulation et l'élaboration de scénarios de politiques publiques pour l'IPM de la Colombie (IPM-CO). Plus précisément, ce qui a été réalisé était un exercice d'élaboration de scénarios fictifs en

utilisant des micro-données de l'enquête sur la qualité de vie et en s'appuyant sur la simulation de différentes charges d'investissement dans les secteurs sociaux, sur des règles de ciblage et sur l'accès aux biens et services sociaux en fonction des politiques publiques proposées. En d'autres termes, des scénarios fictifs de pauvreté multidimensionnelle ont été élaborés sur la base d'estimations reposant sur les micro-données adaptées pour les quatre années de gouvernement. En travaillant sur les micro-données de l'enquête, l'exercice a permis d'obtenir des scénarios par indicateur, dimension et objectif global de l'IPM.

Pour cela, plusieurs étapes ont été mises en œuvre. La première a consisté à revoir les priorités en matière de dépenses publiques (en termes de fonctionnement et d'investissement). Ce cadre fiscal a permis de fixer un montant approximatif de dépenses d'investissement social pour le nouveau gouvernement. Une fois que les montants des dépenses et des investissements annuels ont été définis, le Département national de la planification (DNP) a tenu des réunions avec chaque ministère et institution publique œuvrant dans le secteur social afin d'élaborer un plan d'investissements pour la période quadriennale et de fixer des cibles spécifiques. Ces cibles ont ensuite été reflétées dans le Plan national de développement (PND) en tant que cibles sectoriels. Il est important de préciser que toutes ces cibles disposaient d'affectations budgétaires annualisées et pouvaient être attribuées à un territoire, dans la mesure où plusieurs d'entre elles étaient alignées sur les définitions de la répartition régionale des dépenses établies par la loi. Cette étape, qui est un processus de routine du Gouvernement national en vue de l'élaboration du PND tous les quatre ans, a servi de cadre à l'exercice d'établissement de scénarios basé sur l'IPM.



L'équipe chargée de l'IPM-CO a mis ces discussions à profit pour identifier tous les engagements spécifiques d'investissement ou de dépenses au sein de chaque ministère ou institution qui auraient une incidence directe sur les indicateurs de l'IPM-CO (par exemple, la construction de logements sociaux pour la population vivant en situation d'extrême pauvreté).

Objectifs et résultats atteints

La possibilité d'analyser les multiples dimensions de la pauvreté a été l'une des raisons de l'adoption d'un IPM pour la Colombie. La méthodologie répond à un certain nombre de caractéristiques utiles pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle, et puisqu'elle repose sur des variables susceptibles d'être modifiées au moyen des politiques publiques, elle est devenue un instrument utile pour l'élaboration et le suivi des politiques publiques de réduction de la pauvreté en Colombie.

Le principal résultat obtenu a été la mise au point d'un outil qui permet depuis près de 10 ans d'assurer le suivi des effets des décisions de politique publique sur les conditions de pauvreté multidimensionnelle de la population colombienne.

Principales difficultés en matière de mise en œuvre

➔ Suivi de la mise en œuvre des politiques publiques

En Colombie, le Département national de la planification (DNP) élabore la mesure de la pauvreté multidimensionnelle en prenant en compte la méthodologie d'Alkire et Foster, dont les principaux avantages résident dans les points ci-après : (i) elle mesure l'incidence, l'écart et l'intensité; (ii) elle répond aux caractéristiques axiomatiques souhaitables dans une mesure de la pauvreté; (iii) elle permet d'assurer le suivi des politiques publiques puisque la définition des variables détermine les parties chargées de la mise en œuvre de ces politiques; et (iv) elle constitue un instrument qui permet, dans le cadre des politiques, de

cibler les groupes de population subissant des privations multiples, ce qui magnifie son utilité dans la mesure où elle permet de répondre aux besoins non satisfaits auxquels sont confrontés les plus démunis.

➔ Dispositions institutionnelles

En 2012, le document intitulé « CONPES 150 » réglementait la mesure de la pauvreté en Colombie et ses dispositions institutionnelles. La Colombie a adopté en tant que mesures officielles la pauvreté monétaire (et la pauvreté monétaire extrême) et la pauvreté multidimensionnelle élaborées par le DNP. Depuis 2018, le Comité d'experts sur la mesure de la pauvreté (créé au moyen du CONPES 150) a travaillé, selon une approche interinstitutionnelle, sur la révision et la refonte de l'IPM afin d'y inclure les privations pertinentes au nouveau contexte social colombien, et d'en exclure les privations qui ont été surmontées et dont l'incidence est assez marginale.⁶⁹

En 2020, dans le cadre du décret 1111⁷⁰, le Gouvernement national a établi la « Mesa de Equidad » (table ronde sur l'équité), un organe présidé par le Président de la République, dans le but d'établir des directives pour la réduction de la pauvreté et la réalisation de l'équité sociale. Dans le cadre de la « Mesa de Equidad », le Département national de la planification (DNP) et le Département de Prospérité Sociale (DPS) ont élaboré un tableau de bord, qui est le principal instrument de suivi et de contrôle des indicateurs de pauvreté et d'inégalité.

➔ Ajustements et mises à jour des méthodologies

En 2020, le Département administratif national de statistique (DANE) a lancé un effort visant à intégrer les registres administratifs (RRAA) aux enquêtes sur les ménages afin d'obtenir des mesures plus précises de phénomènes tels que la pauvreté. Cela a été le cas pour la pauvreté monétaire, avec l'intégration des RRAA des pensions, de la santé, des aides institutionnelles, et de la pauvreté multidimensionnelle avec le recoupement de trois sources de données différentes pour estimer l'indicateur d'absentéisme scolaire. Les résultats de

⁶⁹ DNP (2012) « CONPES 150 de 2012. Metodologías oficiales y arreglos institucionales para la medición de la pobreza en Colombia ». (Méthodologies officielles et dispositions institutionnelles pour la mesure de la pauvreté en Colombie)

⁷⁰ 2020. Décret 1111 de 2020. Par lequel l'alinéa 5 de l'article 1.1.3.1 et la partie 5 sont ajoutés au livre 2 du Décret 1084 de 2015, décret réglementaire unique du secteur de l'inclusion sociale et de la réconciliation; par lequel l'article 211 de la loi 1955 de 2019 est réglementé et les règles d'organisation et de fonctionnement de la table ronde sur l'équité sont définies.



la mesure de la pauvreté monétaire indiquent que les enquêtes peuvent être renforcées par ces registres.⁷¹

Outre les mesures officielles de la pauvreté, le DANE s'est employé à produire des informations statistiques qui permettent de disposer de données complémentaires sur la pauvreté et la qualité de vie de la population. C'est le cas de l'enquête « Pulso social », qui bénéficie du soutien technique du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), qui est née de la nécessité de disposer d'informations sur l'incidence de la situation causée par la COVID-19 sur la société, et qui produit des informations relatives à la confiance des consommateurs, au bien-être subjectif, aux réseaux d'appui aux ménages, au bien-être des ménages comptant en leur sein des enfants et des adolescents, à la connaissance et à l'accès aux politiques nationales et locales de soutien aux ménages. Sa couverture géographique s'étend à 23 villes principales de Colombie.

Enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mesures

Les principaux enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de l'IPM en Colombie concernent la relation entre la mesure de la pauvreté et les politiques publiques. En ce sens, les définitions des dimensions, indicateurs et seuils de l'IPM de la Colombie ont été axées sur les éléments ci-après :

- l'examen des variables fréquemment utilisées dans d'autres indicateurs appliqués en Amérique latine;
- la Constitution politique de la Colombie;
- une analyse bibliographique des dimensions et des variables prioritaires fréquemment utilisées dans les indices multidimensionnels appliqués à la Colombie;
- la relation directe avec la politique sociale du Gouvernement national;
- les études de « Voces de los pobres » pour la Colombie;
- les seuils définis par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD Colombie) et par les politiques sectorielles respectives;
- la disponibilité d'informations provenant d'une source statistique unique (enquêtes du DANE sur la qualité de vie) et enfin,
- Les échanges avec des experts et des décideurs sectoriels.

De cette manière, l'indice en lui-même constitue un outil de suivi de la politique économique et des politiques sectorielles, au moyen duquel sont également communiqués, sur une base annuelle, les résultats ayant trait aux progrès d'ensemble. En outre, l'IPM-CO a permis d'assurer le suivi des incidences de la pandémie. Cela se traduit par les changements enregistrés dans les privations de la dimension de l'enfance et de l'adolescence, du marché du travail et de la santé, qui ont été fortement touchées par la pandémie.

⁷¹ DANE (2021) « Comité de Expertos en medición de pobreza » (Comité d'experts sur la mesure de la pauvreté). https://www.dane.gov.co/files/investigaciones/condiciones_vida/pobreza/2020/comunicado_expertos_pobreza_multidimensional_20.pdf

GRENADA⁷²



Le Bureau central de statistique (CSO, selon le sigle en anglais) de la Grenade, qui relève du Ministère des finances, du développement économique, du développement physique, des services publics et de l'énergie, est le département chargé a) de la conduite des recensements, b) de la collecte, de la compilation, de l'analyse, de la synthèse et de la publication des informations statistiques relatives aux activités et aux conditions sociales, agricoles, économiques, commerciales et industrielles de la population de la Grenade.

En 2018-2019, le CSO a mené l'Enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages de la Grenade. L'enquête 2018-2019 est la troisième d'une série d'enquêtes sur les ménages. La précédente enquête a été réalisée en 2008-2009 et est utilisée dans le présent rapport comme référence à des fins de comparaison de tendances. L'objectif de ces enquêtes est d'évaluer les conditions de vie en Grenade, d'examiner les tendances en matière de pauvreté et d'inégalité, et de développer un panier de biens et de services qui peut être utilisé pour estimer l'indice des prix à la consommation (IPC) du pays. L'enquête contient des informations sur les dépenses/la consommation des ménages, les conditions de logement, la démographie, l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, la sécurité et la criminalité, les personnes handicapées et les indicateurs du marché du travail. Ce document narratif réunit les apports du rapport sur la pauvreté et l'équité qui fait partie de l'enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade, réalisée en 2018-2019 par le Bureau central de statistique.

Le rapport sur la pauvreté et l'équité permet d'acquérir une connaissance de base de la situation de la pauvreté en Grenade. Le pays ne recueille des données sur la pauvreté que tous les dix ans. Le rapport se fonde donc sur la dernière enquête disponible sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade, réalisée par le CSO entre avril et mai 2018-2019. Ce rapport est le

résultat d'une collaboration entre l'initiative de la Banque mondiale dénommée « World Bank Poverty and Equity Global Practice » (Pratique internationale de la Banque mondiale en matière de pauvreté et d'équité), motivée par la nécessité de renforcer le suivi de la pauvreté et, dans le même temps, de contribuer à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes en Grenade. Le rapport fournit des statistiques actualisées sur la pauvreté en s'appuyant sur l'enquête susmentionnée. Comme dans d'autres pays des Caraïbes, la pauvreté en Grenade est mesurée au moyen d'un agrégat de la consommation établi par le CSO ainsi que des seuils de pauvreté estimés en 2008 à l'aide de la méthodologie de la consommation alimentaire minimale. Afin de comparer les résultats des années précédentes, le seuil de pauvreté pour 2018 a été déterminé en actualisant le seuil de pauvreté calculé en 2008 et en tenant compte de l'inflation. En outre, il inclut d'autres mesures non monétaires de la pauvreté, telles que l'Indice de pauvreté multidimensionnelle et l'Indice d'égalité des chances, afin de dresser un tableau complet sur les personnes vivant dans la pauvreté, en tenant compte d'autres indicateurs de bien-être.

Mesure de la pauvreté et de l'inégalité

Dans sa forme la plus élémentaire, la mesure de la pauvreté consiste à identifier les personnes ou les ménages qui vivent en dessous d'un seuil de bien-être prédéfini. Ce seuil est généralement connu sous le nom de « seuil de pauvreté » et d'agrégat de bien-être, qui classe la population des plus pauvres au plus riches, généralement en termes monétaires par le biais des revenus ou des dépenses de consommation. Étant donné que les enquêtes sur les ménages en Grenade sont fondées sur la consommation, la mesure officielle de la pauvreté dans le pays tient compte de cet indicateur global de bien-être.

Le profil de pauvreté 2018 de la Grenade présenté dans ce rapport est basé sur le seuil de pauvreté de 2008 actualisé afin de mieux refléter l'évolution du niveau de

vie et de la structure des dépenses de la population. Le Bureau central de statistique (CSO) de la Grenade a réalisé, tous les 10 ans, depuis 1998, l'Enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade. L'objectif de cette enquête est d'évaluer le niveau de vie de la population grenadienne et de produire les données nécessaires à la planification socio-économique au niveau national et municipal. Par exemple, l'enquête est la principale source de données officiels sur la pauvreté et les inégalités en Grenade, et elle fournit des informations essentielles pour assurer le suivi des progrès relatifs aux conditions de vie et à la réduction de la pauvreté et pour identifier les populations pauvres et vulnérables. Elle fournit donc des éléments permettant d'informer le gouvernement sur les effets des politiques sociales mises en œuvre pour éliminer la pauvreté.

Les estimations de la pauvreté pour les années antérieures à 2018 sont basées sur la méthodologie de la pauvreté établie en 2007-2008, en utilisant l'Enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade. Les taux de pauvreté nationaux calculés en 2007-2008 ont été actualisés avec les valeurs correspondantes de l'indice des prix à la consommation (IPC), pour la période allant de 2007-2008 à 2018-2019, en tenant compte de la valeur moyenne de l'IPC pour les mois durant lesquels les deux enquêtes ont recueilli des données sur les produits alimentaires et non alimentaires. Le nouveau seuil national de pauvreté est estimé à 6 782 dollars des Caraïbes orientales - EC\$ (environ 2 509 d'USD) par personne et par an, exprimés en prix de 2019, soit une augmentation de 16% par rapport aux 5 842 d'EC\$ (environ 2 161 d'USD) par personne et par an en 2007-2008, ce qui reflète un coût de la vie plus élevé dans le pays. En 2018-2019, la consommation moyenne par habitant était de 8 256 d'EC\$ (environ 3 054 d'USD environ) par an, soit 22 % de plus que le seuil de pauvreté totale. Le seuil de pauvreté alimentaire est fixé à 2 899 d'EC\$ (environ 1 072 d'USD) par personne et par an, ce qui représente 43 % du seuil de pauvreté. Pour le ménage moyen grenadien, l'alimentation représente environ 21,9 % de la consommation totale.

Mesures de bien-être sans lien direct avec le revenu

La pauvreté est un concept complexe. D'une manière générale, il est possible d'affirmer que, pour lutter efficacement contre la pauvreté, certains aspects pertinents du phénomène ne peuvent être mesurés en

termes monétaires, et qu'il est nécessaire d'appréhender la question selon différentes dimensions et d'utiliser des mesures autres que monétaires. Cette section explore les mesures non monétaires telles que l'IPM, l'indice de développement humain (IDH) et les conditions de logement.

Indice de pauvreté multidimensionnelle en Grenade

Pour résumer la privation des ménages dans différentes dimensions, l'IPM pour la Grenade est établie sur la base des informations disponibles dans la dernière Enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade (2018-2019). C'est la première fois que cet indice a été élaboré pour le pays et le Gouvernement grenadien prévoit de le mettre à jour, sur la base d'enquêtes ultérieures, afin d'évaluer l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle tous les 10 ans (ou chaque fois qu'une nouvelle enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages en Grenade est disponible). L'IPM de la Grenade tient compte de plusieurs formes de privation dont souffrent au quotidien les personnes vivant dans la pauvreté, en saisissant les dimensions non monétaires de la vie humaine, telles que l'éducation, la santé, le niveau de vie, l'emploi et la gestion des risques, et en liant le contexte du pays à chacun de ces éléments. Cette mesure complète la mesure officielle de la pauvreté monétaire (basée sur la consommation des ménages) et servira de moyen d'assurer le suivi l'évolution de la pauvreté multidimensionnelle et de ses indicateurs dans le pays tout en l'actualisant au moyen de chaque enquête ultérieure. L'IPM de la Grenade reflète les privations simultanées pour un ensemble de 18 indicateurs choisis sur la base d'une analyse détaillée de la pertinence et de la disponibilité des données. Afin de déterminer si un ménage en Grenade subit ou non une privation pour un indicateur, un seuil spécifique est fixé. Il en résulte un ensemble de 18 variables binaires pour chaque ménage, dont chacune prend la valeur de 1 si le ménage présente un besoin non satisfait pour cet indicateur, et la valeur de 0 dans le cas contraire.

Une fois l'ensemble des variables binaires calculées, chaque ménage se voit attribuer un score de privation indiquant la proportion de privations, pondérée par l'importance relative de chaque indicateur dans la structure de l'IPM. Ce score prend des valeurs comprises entre 0 (le ménage ne subit aucune privation pondérée) et 1 (le ménage subit une privation pondérée pour les 18 indicateurs). Ainsi, pour identifier les ménages en

situation de pauvreté multidimensionnelle en Grenade, le score de chaque ménage est comparé à un seuil de pauvreté (connu comme valeur k). En Grenade, le seuil de pauvreté a été fixé à 40 %, en se fondant sur le raisonnement selon lequel ce seuil équivaut à subir une privation dans deux dimensions complètes ou l'équivalent pour les indicateurs pondérés. Tous les ménages subissant une privation concernant plusieurs besoins non satisfaits pondérés d'une valeur égale ou supérieure à ce seuil sont identifiés comme étant multidimensionnellement pauvres. Une fois ces ménages identifiés, l'IPM est calculé comme le produit de deux indices constitutifs : l'indice de comptage multidimensionnel et l'indice d'intensité de la pauvreté multidimensionnelle.⁷³

Le taux de comptage multidimensionnel (H) fait référence à la proportion de la population qui est considérée comme multidimensionnellement pauvre. L'intensité multidimensionnelle de la pauvreté (A) mesure la proportion d'indicateurs pondérés pour lesquels, en moyenne, les ménages multidimensionnellement pauvres subissent une privation. En d'autres termes, H mesure l'incidence de la pauvreté tandis que A en mesure l'intensité. L'IPM combine ces deux aspects de la pauvreté de la manière suivante : $IPM = H * A$, mesurant ainsi à la fois l'incidence et l'intensité de la pauvreté.

Indice d'égalité des chances en Grenade

Cette section présente une mesure opérationnelle de l'équité appelée l'Indice d'égalité des chances, qui porte, dans le cas de la Grenade, sur l'accès des enfants âgés de 0 à 18 ans aux biens et services de base.⁷⁴ Cet indice est utilisé pour mesurer les chances données aux enfants en termes d'accès aux services de base considérés comme fondamentaux pour le développement individuel, l'accès universel à ces services, par le biais d'une prestation publique ou privée, étant un objectif valable et réalisable sur le plan social. Plus précisément, cette mesure tient compte à la fois de la couverture moyenne et de la répartition des chances fondamentales parmi les différents groupes de circonstances. Ces groupes sont définis en fonction de circonstances prédéterminées à la naissance, telles que la race, le genre, le revenu familial, le niveau d'instruction des parents et le lieu de résidence, dont les enfants ne

peuvent être tenus pour responsables et, par conséquent, du point de vue de l'équité des chances, leur accès aux biens et services de base ne devrait pas être affecté.⁷⁵ Cette mesure peut également être considérée comme une mesure synthétique de la distance qui sépare une société de l'accès universel à un bien ou à un service essentiel, et de la manière dont cet accès est équitablement réparti parmi les individus (groupes de circonstances). En se concentrant sur les enfants de moins de 18 ans, l'Indice d'égalité des chances exclut l'effet du mérite et de l'effort, ainsi que des choix individuels. Ainsi, pour un service donné, l'écart entre l'Indice d'égalité des chances et sa couverture reflète la manière dont les circonstances affectent la probabilité d'accéder à ce service. Plus l'écart entre ces deux taux est important, plus l'accès est inégal.⁷⁶

Dans le cas de la Grenade, les circonstances prédéterminées qui sont prises en compte dans l'analyse sont les suivantes : 1) quintiles de richesse basés sur la possession d'actifs du ménage; 2) possession d'autres actifs (machine à laver, Internet à domicile et appareils de cuisine); 3) genre; 4) caractéristiques familiales; 5) niveau d'instruction du chef de ménage; 6) secteur d'emploi du chef de ménage; 7) municipalité de résidence; et 8) décile de dépenses du ménage. Les chances prises en compte dans l'analyse comprennent les suivantes : 1) début de la scolarisation en temps voulu (à l'âge de 6 ou 7 ans); 2) scolarisation à l'école primaire (entre 6 et 13 ans); 3) scolarisation à l'école secondaire (entre 14 et 18 ans); 4) achèvement de six années d'études en temps voulu (entre 12 et 16 ans); 5) accès du ménage à l'eau courante; et 6) connexion du ménage au réseau d'assainissement.

Principaux résultats

- Accompagné d'une croissance économique positive, le taux de pauvreté en Grenade est passé de 37,7 % en 2008/2009 à 25,0 % en 2018/2019. Toutefois, la pauvreté extrême a augmenté, passant de 2,4 % en 2008/2009 à 3,5 % en 2018/2019. S'agissant des niveaux d'inégalité, on constate une légère augmentation pour 2018/2019 par rapport à 2008/2009, l'indice de Gini passant de 0,37 à 0,40 au niveau national. D'autres mesures de l'inégalité indiquent des tendances similaires : par exemple, en

⁷³ Autorité nationale de statistique et d'information (2019).

⁷⁴ Barros et al. (2009)

⁷⁵ Ibidem

⁷⁶ Banque mondiale (2016).

2008, une personne appartenant aux 10 % les plus riches de la population nationale consommait 5 fois plus qu'une personne appartenant aux 90 % restants, et en 2018, un écart de consommation de près de 7 fois plus a été identifié, exposant une augmentation de l'inégalité.

- ▶ Depuis 2008, le taux de mortalité maternelle est passé de 30 à 25 décès pour 100 000 naissances et des améliorations notables ont été apportées en termes d'accès aux sources d'eau potable et à l'électricité. En outre, des progrès ont également été réalisés en matière de scolarisation, tant dans l'enseignement primaire que secondaire.
- ▶ L'IPM en Grenade montre que 34,3% de la population vit dans des ménages considérés comme multidimensionnellement pauvres.
- ▶ Un ménage vivant en situation de pauvreté compte presque deux fois plus de membres de famille qu'un ménage non pauvre. Dans les ménages vivant en situation de pauvreté, le chef de ménage doit subvenir aux besoins d'un plus grand nombre de membres par travailleur du ménage, comme le montre le taux de dépendance de 1,02 pour les ménages pauvres et de 0,70 pour les ménages non pauvres. En moyenne, les ménages ayant à leur tête une femme sont plus pauvres que ceux ayant à leur tête un homme.
- ▶ Les ménages non pauvres disposent d'un logement de meilleure qualité et ont un meilleur accès aux services publics tels que l'eau potable, l'électricité et les toilettes dans leur logement.
- ▶ La pauvreté est considérablement plus importante parmi les chômeurs (38,8%) que parmi les personnes ayant un emploi (20,8%).
- ▶ Parmi les personnes ayant un emploi, les niveaux de pauvreté sont les plus élevés chez les individus exerçant des activités dans le domaine de la santé humaine et de l'action sociale.
- ▶ Le taux moyen de scolarisation baisse plus tôt pour les pauvres, à 15 ans, contre 17 ans pour les non-pauvres, ce qui se traduit également par le faible pourcentage de personnes atteignant l'enseignement supérieur, surtout parmi ceux qui vivent en situation de pauvreté.

- ▶ Quelque 23,3 % des ménages ont déclaré avoir mangé moins que ce qu'ils devraient manger au cours des 12 derniers mois, et cette proportion passe à 49 % pour les ménages pauvres. En outre, 27 % de tous les ménages interrogés ont déclaré craindre de manquer d'alimentation dans les mois à venir.

Observations/Recommandations

On estime que la pauvreté serait tombée à 16,9 % en 2018/2019 si les inégalités n'avaient pas augmenté au cours de cette période, comme le montre la méthode de décomposition de la pauvreté de Datt et Ravallion. Par conséquent, des politiques d'amélioration de la répartition peuvent être nécessaires pour progresser sur une voie de croissance équitable.

La réduction de la pauvreté a permis d'améliorer les indices traduisant une vulnérabilité tels que le taux de mortalité maternelle, l'accès à l'eau et à l'électricité, et le taux global de scolarisation. En ce sens, l'indice de pauvreté multidimensionnelle, calculé pour la première fois pour 2018, montre que 34,3% de la population vit dans des ménages considérés comme multidimensionnellement pauvres, y compris 22% de la population vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire.

Conclusions

Pendant une période de dix ans, allant de 2008 et 2018, la Grenade a connu une importante expansion économique qui a stimulé la croissance de la consommation. Cela a permis de réduire considérablement la pauvreté, qui est passée de 37,7 % en 2008 à 25,0 % en 2018. Toutefois, cette tendance a été plus lente pour la proportion inférieure de la population dans la distribution des dépenses, ce qui a entraîné une augmentation du taux de pauvreté extrême de 2,4 % en 2008 à 3,5 % en 2018. Cela peut expliquer la légère augmentation des inégalités au cours de cette période, l'indice de Gini passant de 0,37 à 0,40 au niveau national. À cet égard, le pays doit mettre en œuvre davantage de politiques qui améliorent la répartition des richesses afin de promouvoir une voie plus équitable vers la croissance.

En moyenne, les ménages vivant en situation de pauvreté diffèrent des ménages non pauvres à plusieurs égards. Parmi ces différences figure le nombre de membres du ménage, qui est deux fois plus élevé pour les ménages pauvres que pour les ménages non pauvres. Dans ce contexte, le taux de dépendance des ménages pauvres est plus élevé que celui des ménages non

pauvres, ce qui signifie que les premiers comptent plus de membres à charge par travailleur que les seconds. En outre, les ménages dirigés par des femmes ont tendance à être plus pauvres que ceux dirigés par des hommes.

En ce qui concerne le logement et les services publics, les niveaux d'accès et de qualité sont également plus élevés pour les ménages non pauvres que pour ceux confrontés à la pauvreté. S'agissant de l'éducation, et plus précisément de la fréquentation scolaire, il semble que le schéma soit similaire pour les pauvres et les non-pauvres jusqu'à l'âge de 15 ans, âge à partir duquel les différences entre les deux groupes commencent à être mises en évidence. En outre, la pauvreté est nettement plus élevée parmi les personnes sans emploi que parmi celles qui ont un emploi, ou même parmi ceux qui ne font pas partie de la population active (les inactifs). En matière de santé et de sécurité alimentaire, les ménages pauvres sont généralement plus vulnérables que les ménages non pauvres en termes d'accès et de ressources.



PÉROU ⁷⁷

Méthodologie de mesure de la pauvreté nationale

La mesure officielle de la pauvreté au Pérou correspond à celle de la pauvreté monétaire et est effectuée chaque année par l'Institut national de statistique et d'informatique (INEI, selon le sigle en espagnol) sur la base des informations recueillies par l'enquête nationale sur les ménages (ENAHO, selon le sigle en espagnol).

L'ENAHO est la recherche qui permet à l'INEI, depuis 1995, d'assurer le suivi de l'évolution de la pauvreté, du bien-être et des conditions de vie des ménages au Pérou.

L'enquête nationale auprès des ménages (ENAHO) a une couverture géographique complète, tant au niveau national qu'au niveau des zones urbaines et rurales, s'étendant aux 24 départements et à la province constitutionnelle du Callao, avec un échantillon composé de 36 862 ménages. L'échantillon comporte un groupe représentatif de logements représentant environ 30% du total. La collecte des données sur le terrain est effectuée à l'aide d'une tablette, et l'instrument de mesure est constitué de 05 questionnaires comportant 405 questions et 329 points.

L'INEI utilise l'approche monétaire absolue et objective de la pauvreté pour mesurer son incidence. Selon cette notion de la pauvreté, sont considérées comme pauvres toutes les personnes résidant dans des ménages privés dont les dépenses/la consommations par habitant, exprimées en termes monétaires, ne dépassent pas le seuil de pauvreté. Cette pauvreté est qualifiée de monétaire parce qu'elle ne tient pas compte des dimensions non monétaires de la pauvreté, telles entre autres la malnutrition, les besoins fondamentaux non satisfaits, l'exclusion sociale, les capacités. Les éléments pris en compte proviennent exclusivement des dépenses ou des revenus monétaires, ainsi que d'autres formes d'acquisition telles que l'auto-alimentation et l'autoconsommation, les paiements en espèces et les dons publics et privés.

L'une des composantes de la mesure de la pauvreté est l'indicateur de bien-être. Afin de mesurer la pauvreté au moyen de la méthode du seuil de pauvreté, on utilise le revenu ou les dépenses/la consommation comme indicateur de bien-être. Les estimations des dépenses prennent en compte toutes les sources de revenus, qu'il s'agisse de revenus monétaires ou des diverses formes d'acquisition de biens et de services qui n'impliquent pas de paiement monétaire de la part des ménages. Cette seconde catégorie comprend l'autoconsommation et l'autoapprovisionnement, ainsi que les versements en espèces qui proviennent des activités économiques propres des ménages et également des recettes perçues par le biais de transferts provenant soit d'autres ménages, soit d'organismes publics ou privés. S'agissant des éléments relevant des dépenses, les frais de santé et d'éducation publique ont été exclus, en raison de l'absence de prix adéquats pour évaluer ces services consommés par les ménages. L'imputation de la consommation d'eau de rivière ou d'irrigation a également été exclue, car le degré de transformation de ces biens est presque nul et il n'existe pas de valeur marchande qui permettrait une évaluation adéquate.

Afin d'assurer le plus haut niveau de transparence dans la méthodologie et les procédures utilisées pour l'estimation officielle de la pauvreté monétaire, le 12 avril 2010, le Pérou a établi, au moyen de la résolution suprême N°097-2010-PCM de la présidence du Conseil des ministres, le Comité consultatif pour l'estimation de la pauvreté et d'autres indicateurs nationaux connexes (ci-après dénommé le Comité consultatif sur la pauvreté). Le Comité consultatif sur la pauvreté est présidé par le chef de l'INEI et est composé de représentants des secteurs public et privé, du milieu universitaire et de la société civile. Ce comité consultatif sur la pauvreté vise à garantir la qualité, la transparence et la fiabilité des informations dans le domaine de la mesure de la pauvreté et des indicateurs connexes.

Actuellement, le Pérou ne dispose d'aucune mesure

⁷⁷ Auteurs du chapitre : Lucía Gáslac Torres, Chef de projet de l'enquête nationale auprès des ménages (ENAHO), INEI-DNCE, Pérou et; José Antonio Llanos Solórzano, Coordinateur de l'équipe technique pour l'élaboration de la carte de la pauvreté, INEI-DNCE, Pérou.

officielle de la pauvreté multidimensionnelle. Toutefois, il existe un consensus sur l'importance de tenir compte de la nature multidimensionnelle de la pauvreté et d'identifier ses dimensions les plus pertinentes. Ainsi, l'accord national sur une vision du Pérou à l'horizon 2050, approuvé en avril 2019 par consensus public, fait explicitement référence à l'objectif de parvenir à un pays dans lequel la pauvreté multidimensionnelle est réduite de manière significative. En outre, dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 auquel le Pérou a souscrit, l'objectif 1, « Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes », l'engagement est pris dans sa cible 1.2, « D'ici à 2030, [de] réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays »; par conséquent, l'Institut national de statistique et d'informatique (INEI), en tant qu'organe directeur du système statistique national, assume la tâche d'assurer le suivi et le contrôle de cet objectif.

De même, le Comité consultatif sur la pauvreté a recommandé d'inclure dans son programme de travail l'examen de la méthodologie de mesure de la pauvreté multidimensionnelle en tant que complément de la pauvreté monétaire.

À cette fin, le Comité a convenu de constituer un groupe de travail sur la pauvreté multidimensionnelle afin de d'examiner la pertinence, l'utilisation et l'intérêt de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les politiques publiques. Ce groupe de travail est composé de représentants de l'Institut de recherche pour le développement (IRD-France), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Université catholique pontificale du Pérou (PUCP), du Groupe d'analyse pour le développement (GRADE), de la Table ronde de consultation sur la lutte contre la pauvreté (MCLCP), du Ministère du développement et de l'inclusion sociale (MIDIS), de la Banque centrale de réserve du Pérou (BCRP) et de l'Institut national de statistique et d'informatique (INEI).

Au nombre des décisions convenues par ce groupe de travail, on peut citer les suivants :

- Le consensus sur la multiplicité des causes de la pauvreté, qui compte diverses dimensions, ainsi que sur la pertinence et l'utilisation de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les politiques publiques.



- La mesure de la pauvreté multidimensionnelle doit mener à une perspective fondée sur les droits, pour laquelle la référence sera la politique nationale de développement et d'inclusion sociale (PNDIS).
- Consensus sur la mise au point d'une matrice d'indicateurs et de dimensions, basée sur les dimensions communes au Ministère du développement et de l'inclusion sociale (MIDIS), à l'Accord national, au Centre national de planification stratégique (CEPLAN), aux ODD et à la Table ronde de consultation sur la lutte contre la pauvreté (MCLCP).

Période d'application de la méthodologie

Actuellement, l'examen de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Pérou est toujours en cours.

Cette année, les réunions se poursuivront au sein du Comité consultatif sur la pauvreté afin de définir la marche à suivre à l'avenir et de continuer à œuvrer à un accord technique qui garantit une mise en œuvre durable de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

Pratiques prometteuses

Dans le cadre des discussions qui ont eu lieu lors des réunions du groupe de travail sur la pauvreté multidimensionnelle établi au Pérou, et sur la base du travail en cours, il est possible de définir une série de thèmes reconnus comme essentiels au succès des travaux sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle. Au nombre de ces thèmes figurent les suivants :

➔ Répertoire des acteurs les plus pertinents du secteur public, du monde universitaire et des citoyens

La cartographie des parties prenantes est importante, dans la mesure où nombre des décisions à prendre ne sont pas l'apanage du Comité consultatif sur la pauvreté, raison pour laquelle il est nécessaire d'impliquer davantage de spécialistes issus des différents secteurs qui peuvent apporter leur expertise à l'examen des objectifs, des finalités, des dimensions et de l'ordre des priorités. En outre, il convient de créer un espace de dialogue politique pour faire en sorte que l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle soit pertinent pour les politiques publiques et que les secteurs sachent comment l'utiliser une fois cette information disponible.

En ce sens, il est nécessaire d'envisager que certains acteurs, qui ne sont pas des spécialistes de la thématique, puissent formuler des propositions de thèmes qui, de leurs points de vue, sont importantes mais qui ne sont peut-être pas pertinentes dans un premier temps. Il est donc important de distinguer trois niveaux d'acteurs :

- Le Comité consultatif sur la pauvreté, où des discussions sont en cours sur la manière de procéder;
- Les acteurs techniques, qui contribuent davantage à la définition et à l'opérationnalisation des indicateurs;
- Les acteurs en général, qui tenteront de générer un consensus sur les mesures.

➔ Discuter avec les acteurs qui travaillent déjà sur le thème de la pauvreté multidimensionnelle dans le pays

La participation du Ministère du développement et de l'inclusion sociale (MIDIS) à l'examen conceptuel de la pauvreté multidimensionnelle dans le pays est importante.

À cet égard, le MIDIS a récemment présenté la politique nationale de développement et d'inclusion sociale (PNDIS) actualisée, qui établit le cadre général des interventions coordonnées entre les trois niveaux de gouvernement dans le cadre de ce secteur. Le PNDIS, en tant qu'outil de gestion, permet d'éclaircir la perspective multidimensionnelle sur laquelle s'appuie le MIDIS pour s'attaquer actuellement à la problématique de la pauvreté, enrichissant ainsi la manière dont l'État appréhende, évalue et traite la pauvreté en vue de sa réduction sous toutes ses formes et dimensions. Le MIDIS est donc le principal utilisateur potentiel des résultats de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

De même, dans le milieu universitaire, des progrès ont déjà été réalisés en matière de mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Pérou.

Objectifs et résultats atteints

Au nombre des résultats des activités menées par le Comité consultatif sur la pauvreté et le Groupe de travail sur la pauvreté multidimensionnelle au Pérou figurent les suivants :

➔ **Formation**

L'INEI a organisé un atelier sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle, qui s'est déroulé du 1er au 3 mars 2016, dans le cadre duquel la formation a été assurée par des experts de l'OPHI, l'entité qui a élaboré la méthodologie proposée pour l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM), adoptée par plusieurs pays et organisations internationales. Cet atelier a réuni des experts nationaux, des membres du Comité consultatif sur la pauvreté et des fonctionnaires des différents ministères concernés.

➔ **Systematisation des expériences**

La systématisation du bilan des expériences en matière de mise en œuvre de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans la région, et de ses utilisations en matière de politiques publiques, est l'un des résultats des discussions au sein du Comité consultatif sur la pauvreté.

Au niveau international, il existe des travaux qui reflètent les discussions sur les processus visant à identifier les différentes dimensions de l'analyse, en plus des questions d'intérêt, parmi lesquels on peut citer les suivants :

- La manière dont la question de l'unité d'analyse (ménage ou individus) a été abordée.
- Le débat public qui s'est tenu pour définir les dimensions.
- Les modalités d'adoption de cette mesure de la pauvreté, ainsi que son utilisation efficace dans l'application aux politiques publiques.

Par exemple, afin d'analyser les différents points de vue sur les objectifs et la finalité de la mesure, les expériences de l'Équateur, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, du Mexique et d'El Salvador ont été étudiées. S'agissant des indicateurs et des dimensions qui font partie de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans les pays de la région, les cas de la Colombie, du Chili, d'El Salvador, du Costa Rica, de l'Équateur, du Honduras, du Mexique, du Venezuela, de l'Espagne, de l'Argentine, de l'Uruguay et du Panama ont été examinés.

➔ **Répertorier les acteurs les plus pertinents du secteur public, du milieu universitaire et parmi les citoyens**

Le Comité consultatif sur la pauvreté a examiné et élaboré une carte des parties prenantes en vue de l'accord avec d'autres institutions externes, comme cela a été explicité précédemment.

➔ **Inventaire des indicateurs et des dimensions**

À ce jour, une première liste d'indicateurs et de dimensions est disponible à l'issue des activités du groupe de travail sur la pauvreté multidimensionnelle au Pérou. Chacun des indicateurs répertoriés devra être partagé avec les différentes parties prenantes ou sous-groupes, afin de recueillir leurs opinions, et être examiné de manière conjointe jusqu'à l'obtention du nombre de dimensions appropriées sur la base du consensus nécessaire. Actuellement, la liste des indicateurs est en cours d'examen à des fins d'évaluation et d'approbation en séance plénière du Comité consultatif sur la pauvreté.

Ce premier inventaire a été dressé sur la base de l'examen des informations disponibles dans le cadre des différentes enquêtes ci-après réalisées par l'INEI : Enquête nationale sur les ménages (ENAHO), Enquête nationale sur les programmes budgétaires (ENAPRES), Enquête sur la démographie et la santé des familles (ENDES), Enquête nationale sur le marché du travail (ENAMEL), les recensements nationaux de la population et du logement, ainsi que différents registres administratifs. De même, les dimensions communes au Ministère du développement et de l'inclusion sociale (MIDIS), à l'Accord national, au Centre national de planification stratégique (CEPLAN), aux ODD et à la Table ronde de consultation sur la lutte contre la pauvreté (MCLCP) ont été prises en compte.

Les informations disponibles permettent d'identifier les indicateurs pour lesquels il existe un consensus, ainsi que d'autres indicateurs importants pour lesquels aucune information n'est actuellement disponible, mais elles doivent être claires pour permettre d'examiner la manière dont ces indicateurs peuvent être pris en compte et mesurés.

Parmi les questions à examiner au sein du Comité consultatif sur la pauvreté, en ce qui concerne les indicateurs figurant sur la première liste susmentionnée, il peut être envisagé d'inclure des



indicateurs qui ne sont pas très sensibles et ne semblent pas évoluer dans le temps, mais ne pas les inclure dans la mesure entraînerait un risque de biais. Le degré d'incidence de l'indicateur doit également être pris en compte, car une faible incidence peut entraîner des problèmes de robustesse, affectant ainsi la précision avec laquelle l'indicateur peut être mesuré. D'autre part, il importe de connaître les limites des indicateurs sélectionnés dans la détermination et l'identification des privations.

Principales difficultés en matière de mise en œuvre

Le principal défi à relever pour la mesure de la pauvreté multidimensionnelle au Pérou est de mener à bien l'analyse complète de la méthodologie à appliquer dans le processus d'établissement de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle et son adaptation au contexte du pays. Les discussions actuelles et futures au sein du Comité consultatif sur la pauvreté doivent aboutir à des accords sur les questions suivantes : unité d'analyse (ménages, individus et collectifs), utilisation d'indicateurs universels et/ou d'indicateurs pour des groupes spécifiques (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, etc.), stratégies de mesure à court et moyen terme, utilisation d'enquêtes sur les ménages ou d'une combinaison d'enquêtes, de recensements et de registres administratifs géoréférencés, refonte des échantillons (taille et couverture), refonte des questionnaires en y incluant de nouvelles dimensions et variables, entre autres. De même, il convient de continuer à prendre en compte

l'analyse des interactions entre les différentes dimensions de la pauvreté.

La mesure de la pauvreté multidimensionnelle comporte une composante normative inévitable, telle que la sélection et la pondération des dimensions et des indicateurs, la valeur du seuil de pauvreté k (selon la méthodologie utilisée), sur laquelle il existe des expériences contrastées dans les pays qui ont adopté cette approche multidimensionnelle. En ce sens, il est nécessaire de garder à l'esprit que les différentes institutions qui composent le Comité consultatif sur la pauvreté, et les différents acteurs, peuvent avoir des points de vue différents sur ces questions. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur les espaces de discussion et les méthodologies appropriés susceptibles de favoriser une délibération publique et de réunir un consensus sur les différentes décisions de nature normative.

Un autre aspect important est la communication des résultats de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle. Des stratégies de communication doivent être proposées pour diffuser les résultats sur la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle de manière à éviter toute confusion parmi les utilisateurs et à ne pas nuire à la crédibilité des institutions.

Enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mesures

• Participation des responsables politiques

Le débat sur la mesure de la pauvreté

multidimensionnelle doit inclure la contribution des décideurs politiques. Cela permettra de s'assurer que les objectifs de la mesure correspondent aux exigences des secteurs, aux stratégies d'ensemble des politiques publiques. ou aux politiques publiques établies de manière consensuelle.

- **La mesure est un processus continu**

Sur la base de l'expérience de la mesure de la pauvreté monétaire, il est clair que l'établissement d'un indice pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle fait partie d'un processus continu pour atteindre une norme acceptable de qualité et de robustesse.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE⁷⁸



INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE : PROGRÈS ACCOMPLIS ET DÉFIS À RELEVÉR

Méthodologie de mesure de la pauvreté nationale

Il existe actuellement deux sources pour le suivi de la pauvreté multidimensionnelle en République dominicaine. Les deux estimations sont basées sur la méthodologie Alkire-Foster (AF) développée par l'OPHI en utilisant les ménages dominicains comme principales unités d'observation.⁷⁹ Cette méthodologie détermine l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle dans un processus à plusieurs étapes :

- Les dimensions et les indicateurs à inclure dans l'indice agrégé de pauvreté multidimensionnelle sont sélectionnés.
- Des pondérations sont attribuées à chaque dimension et à chaque indicateur.
- Pour chaque indicateur, la méthodologie définit les cas dans lesquels un ménage subit une privation.
- Elle définit le nombre d'indicateurs pour lesquels un ménage doit subir une privation pour être considéré comme multidimensionnellement pauvre.

Sur la base de ces critères, plusieurs calculs sont établis pour caractériser les ménages dominicains en situation de pauvreté multidimensionnelle. Le premier est l'indicateur d'incidence H, qui représente la proportion de ménages qui sont multidimensionnellement pauvres; le second est l'indicateur d'intensité A, qui mesure la moyenne des privations dont souffrent les ménages multidimensionnellement pauvres. Enfin, l'indice de pauvreté multidimensionnelle, IPM, représente le produit des premiers indicateurs selon l'équation 1 ci-après :

$$① \quad IPM = H * A$$

Dans le cas de la République dominicaine, l'IPM a été élaboré en fonction de la réalité dominicaine. Les versions utilisées sont énumérées ci-après.

➔ Méthodologie SIUBEN (IPM-RD)

La méthodologie IPM-RD pour le calcul de la pauvreté multidimensionnelle a été réalisée par la Vice-présidence de la République dominicaine en 2016 et 2019, avec le soutien du Système unique de bénéficiaires (SIUBEN), l'appui technique direct de l'OPHI et l'accompagnement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Les aspects multidimensionnels pris en compte pour l'IPM-DR ont été convenus par différentes institutions œuvrant dans la mise en œuvre des politiques publiques dans le pays, ce qui a abouti à l'inclusion des dimensions ci-après : santé, éducation et garde des enfants, moyens de subsistance et travail, logement et environnement, et fracture numérique et coexistence.⁸⁰

Pour cette méthodologie, un ménage est considéré comme multidimensionnellement pauvre lorsqu'il subit des privations pour 33% de l'ensemble des indicateurs. La source d'information utilisée pour collecter ces indicateurs a été l'enquête IPM-RD 2019.

➔ Méthodologie du Système d'indicateurs sociaux de la République dominicaine (IPM-AL)

La méthodologie IPM-AL (Indice de pauvreté multidimensionnelle-Amérique latine) pour le calcul

⁷⁸ Chapitre élaboré par Raymer Díaz Hernández sous la supervision de Rosa Cañete Alonso de la Direction de la pauvreté, de l'inégalité et de la culture démocratique en République dominicaine, relevant du Vice-Ministère de l'analyse économique et sociale, au sein du Ministère de l'économie, de la planification et du développement.

⁷⁹ Voir Alkire, S. et Santos, M.E. (2014) « Measuring Poverty in the Developing World: Robustness and Scope of the Multidimensional Poverty Index ». World Development, 251-274.

⁸⁰ Vice-Présidence de la République dominicaine (2019) « IPM-RD : Índice de Pobreza Multidimensional de la República Dominicana ». Saint-Domingue, D.N.

de la pauvreté multidimensionnelle en République Dominicaine est basée sur les informations collectées par l'Enquête nationale continue sur la population active (ENCFT, selon le sigle en espagnol), une enquête trimestrielle dont le but principal est de collecter des informations pour la caractérisation du marché du travail dominicain. Outre les conditions d'emploi, l'enquête recueille des informations relatives aux revenus des ménages, aux conditions de logement et aux acquis en matière d'éducation des membres du ménage. Les réponses sont utilisées pour la mise au point de différents indicateurs de pauvreté multidimensionnelle. En ce sens, un ménage est considéré comme multidimensionnellement pauvre lorsqu'il souffre de privations pour 25 % des indicateurs.

Institution responsable et période d'application des méthodologies

L'IPM-RD a été calculé par la Vice-Présidence de la République dominicaine, à partir de la base de données du Système unique de bénéficiaires (SIUBEN). Les informations requises pour cet indice de pauvreté multidimensionnelle ont été collectées pour les années 2016 et 2019. Les résultats du calcul de l'IPM-DR ont été publiés par la Vice-Présidence de la République dominicaine (2019).

S'agissant de l'IPM-AL, il fait partie du Système d'indicateurs sociaux de la République Dominicaine (SISDOM).⁸¹ Bien que l'enquête sur laquelle se fonde cet indice soit menée tous les trimestres, l'IPM-AL est calculé annuellement, l'année 2020 étant la mise à jour la plus récente.

Objectifs et résultats atteints

Comme les autres versions de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'IPM-RD et l'IPM-AL visent à évaluer les conditions de privation des ménages dominicains au-delà de la pauvreté monétaire. En ce sens, les dimensions prises en compte dans ces indices permettent d'y inclure des aspects de la vie quotidienne auxquels les ménages dominicains ont également des raisons d'accorder une valeur, tels que la santé, l'éducation, le travail, le logement, la sécurité des citoyens, la protection sociale et la participation démocratique.

Les résultats d'ensemble pour chaque indicateur révèlent des réductions significatives de la pauvreté multidimensionnelle au cours des cinq dernières années, tant dans le cadre de la méthodologie IPM-RD que de la méthodologie IPM-AL. Selon les estimations de l'IPM-RD, l'incidence de la pauvreté a diminué entre 2016 et 2019, passant de 35,6 % à 18,5 %, respectivement. En revanche, l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle a à peine diminué de 1,9 %; à cet égard, la privation moyenne des ménages dominicains serait passée de 41,3 % en 2016 à 39,4 % en 2019.

En comparaison, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle selon l'IPM-AL a baissé, passant de 23,5 % en 2016 à 16,4 % en 2020. S'agissant de ce dernier indice, il convient de noter que l'incidence a augmenté en 2020 pour atteindre 16,6 %, en raison de l'arrêt de l'activité économique causé par les confinements survenus en raison de la pandémie de COVID-19. Bien que des analyses plus complètes n'aient pas été réalisées sur l'incidence de la pandémie sur la pauvreté multidimensionnelle, il est probable que les effets de la pandémie ont été atténués dans une large mesure par les transferts ciblant les ménages les plus pauvres du pays.

Principales difficultés en matière de mise en œuvre

Un indice de pauvreté multidimensionnelle permet de prendre en compte simultanément différents indicateurs de privation. Pour ce faire, il est nécessaire de suivre une série d'étapes ordonnées, qui sont brièvement présentées ci-après :

➔ Indicateurs retenus à des fins d'inclusion dans les indices de pauvreté multidimensionnelle

Comme cela a été précédemment mentionné, les indices de pauvreté multidimensionnelle visent à inclure des aspects du mode de vie, des besoins non satisfaits ou de l'absence de bien-être auxquels les personnes peuvent avoir des raisons d'accorder de la valeur. Toutefois, il n'est pas facile de parvenir à un consensus sur la question de savoir quels aspects il convient d'inclure dans l'indice, dans la mesure où les critères varient d'une personne à l'autre. En outre, les enquêtes qui permettent de collecter des informations sur les différentes dimensions comportent un nombre limité de questions, en raison

⁸¹ Pour accéder aux indicateurs de pauvreté multidimensionnelle, ainsi qu'aux autres indicateurs calculés pour le pays, veuillez consulter le lien suivant : <https://megyd.gob.do/sisdom>

à la fois du coût d'une question supplémentaire et du temps accru requis des ménages en vue de la collecte des informations.

En ce sens, l'OPHI propose différents critères sur la base desquels ces indicateurs doivent être définis : évaluation par des experts, critères empiriques, consultations sociales, aspects théoriques et pertinence pour les politiques publiques.⁸² Cependant, en raison à la fois de la diversité des critères et de la possibilité de mesurer les dimensions auxquelles les personnes accordent de la valeur, certaines dimensions seraient nécessairement laissées de côté dans tout indice multidimensionnel. Cela n'implique pas que les dimensions incluses dans un indicateur doivent être les seules à représenter le bien-être, mais plutôt que les indicateurs inclus dans tous les cas sont représentatifs des décisions convenues entre les parties impliquées dans les discussions.

En outre, les discussions sur les indicateurs ne se limitent pas à la sélection de ces éléments. Un élément normatif important intervient également lorsqu'il s'agit de déterminer quelle importance revêt chaque dimension dans la pauvreté. Lors de l'élaboration de ces indicateurs, chaque dimension prise en compte dans l'indice est équipondérée. Une telle décision suppose ainsi implicitement que toutes les dimensions de la pauvreté incluses dans l'indice sont d'une importance égale pour personnes.

Le processus de sélection des dimensions et des indicateurs à inclure dans chaque IPM a été différent. Dans le cas de l'IPM-RD, cette sélection a inclus plusieurs processus d'examen entre différentes institutions, telles que le PNUD, l'OPHI, le Ministère de l'économie, de la planification et du développement, l'Office national de la statistique (ONE), la Banque centrale de la République dominicaine, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), entre autres.⁸³ En outre, le PNUD a mené l'enquête intitulée « Mi Mundo » afin d'identifier les priorités des citoyens que la population juge importantes d'inclure dans la définition de la pauvreté.

D'autre part, le critère de sélection des variables retenues pour l'IPM-AL obéissait à l'inclusion des différents aspects possibles de la notion de pauvreté qui pouvaient être pris en compte, selon la disponibilité des informations collectées par l'Enquête nationale continue sur la population active (ENCFT) et les critères de robustesse statistique.⁸⁴

Enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces mesures

La mise en œuvre de la méthodologie Alkire-Foster pour caractériser les multiples dimensions de la pauvreté présente plusieurs avantages. Premièrement, il permet de rendre compte facilement des résultats, tant en termes d'incidence que d'intensité. Deuxièmement, cette méthodologie favorise une désagrégation aisée par groupes de population, ce qui permet de mettre en exergue les besoins des femmes, des groupes ethniques, des enfants, des territoires et des zones de résidence. Troisièmement, comme le démontre le MPI-DR, la méthodologie Alkire-Foster permet la participation de la société dans le but de déterminer les indicateurs qui pourraient entrer dans le champ de l'indice. Quatrièmement, l'IPM permet de lier les besoins non satisfaits des ménages dominicains à des composantes spécifiques des politiques sociales, telles que celles mises en œuvre par le programme « SUPÉRATE ».

S'agissant de l'avenir, le principal défi à relever est de pouvoir établir une mesure officielle unique de la pauvreté multidimensionnelle pour le pays, qui permette de caractériser de manière continue les besoins non satisfaits des ménages dominicains et les résultats des politiques publiques. À cet égard, les deux indicateurs présentent des inconvénients importants. D'une part, l'IPM-AL, bien qu'il permette une mise à jour continue puisqu'il est basé sur l'Enquête nationale permanente sur la population active (ENCFT), est un indicateur multidimensionnel limité, dans la mesure où il est basé sur les réponses que cette enquête a déjà collectées et, à cet égard, les enquêtes sur le travail collectent peu d'informations sur les indicateurs de santé.⁸⁵

⁸² Alkire et al. (2015) *Multidimensional Poverty : Mesure et analyse*. New York, NY : Oxford University Press.

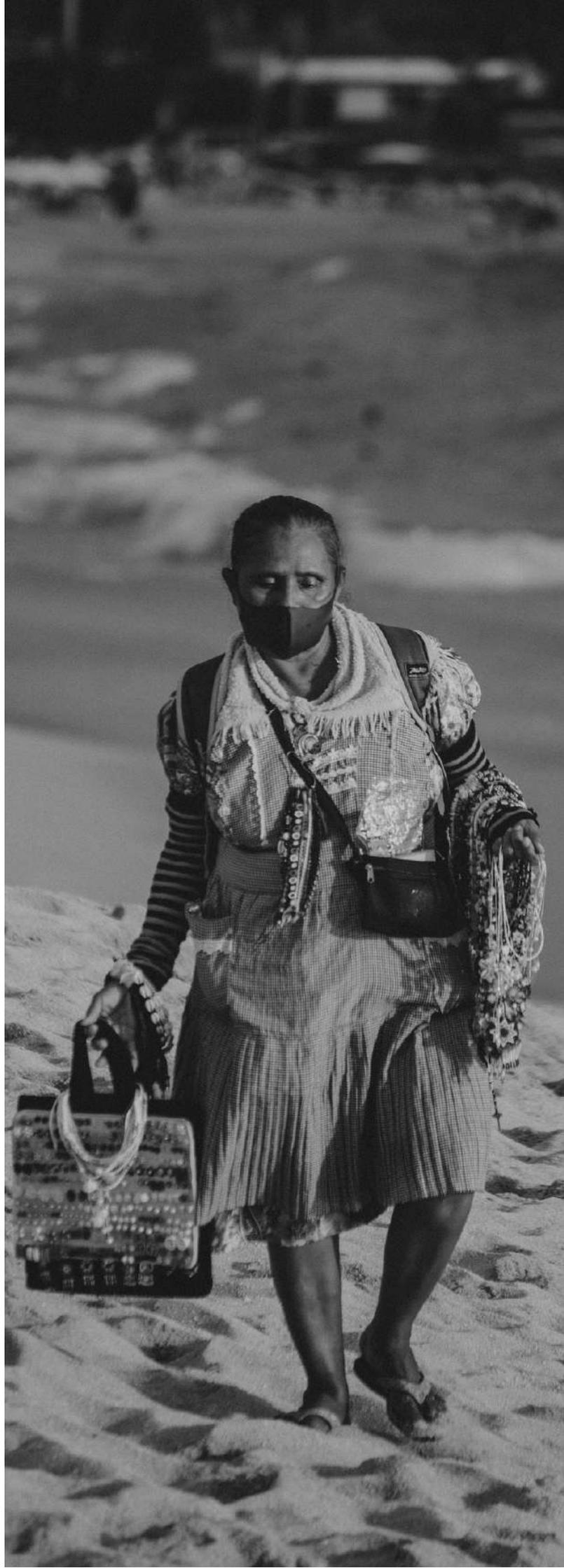
⁸³ Vice-Présidence de la République dominicaine (2019) « IPM-RD : Índice de Pobreza Multidimensional de la República Dominicana » (Indice de pauvreté multidimensionnelle de la République dominicaine). Saint-Domingue, D.N.

⁸⁴ Morillo Pérez, A. (2017) « El Índice de Pobreza Multidimensional para América Latina (IPM-AL) : Una Aplicación Para República Dominicana 2000-2016 » (L'indice de pauvreté multidimensionnelle pour l'Amérique latine (MPI-LA) : Une application à la République dominicaine 2000-2016). Saint Domingue : Editorial Gente.

⁸⁵ Les enquêtes qui mesurent les conditions de travail en Amérique latine sont notoirement connues pour cette faiblesse (Santos et al. (2015) *A Multidimensional Poverty Index for Latin America*. Obtenu de OPHI : <https://www.ophi.org.uk/wp-content/uploads/OPHIWP079.pdf>

En revanche, l'IPM-DR représente un indice plus complet, dans la mesure où il inclut des indicateurs de santé tels que la mortalité infantile et la sécurité alimentaire. En outre, il permet de travailler sur d'autres dimensions qui participent de la condition de pauvreté des personnes, telles que la sécurité des citoyens, la sécurité de l'emploi, et la proximité à des sources de pollution. Toutefois, la dernière fois que des indicateurs ont été collectés pour cette version de l'IPM était en 2019, et la méthodologie n'a pas été mise à jour.

En ce sens, la Direction de la pauvreté, de l'inégalité et de la culture démocratique du Ministère de l'économie, de la planification et du développement lancera le processus d'élaboration d'un IPM officiel durant le second semestre 2022, qui bénéficiera de l'appui de différents segments de la population, sera lié aux différentes institutions chargées des politiques publiques, et servira d'outil pour améliorer la qualité de vie des personnes.



SURINAME ⁸⁶



Vers une approche multidimensionnelle de la mesure de la pauvreté au Suriname

Profil du pays

Le Suriname est situé sur la côte nord de l'Amérique du Sud et fait partie du bouclier guyanais. En raison de son passé colonial (économie de plantation avec esclavage et travail sous contrat), ce pays est également considéré comme faisant partie des Caraïbes. Sa population est actuellement estimée à 602 500 habitants (Bureau général des statistiques, 2021), répartis dans environ 160 000 ménages sur dix districts administratifs. Environ deux tiers de la population vivent dans la zone urbaine, qui comprend les districts de Paramaribo et de Wanica.

Le Suriname a une population plurielle composée de plusieurs groupes ethniques principaux (hindoustanis, créoles, javanais, marrons et amérindiens). La composition de la population urbaine est relativement plus hétérogène que celle des zones rurales et de l'intérieur du pays. L'intérieur du pays est largement peuplé de marrons et d'amérindiens.

La population du Suriname est relativement jeune, avec une moyenne d'âge de 32 ans, également répartie de manière égale entre hommes et femmes. La population active se compose d'environ 62 % de la population âgée de 15 à 59 ans et la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans est d'environ 25 %. Environ 12 % de la population ont plus de 60 ans. Le PIB par habitant est de 4 784 USD (estimations de 2021, Office national de planification). Bien que le pays soit classé parmi les pays à revenu intermédiaire supérieur par la Banque mondiale, ce niveau de bien-être ne se reflète pas dans toutes les zones urbaines, rurales et intérieures du pays.

Bien qu'il y ait des améliorations significatives des conditions de vie au niveau national, on ne peut pas ignorer les fortes disparités entre les zones géographiques du pays. Le niveau élevé de privations dans l'intérieur du Suriname est particulièrement préoccupant. Une comparaison entre la zone urbaine et

l'intérieur du pays montre des différences importantes dans l'accès aux services et équipements de base. Étant donné que la plupart des régions intérieures n'ont pas accès à l'électricité, les ménages ne possèdent pas non plus d'appareils électroménagers de base tels qu'un téléviseur, un réfrigérateur ou une machine à laver. Par exemple, à Paramaribo, la capitale du pays, 95 % des ménages ont accès à l'électricité, alors qu'à Sipaliwini, un district de l'intérieur, ce chiffre n'est que de 4 %. L'écart entre les zones géographiques se reflète également dans les indicateurs socio-économiques. Ces disparités ont soulevé par le passé des questions sur la mise en œuvre d'une mesure de la pauvreté au niveau national. En utilisant une approche multidimensionnelle avec l'application d'une mesure qui incorpore les inégalités au niveau du district, ce document tente de répondre à ces questions.

La croissance économique du Suriname dépend fortement de l'industrie extractive, en particulier des secteurs de l'or et du pétrole. Au cours de la dernière décennie, le pays a connu deux fois une détérioration de son économie causée par les faibles niveaux des prix du marché mondial pour ces principaux produits d'exportation. Le pays a fait face à une contraction de la croissance réelle à un niveau de (-)5 % en 2016. Les défis macroéconomiques concernaient également la dépréciation du dollar surinamais, une dette publique étrangère élevée et une forte inflation, qui ont entraîné une baisse persistante du pouvoir d'achat de la population surinamaïse et une croissance négative plus importante du PIB (-16 %) en 2021. En 2021, la crise économique au Suriname s'est intensifiée en raison de la pandémie de COVID-19, entraînant la fermeture d'entreprises, une augmentation du chômage et une diminution des revenus des ménages.

En raison de la crise économique au Suriname, qui s'est particulièrement aggravée depuis 2021, la mise en œuvre

⁸⁶ Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse du Suriname Auteur correspondant : Rosita Sobhie, chercheuse principale Université Anton de Kom du Suriname, courriel : rosita.sobhie@uvs.edu. Le Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse remercie le Comité multidisciplinaire de mesure de la pauvreté du Suriname pour sa contribution.

d'un plan de relance accordant une attention particulière à la réduction de la pauvreté figure en bonne place dans l'agenda de la politique sociale du gouvernement. Le gouvernement actuel, qui a pris ses fonctions en juillet 2020, a sollicité le soutien du Fonds monétaire international (FMI). L'objectif du plan de relance est de parvenir à une croissance annuelle modérée de 2 % et à des chiffres clés macroéconomiques sains d'ici à 2023/24. Comme le plan comporte des mesures de réforme monétaire sévères, le gouvernement a donné la priorité à son programme de protection sociale afin de protéger les ménages et les individus les plus vulnérables. Une alliance tripartite a été mise en place par le gouvernement avec les employeurs du secteur privé et les syndicats afin d'équilibrer ses décisions de réforme monétaire avec des programmes sociaux efficaces.

Méthodologie de la mesure nationale de la pauvreté

Définition et engagements nationaux

Assurer le bien-être et la prospérité de ses citoyens est l'un des principes fondamentaux ancrés dans la Constitution surinamaïse, qui se lit comme suit :

*« Assurer la prospérité et le bien-être de chaque citoyen est l'aspiration de tout gouvernement... les objectifs sociaux de l'État visent, entre autres, une répartition équitable du revenu national, en vue d'une juste répartition du bien-être et de la prospérité entre toutes les couches de la population ».*⁸⁷

Le Suriname reconnaît également la définition des Nations Unies, énoncée dans la Déclaration de Copenhague (Nations Unies, 1995), qui établit que la pauvreté :

*« ...se manifeste sous diverses formes: absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer des moyens d'existence viables; faim et malnutrition; mauvaise santé; absence d'accès ou accès limité à l'éducation et autres services de base; morbidité et mortalité accrues du fait de maladies; absence ou insuffisance de logements; environnement insalubre; discrimination sociale et exclusion ».*⁸⁸

Mesurer la pauvreté au Suriname a toujours été un défi. Pendant des décennies, l'accent a été mis uniquement sur l'approche monétaire. Les estimations de la pauvreté n'ont pas fait l'objet d'un consensus aussi large, en raison de l'insuffisance des données sur les revenus et des divergences de vues sur les techniques de mesure. Grâce au renforcement de la recherche sur la pauvreté par les universités et les institutions publiques clés telles que le Bureau général des statistiques (GBS), ainsi qu'à l'évolution vers l'étude de la pauvreté en tant que phénomène multidimensionnel, le Suriname a fait d'énormes progrès.

Il convient de noter l'installation d'un Comité national pour la mesure de la pauvreté et les stratégies de ciblage en 2016. Ce comité a été créé dans le cadre d'une coopération entre des instituts clés tels que le Bureau général des statistiques, l'Office national de planification, l'Université Anton de Kom du Suriname et le Ministère des affaires sociales et du logement. Ce fut le point de départ du rapprochement des perceptions et des perspectives politiques et techniques et de la prise en compte des approches monétaires et multidimensionnelles. L'objectif principal du Comité était d'explorer les concepts et les méthodes de mesure pertinents pour l'estimation de la pauvreté et de proposer une approche appropriée pour le Suriname, en tenant compte des disparités géographiques.

Le travail du Comité de 2016 est poursuivi par le Comité multidisciplinaire sur la mesure de la pauvreté installé en 2020. Le principal objectif du gouvernement est de développer un cadre national pour mesurer la pauvreté au Suriname. Il s'agit de rechercher et de tester les approches existantes en matière de pauvreté, les techniques de calcul et les procédures pour déterminer l'incidence et la gravité de la pauvreté, les limites de l'approche monétaire et l'identification d'indicateurs à utiliser comme outils intermédiaires dans les programmes de ciblage. Cette contribution décrira le processus et les progrès réalisés jusqu'à présent pour développer une approche multidimensionnelle adaptée à la mesure et au ciblage de la pauvreté au Suriname.

Le Comité a proposé d'utiliser à la fois l'approche des besoins fondamentaux (en utilisant la méthodologie de l'apport énergétique et alimentaire) et l'approche

⁸⁷ Constitution du Suriname (1987). Disponible à l'adresse suivante : [Constitución de Suriname \(1987\). Disponible en: https://www.constituteproject.org/constitution/Suriname_1992.pdf?lang=en](https://www.constituteproject.org/constitution/Suriname_1992.pdf?lang=en)

⁸⁸ Nations Unies (1995), « Déclaration de Copenhague ». Disponible à l'adresse suivante : [Constitución de Suriname \(1987\). Disponible en: https://www.constituteproject.org/constitution/Suriname_1992.pdf?lang=en](https://www.constituteproject.org/constitution/Suriname_1992.pdf?lang=en)

multidimensionnelle comme mesures de la pauvreté au Suriname et a formulé la définition nationale de la pauvreté suivante :

« *La pauvreté des ménages au Suriname se caractérise par un manque de revenus et/ou de biens pour acquérir un ensemble de base de nourriture et d'autres biens et services nécessaires à une vie digne. Il convient de noter que les biens et services nécessaires comprennent un logement adéquat, des vêtements, des chaussures, mais aussi l'accès aux services publics et aux services tels que l'éducation, les soins de santé et les services publics (eau et électricité), le transport et la participation à la société. En composant les caractéristiques de la pauvreté, les disparités entre les différents districts seront prises en compte* ». ⁸⁹

Des études antérieures ont montré que la pauvreté au Suriname est principalement associée et, dans une certaine mesure, expliquée par de multiples facteurs structurels tels que l'éducation, les ressources économiques et la situation géographique du ménage. Les résultats ont montré que ces facteurs sont également liés les uns aux autres. Par exemple, les districts relativement développés disposent souvent de soins de santé et d'une éducation de bonne qualité. En outre, certaines régions du pays, en particulier les villages de l'intérieur, sont semi-monetisées et la qualité et la disponibilité des services de base tels que l'eau courante et l'électricité sont loin d'être idéales. Ces circonstances nous confrontent à la théorie de Sen sur la justice sociale et le bien-être, conceptualisée par l'approche par les capacités pour optimiser les capacités et le fonctionnement des individus afin qu'ils puissent vivre la vie qu'ils ont des raisons d'apprécier. Par conséquent, l'objectif est d'aborder la pauvreté au Suriname en tenant compte de son caractère multidimensionnel, conformément à l'approche par les capacités (Alkire & Foster. 2011. Sen. 1985, 1992, 2001) ^{90 91}

À cet égard, une méthodologie et des mesures multidimensionnelles applicables au Suriname sont proposées. La mesure au niveau national étant difficile en raison de la structure socio-économique et géographique du pays et des contraintes associées, nous avons ensuite modifié les mesures standard et construit des indices basés sur les circonstances spécifiques du pays afin de déterminer s'ils sont plus appropriés et utiles. L'objectif est de présenter un cadre de l'approche de la pauvreté multidimensionnelle et des techniques de mesure connexes utiles pour le Suriname. Les indicateurs, les dimensions, la structure de pondération appliquée et le seuil de pauvreté sélectionnés sont basés sur cette perspective.

La méthodologie et la mesure proposées pour le Suriname reposent sur la méthode Alkire-Foster (Alkire & Foster, 2011)⁹², reprenant la méthodologie de Santos et al. (2015) ⁹³ pour l'Amérique latine. Santos et al. (2015) composent un indice multidimensionnel pour l'Amérique latine (ci-après MPI-LA), basé sur la pratique commune des « besoins de base non satisfaits » des pays d'Amérique latine et sur la portée plus large offerte par la méthode Alkire-Foster qui prend en compte de multiples dimensions.

Pertinence de l'approche par les capacités et de l'approche multidimensionnelle pour le Suriname

Les résultats de recherches antérieures montrent que la pauvreté, mesurée à l'aide d'une approche de privation monétaire ou matérielle, s'explique principalement par des facteurs structurels tels que l'éducation, le revenu et l'accès aux services de base, la taille du ménage et la zone géographique dans laquelle il se trouve. En raison de l'inaccessibilité de l'intérieur du pays et de son sous-développement (absence de ponts et de routes, zones accessibles uniquement par bateau ou par avion), ces régions ne disposent pas de services de base suffisants, tels que l'eau courante et l'électricité. L'intérieur du pays est relativement sous-développé par rapport aux zones

⁸⁹ Sobhie, Rosita, (2018). "Measuring Poverty in Suriname, A systematic research on concepts and measurement methods". VUBPress, Belgique.

⁹⁰ Alkire, S. and Santos, E., 2010, Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries, www.ophi.org.uk.

⁹¹ Sen, Amartya (2001). Development as Freedom. Oxford New York: Oxford University Press. ISBN 9780192893307;

Sen, Amartya (1992). Inequality Reexamined. New York Oxford New York: Russell Sage Foundation Clarendon Press Oxford Univ. Press. ISBN 9780198289289;

Sen, Amartya (1985). Commodities and Capabilities. Amsterdam New York New York, N.Y., U.S.A: North-Holland Sole distributors for the U.S.A. and Canada, Elsevier Science Pub. Co. ISBN 9780444877307.

⁹² Alkire, S., & Foster, J. (2011). Counting and multidimensional poverty measurement. Journal of Public Economics, 95(7-8), 476-487.

⁹³ Santos, M. E., Villatoro, P., Mancero, X. and Gerstenfeld, P. (2015). "A Multidimensional Poverty Index for Latin America". OPHI Working Paper 79, Oxford University.

urbaines et manque souvent de soins de santé et de services d'éducation de qualité. Par exemple, la plupart des centres médicaux de ces régions n'ont pas de médecin permanent et les autres membres du personnel médical ne sont pas forcément présents tous les jours. Le nombre d'enseignants qualifiés dans les écoles est inférieur à celui des zones rurales et urbaines. Le coût de la vie est plus élevé dans l'intérieur du pays que dans les zones urbaines, en raison des frais de transport élevés, en particulier pour les biens durables. Pour les villages qui ne sont accessibles que par bateau ou par avion, la possession d'appareils ménagers de base est quasiment impossible. En revanche, les dépenses alimentaires sont beaucoup moins élevées que pour les habitants de la région urbaine, car ils cultivent eux-mêmes leurs aliments, vont à la pêche ou à la chasse.

Le projet d'opinion publique latino-américain (LAPOP) recueilli avec les informations de l'enquête du Baromètre des Amériques 2014, a indiqué que bien que 98 % de ces répondants aient déclaré être satisfaits de leur vie en général, près de 60 % ont déclaré que leurs revenus étaient soit à peine suffisants pour joindre les deux bouts, soit insuffisants pour faire face à des temps difficiles (LAPOP, 2014). En outre, par rapport aux habitants des zones urbaines, les personnes interrogées dans l'intérieur du pays sont beaucoup plus insatisfaites de la qualité des services de santé, d'éducation et des infrastructures. Cela renvoie à nouveau au concept de bien-être de Sen (Sen, 1985, 1992, 2001).

Selon Sen, les fonctions représentent toutes les possibilités et les choses qu'une personne peut ou pourrait faire dans la vie et, d'autre part, les ressources représentent l'ensemble des caractéristiques qu'une personne est capable de convertir en fonctions. Cela signifie que deux aspects principaux vont de pair : la disponibilité d'une certaine ressource et la capacité de la personne à convertir la ressource en une fonction valable. Le succès de ce processus représente le potentiel et la capacité d'un individu à atteindre ses objectifs. Il est important de créer des conditions dans lesquelles les gens sont conscients de leurs possibilités, car il peut arriver que les gens soient habitués à des circonstances défavorables, avec le risque qu'ils les intériorisent.

L'approche par les capacités présente plusieurs avantages dans le contexte du Suriname, ce qui explique

l'utilisation d'une approche multidimensionnelle dans ce cadre. Premièrement, l'approche par les capacités accorde plus d'attention à ce qui se trouve au-delà des moyennes. Une autre contribution majeure de l'approche par les capacités est qu'elle met l'accent sur la liberté de choix et la liberté du type de vie que l'on peut avoir des raisons d'apprécier. Un autre avantage de l'approche par les capacités est qu'elle oblige les décideurs politiques ou les partisans des stratégies de réduction de la pauvreté à considérer la pauvreté non seulement comme un faible niveau de conditions de vie et de bien-être, mais aussi comme une situation dans laquelle une personne n'est pas en mesure d'obtenir le type de bien-être qu'elle pourrait atteindre. En effet, dans le cas du Suriname, la position désavantageuse de l'intérieur du pays peut être due, dans une certaine mesure, à des circonstances naturelles, mais dépend également des choix politiques et des conditions de mise en œuvre de ces choix.

L'approche multidimensionnelle de la pauvreté permet d'explorer et de traiter différents types de situations indésirables, qui ne sont pas prises en compte dans le concept traditionnel de pauvreté monétaire.

Méthodologie et mesures

L'approche multidimensionnelle de la pauvreté proposée pour le Suriname suit la méthodologie Alkire-Foster (méthode AF, Alkire et al., 2011, 2015) proposée par l'OPHI, avec quelques modifications pour tenir compte des caractéristiques nationales. Le premier tour de sélection a commencé par l'identification des dimensions et des indicateurs au niveau national et infranational. Dans un deuxième temps, un seuil de privation est choisi pour chaque indicateur au sein d'une dimension. L'étape suivante a consisté à attribuer des pondérations aux indicateurs et aux dimensions et à agréger le score de privation pondéré pour chaque ménage. La dernière étape a consisté à identifier les pauvres en appliquant un second seuil au niveau de la dimension afin de distinguer les pauvres des non-pauvres.

Les indicateurs ont été sélectionnés sur la base de considérations théoriques où les indicateurs sont des évaluations des réalisations, en lien avec le travail conceptuel de l'approche par les capacités. Les indicateurs sélectionnés sont principalement associés à des dimensions spécifiques liées au bien-être humain,



telles que l'éducation, la santé ou le niveau de vie des ménages. Pour cette recherche, 21 indicateurs regroupés en 4 dimensions ont été sélectionnés. Nous avons suivi Santos et al. (2015) en utilisant des indicateurs identifiés pour l'Amérique latine, composés d'un ensemble d'indicateurs de privation de base concernant les caractéristiques du logement, les services de base et l'éducation, qui sont généralement inclus dans la méthode des besoins de base insatisfaits (UBN) dans la région. Les dimensions suivantes ont été retenues pour le Suriname : Santé, éducation, niveau de vie et sécurité socio-économique. Les quatre dimensions sont étroitement liées à la dimension de la méthode AF, mais elles sont mises en application par un ensemble plus large d'indicateurs.

Après le regroupement en dimensions, un seuil est créé pour chaque indicateur afin de décider si le ménage est privé ou non de la réalisation du fonctionnement représenté par l'indicateur. L'étape suivante consiste à pondérer chaque indicateur afin d'en déterminer l'importance. La méthode AF utilise des pondérations égales pour les dimensions et, au sein de chaque dimension, des pondérations égales pour chaque indicateur. Nous utilisons également des techniques supplémentaires, telles que l'analyse multivariée pour valider les caractéristiques sous-jacentes des indicateurs, et les taux de prévalence au lieu d'une pondération égale pour l'indicateur.

Pour identifier les pauvres, un deuxième seuil est choisi, et le ménage est identifié comme pauvre si le score total de privation d'un ménage est au moins égal ou supérieur à ce seuil choisi. Dans notre cas, un ménage est considéré comme pauvre s'il est privé d'au moins 75 % du score de privation cumulé. Par conséquent, l'incidence est définie comme la proportion de ménages pauvres par rapport à la population totale des ménages. Après l'incidence (H), un deuxième indice d'agrégation est calculé pour mesurer l'« intensité » de la pauvreté (A). L'intensité de la pauvreté mesure la proportion moyenne des privations subies par un ménage pauvre par rapport à l'ensemble des privations subies par les pauvres ; elle est aussi dénommée incidence recensée.

Pour mesurer la pauvreté en tenant compte de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté, un troisième indice est formulé : l'incidence corrigée (MO). Ici, les deux indices calculés précédemment, H et A, sont multipliés, ce qui signifie simplement que le nombre de ménages pauvres est réduit par l'intensité de la pauvreté. Avec H,

on calcule l'incidence de la pauvreté et la proportion de ménages qui souffrent d'un certain niveau de privation parmi toutes les privations possibles dans la population totale.

Les principales conclusions au niveau national, en utilisant les données disponibles du dernier recensement et de l'enquête par grappes à indicateurs multiples de 2018, et en incluant les modifications mentionnées précédemment, montrent que l'incidence (H) se situe entre 24 et 28 %, tandis que l'intensité de la pauvreté (A) est d'environ 50 %. L'incidence corrigée (M) est d'environ 12-14 %. La décomposition au niveau du district et par ethnie révèle des écarts importants pour des sous-groupes de population spécifiques. Par exemple, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle pour les ménages de l'intérieur est plus élevée (environ 75 %) que pour les ménages situés dans les régions urbaines (15 %) et rurales (25 %). L'inégalité de l'incidence de la pauvreté entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme est beaucoup plus faible qu'entre les groupes ethniques.

La comparaison des résultats de la mesure proposée et d'autres structures de pondération montre que les écarts entre les zones géographiques sont mieux mis en évidence et saisis par l'utilisation des taux de prévalence comme poids, au lieu de scores de poids égaux. L'indice construit est fortement basé sur les indicateurs disponibles des données utilisées et le choix qui est fait dans cette recherche de garder l'indice aussi proche que possible des indicateurs utilisés pour l'Amérique latine. Contrairement à l'incidence, les chiffres relatifs à l'intensité de la pauvreté ne diffèrent pas beaucoup d'une région à l'autre. La fourchette se situe entre 40 et 57 %. Cela suggère qu'entre les ménages pauvres, l'incidence des privations est énorme (près de la moitié du total), mais qu'il n'y a pas beaucoup de différences au sein des ménages pauvres.

Pratiques prometteuses

Dans une « politique sociale fondée sur des données probantes », la mesure de la pauvreté est une condition préalable à l'élaboration de programmes et de mesures d'intervention, à l'orientation de la mise en œuvre et un élément indispensable du suivi et de l'évaluation. Cependant, la pauvreté est un concept qui se définit de différentes manières et qui a tout autant d'approches. La pauvreté peut avoir une signification à la fois absolue et

relative, en fonction du niveau de vie de la société concernée ou de l'objectif poursuivi.

L'objectif principal de la méthodologie nationale de lutte contre la pauvreté est de disposer d'un outil pour aujourd'hui et pour demain qui permettra d'obtenir les éléments suivants :

a) Quantification de la pauvreté.

La mesure de l'étendue et de l'intensité de la pauvreté est essentielle à tout programme de réduction de la pauvreté, et des calculs fiables et opportuns sont nécessaires : combien de personnes sont pauvres et à quel point le sont-elles

b) Analyse des caractéristiques des personnes pauvres.

Cela inclut également les causes de la pauvreté. Cette analyse est cruciale pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes sociaux et de réduction de la pauvreté. Plus précisément, cette analyse devrait fournir des outils pour :

- distinguer les groupes et sous-groupes pertinents pour le ciblage ;
- élaborer des mesures et des lignes directrices pour accroître l'impact des programmes, y compris l'efficacité, notamment en utilisant des indicateurs de substitution ;
- élaborer de meilleures normes pour des programmes spécifiques dans des domaines politiques tels que la politique fiscale, la politique de l'emploi et des salaires, l'éducation, la santé et la politique sociale.

c) Établir un point de référence.

Grâce à une méthodologie de lutte contre la pauvreté reconnue au niveau national, les organismes et institutions des secteurs privé et public devraient être en mesure d'établir un point de référence pour leurs programmes et mesures :

- Une base de référence ou un point de départ (quantitatif) à partir duquel les progrès peuvent être mesurés par rapport à d'autres moments de la période de planification.
- Effets. La détermination de l'effet (quantitatif) des interventions sur la situation sociale et la pauvreté. Il est particulièrement important pour le gouvernement de surveiller la situation de la pauvreté en tant qu'indicateur du succès de la politique macroéconomique et de développement, c'est-à-dire de l'utilisation du ciblage de la pauvreté.

Enseignements tirés. Les défis et la voie à suivre pour le Suriname

La lutte contre la pauvreté est abordée dans le cadre d'une approche globale du gouvernement, dans laquelle plusieurs ministères ont un rôle à jouer. Dans le cadre de la politique nationale, le Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse a pour rôle principal de traiter les questions relatives au travail. En particulier le chômage, les bas salaires et la protection du travail, qui sont quelques-unes des principales causes de la pauvreté. Le Ministère des affaires sociales et du logement a pour mission de mettre en œuvre un programme de protection sociale afin de répondre aux besoins des groupes et des individus vulnérables au moyen d'un filet de sécurité sociale dans le cadre de son programme politique.

Pour mettre en œuvre ses programmes politiques de manière précise et efficace, le gouvernement a besoin d'informations fiables sur la situation de la pauvreté dans le pays. Il peut ainsi réussir à développer ou à améliorer ses programmes de ciblage et à fournir une assistance efficace aux ménages et aux personnes vulnérables.

Dans le cas du Suriname, l'expression « être pauvre en raison d'un manque de ressources » peut ne pas s'appliquer de la même manière aux différentes régions du pays. Nous soutenons que dans l'intérieur du pays, ce manque ou cette privation de biens et de services n'est pas seulement dû à « une situation de revenus ou d'autres ressources limitées du ménage », mais aussi à des circonstances naturelles, à la distance par rapport à la capitale du pays et à l'état de sous-développement de la région.

Un deuxième point sur lequel nous adoptons une approche différente par rapport à la pratique internationale courante concerne la question des différences entre zones urbaines et rurales dans la définition des privations. Au lieu d'utiliser des seuils de privation différents pour les ménages des zones urbaines et rurales, nous avons décidé que la situation nationale serait le point de référence. Cela est nécessaire pour pouvoir détecter les inégalités et les divergences entre les zones.

La principale raison d'explorer l'approche multidimensionnelle dans le cadre de l'approche des capacités de Sen était de détecter les circonstances

désavantageuses qui prévalent dans les zones sous-développées et de déterminer le risque d'incidence de la « préférence adaptative ». L'approche par les capacités optimise la liberté de choix car elle tient compte des capacités existantes et requises dans une société, ainsi que des capacités des individus (Nussbaum, 2011)⁹⁴. Cela est important car les individus peuvent faire des choix en fonction de ce qu'ils font habituellement et/ou de ce qu'ils pensent être à leur portée. La combinaison des capacités de la société et des capacités de l'individu peut accroître les chances de mener une vie digne.

L'un des défis de la mise en œuvre est le passage d'une vision traditionnelle axée sur la monnaie à l'approche multidimensionnelle proposée. Lors des réunions des parties prenantes, nous avons observé qu'une partie du public pense encore en termes monétaires et cherche des « seuils de pauvreté monétaire » et tente de quantifier la privation identifiée en termes monétaires.

Un autre problème que nous avons rencontré est la variété des dimensions et des indicateurs qui ont été identifiés dans le cadre de l'approche multidimensionnelle. Sur la base de leur expérience et de leur compétences spécialisées, les parties prenantes ont proposé une longue liste d'indicateurs. Toutefois, en raison de contraintes liées aux données ou de l'applicabilité au niveau infranational ou national, tous n'ont pas pu être inclus dans la liste nationale finale.

Le choix du seuil pour chaque indicateur a également été l'un des principaux sujets de discussion, car les avis divergeaient, allant d'avis très spécialisés et pratiques à des avis s'appuyant sur des normes et des pratiques internationales. À cet égard également, un consensus a été atteint en examinant la moyenne aux niveaux infranational et national, en testant l'applicabilité et la validité, et sur cette base, des décisions éclairées ont été prises.

Mesurer la pauvreté au Suriname au niveau national est un défi car il faut tenir compte des structures socio-économiques et géographiques spécifiques du pays et des contraintes qui y sont associées. Le Suriname se caractérise par une grande diversité culturelle, ethnique, sociale, démographique et régionale. Les différents groupes ethniques ne sont pas également répartis d'un point de vue géographique. En outre, il existe des différences significatives dans le degré d'ouverture aux

94 Nussbaum, M. C. (2011). *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Harvard University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt2jbt31>

marchés et de monétisation entre les zones. Les programmes de protection sociale s'appuieront donc fortement sur les mesures de la pauvreté multidimensionnelle, car elles fournissent les critères de sélection nécessaires.

D'autres problèmes de mesure de la pauvreté sont liés à la disponibilité des données et à la qualité des données collectées, ainsi qu'à la disponibilité limitée des ressources économiques nécessaires à la réalisation des enquêtes. En particulier, dans les régions intérieures du pays, il est très difficile d'obtenir des taux de réponse significatifs dans les enquêtes. En particulier, le taux de réponse concernant les revenus des ménages et des personnes est resté inférieur à 70 %.

Néanmoins, le gouvernement fera tout son possible pour introduire l'approche multidimensionnelle, car il a besoin d'une méthode de ciblage plus structurée pour ses programmes de protection sociale.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle proposé pour le Suriname est basé sur la méthode AF. Outre l'utilisation de la structure de pondération standard de la méthode AF, une structure de pondération plus complète a été appliquée pour saisir les disparités régionales et autres. Les principales conclusions sont qu'au niveau national, en utilisant les différentes modifications, l'incidence (H) se situe entre 24 et 28 %, tandis que l'intensité de la pauvreté (A) est d'environ 50 %. L'incidence corrigée (M) est d'environ 12-14 %. La décomposition au niveau régional et par ethnie révèle des écarts importants pour des sous-groupes de population spécifiques. Par exemple, la pauvreté multidimensionnelle pour les ménages de l'intérieur est beaucoup plus élevée (environ 75 %) que pour les ménages situés dans les régions urbaines (15 %) et rurales (25 %). L'inégalité de l'incidence de la pauvreté entre les ménages dirigés par une femme et ceux dirigés par un homme est beaucoup plus faible qu'entre les groupes ethniques. La comparaison des résultats de la mesure proposée et d'autres structures de pondération montre que les écarts entre les zones géographiques sont mieux mis en évidence et saisis par l'utilisation des taux de prévalence comme poids, au lieu de scores de poids égaux. L'indice construit est fortement basé sur les indicateurs disponibles des données utilisées et le choix qui est fait dans ce travail de recherche ⁹⁵ de garder l'indice aussi proche que possible des indicateurs

utilisés pour l'Amérique latine. Contrairement à l'incidence, les chiffres relatifs à l'intensité de la pauvreté ne diffèrent pas beaucoup d'une région à l'autre. La fourchette se situe entre 40 et 57 %. Cela suggère qu'entre les ménages pauvres, l'incidence des privations est énorme (près de la moitié du total), mais qu'il n'y a pas beaucoup de différences au sein des ménages pauvres.

⁹⁵ Sobhie, Rosita, (2018). *Measuring Poverty in Suriname, A systematic research on concepts and measurement methods*. VUBPress, Belgique.

VI.

Conclusions et recommandations⁹⁶

⁹⁶ Section élaborée par Ricardo Nogales et Michelle Muschett de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI).

Pratiques prometteuses

Le recueil met en évidence des éléments communs aux pays de la région dans les efforts qu'ils déploient pour réduire la pauvreté dans toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, notamment les pratiques prometteuses ci-après :



Transparence

Les pays de la région se sont donné comme tâche de partager et de faire connaître les méthodes et les données qui sous-tendent leurs mesures de la pauvreté multidimensionnelle. Depuis leur élaboration jusqu'à leur mise à jour, elles ont toujours fait l'objet de rapports publics détaillés. Cela importe pour susciter la confiance au sein du pays, mais également de la communauté internationale. Pour cette raison, de nombreux pays incluent des aspects importants des stratégies mises en œuvre concernant leurs IPM dans des documents tels que les examens nationaux volontaires présentés au Forum politique de haut niveau des Nations Unies.



Coordination des acteurs

La région a acquis de riches expériences en matière de mécanismes de coordination à plusieurs niveaux, tels que les niveaux interministériel, au sein du gouvernement, entre équipes techniques et politiques, et avec d'autres secteurs de la société. Cette coordination à plusieurs niveaux est fondamentale pour l'établissement des mesures de la pauvreté multidimensionnelle, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de réduction de la pauvreté.



Suivi permanent

Certains pays ont revu et mis à jour leurs mesures afin qu'ils soient mieux adaptés à leur contexte. Dans certains cas, les indicateurs sont ajustés, ou des dimensions entières sont incluses dans des versions améliorées de la mesure. Cela se fait après une discussion approfondie et transparente, et après avoir épuisé la prise de décisions stratégiques à la lumière des mesures initiales. Ceci est important dans la mesure où la modification d'un IPM implique une rupture dans une série chronologique importante, ce qui doit être planifié et exécuté de manière à ne pas perturber de manière irréversible les plans à moyen/long terme, ni générer une méfiance envers les gouvernements.



Disponibilité d'informations de qualité

Les pays qui ont réussi à utiliser leurs IPM comme de véritables outils de politique publique préservent l'existence des informations qui les sous-tendent et en renforcent la qualité. Même lorsque les informations sur les ménages n'ont pu être collectées au moyen d'enquêtes traditionnelles en raison de la pandémie, les pays n'ont pas perdu de vue l'importance de cet aspect essentiel de la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions.



Cadre politique

Les pays ont adopté des cadres politiques (lois, décrets présidentiels) qui étayent l'importance de mesurer la pauvreté en utilisant une approche multidimensionnelle. Ceux-ci protègent la structure de leurs mesures et établissent une architecture institutionnelle claire en vue de leur estimation et de leur utilisation pour les politiques publiques, tout en favorisant la continuité des interventions au-delà des changements de gouvernements.



Communication relative à l'IPM

Certains pays de la région ont inscrit au nombre de leurs priorités une communication efficace sur l'importance de mesurer la pauvreté selon une approche multidimensionnelle, ses implications pour les politiques publiques et l'impact potentiel sur la vie des personnes vivant dans la pauvreté. Cela a suscité l'appropriation de la mesure par d'autres secteurs de la société, favorisant des alliances pour la réduction de la pauvreté et facilitant la continuité des interventions.

Recommandations

- Établir la réduction de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions en tant que priorité partagée par tous les pays des Amériques, en assumant l'engagement de passer de la mesure à l'action par la mise en œuvre de stratégies et de politiques publiques intégrées en s'appuyant sur les informations fournies par les mesures de la pauvreté multidimensionnelle adoptées par les pays.
- Renforcer et maintenir les capacités techniques. La constitution d'équipes techniques composées d'experts de différentes institutions est l'une des forces les plus importantes de certains pays de la région, qui peut être émulée par beaucoup d'autres.
- Renforcer les capacités des décideurs afin qu'ils soient conscients du potentiel offert par l'IPM pour orienter des interventions de politique publique de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces et adéquatement coordonnées. Une façon de renforcer ces capacités est de participer activement aux espaces de concertation existants au niveau régional pour connaître les expériences des autres pays dans l'utilisation des IPM et pouvoir ainsi mettre en œuvre des stratégies visant à réduire la pauvreté.
- Renforcer les mécanismes institutionnels permettant d'actualiser constamment les IPM et de les utiliser réellement comme outils de politique publique. De nombreux pays ont réussi à élaborer et à mettre en œuvre des mécanismes de communication interinstitutionnels efficaces afin d'assurer une étroite coordination éclairée par un IPM. Ce défi reste à relever dans certains pays de la région et nécessite une maturité politique qui doit être inscrite dans les programmes d'action stratégique en matière de planification du développement.
- Institutionnaliser les mesures de la pauvreté multidimensionnelle afin de leur conférer une plus grande stabilité et de favoriser la continuité des efforts. La lutte contre la pauvreté est une priorité de l'État et non une politique gouvernementale transitoire. L'adoption d'un cadre réglementaire pour protéger la mesure, la mise en place de mécanismes de gouvernance pour faciliter la coordination entre les acteurs à tous les niveaux, et l'obligation de reddition de comptes sont des éléments clés en vue de l'institutionnalisation de la mesure.
- Favoriser la création d'un nombre croissant d'espaces pour discuter des expériences, bonnes et mauvaises, des différents pays. L'échange de connaissances est essentiel pour pouvoir relever le défi de l'élimination d'un problème qui n'est manifestement pas confiné à l'intérieur des frontières politiques et qui affecte, directement ou indirectement, l'ensemble de la région.

VII.

Annexes

Questionnaire distribué aux États membres de l'OEA afin de recueillir des renseignements en vue de l'élaboration du présent recueil.

Modèle de questionnaire pour recueillir les observations écrites

Renseignements généraux

Nom de l'État membre de l'OEA

Nom du département

Nom :

Coordonnées

Adresse électronique :

Poste occupé :

Section 1 : Mesures de la pauvreté multidimensionnelle

1.1. Comment la pauvreté multidimensionnelle est-elle actuellement mesurée dans votre pays ?

1.2. Pouvez-vous donner un aperçu du contexte historique et actuel dans votre pays en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de mesure de la pauvreté multidimensionnelle, par exemple un indice de pauvreté multidimensionnelle, un indice de sous-développement social, le degré de marginalisation et un tableau de bord des indicateurs de pauvreté, etc. ?

1.3. Veuillez décrire les domaines de réussite, ou les pratiques prometteuses, et les enseignements tirés des efforts déployés par votre pays pour élaborer et mettre en œuvre des mesures multidimensionnelles de la pauvreté.

Section 2 : L'incidence de la pandémie de COVID-19

2.1. Comment la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté la manière dont votre pays mesure et appréhende la pauvreté ?

2.2 Décrivez les mesures prises par votre gouvernement pour lutter contre la pauvreté durant la pandémie de COVID-19.

2.3. Votre pays utilise-t-il actuellement des indicateurs pour mesurer l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la pauvreté multidimensionnelle ? Dans l'affirmative : Pouvez-vous partager des données d'expérience de votre pays (par exemple, les difficultés et les possibilités) concernant l'utilisation de ces indicateurs ?

Section 3 : Politiques publiques

3.1. Comment la mesure multidimensionnelle de la pauvreté dans votre pays contribue-t-elle à la formulation de politiques publiques visant à promouvoir le bien-être et une bonne qualité de vie, ainsi qu'à la réduction de la pauvreté ?

3.2. Comment la mesure de la pauvreté multidimensionnelle dans votre pays se rapporte-t-elle aux Objectifs de développement durable des Nations Unies relatifs à l'élimination de la pauvreté et à la réduction des inégalités ?

Renseignements ou observations supplémentaires

4. Veuillez nous faire part de tout renseignement ou observations supplémentaires.





BIENESTAR
SECRETARÍA DE BIENESTAR

Canada



Ministerio de
**DESARROLLO
SOCIAL**

*Paraguay
de la gente*



**GOBIERNO de
GUATEMALA**
DR. ALEJANDRO GIAMMATTEI

**MINISTERIO DE
DESARROLLO
SOCIAL**



OEA

Plus de droits
pour plus de personnes

**Commission interaméricaine de
développement social (CIDES)**